

UNIVERSITE DE FRANCHE-COMTE

Centre de télé-enseignement universitaire

**LES LEVEES D'HOMMES DANS LE DISTRICT DE PONT-
DE-VAUX (1791-1795)**

*« Volontaires nationaux, réquisitionnaires et
résistances »*

LAURENT BRAYARD

Mémoire de Master 1

Préparé sous la direction de

Madame Danièle Pingué

Maître de Conférences à l'Université de Franche-Comté

SOMMAIRE

Sommaire	page 2
Remerciements	page 3
Proposition de plan pour le mémoire final	page 5
Introduction	page 6
<i>Les volontaires nationaux, histoire d'un mythe.</i>	
Chapitre I Sources et travaux	page 8
Chapitre II Essai Historiographique	page 32
Chapitre III Problématiques des résistances face aux levées	page 53
Conclusion	page 72
Annexes	page 73
<i>Les codes de couleur du dictionnaire des levées du district de Pont-de-Vaux</i>	
	page 73
<i>Exemple du dictionnaire, le recrutement de 1793 pour la commune de Sermoyer</i>	
	page 74
<i>Historique d'un bataillon de l'Ain, le 1^{er} bataillon du district de Pont-de-Vaux</i>	
	page 76
<i>Carte du District de Pont-de-Vaux</i>	
	page 78
<i>Tableau du clergé du canton de Saint-Trivier-en-Bresse</i>	
	page 79

Septembre 2009

REMERCIEMENTS

Il est difficile après une année de travail de trouver les mots justes pour remercier les nombreuses personnes qui m'ont été d'une aide précieuse pour l'avancée de mes recherches. Je souhaiterais, avant de commencer des remerciements particuliers à mon travail, remercier Madame Bepoix et Madame Charpentier du Centre de télé-enseignement de Besançon pour leur indéfectible écoute, l'accompagnement de qualité que j'ai pu connaître tout au long des quatre années d'études accomplies au CTU de Besançon. Je remercie également le personnel administratif et de secrétariat du CTU, pour leur patience, leur disponibilité et leur travail. Enfin je remercie Monsieur Gilles Darfin, d'avoir eu confiance en 2005 dans mes possibilités et d'avoir permis que j'intègre l'université, moi qui ne suis pas même bachelier. La poursuite d'études au CTU de Besançon a été une véritable chance et une aventure qui a marqué durablement mon existence.

Je remercie particulièrement Madame Pingué qui a accepté la charge particulière de la direction de mon mémoire. En effet, étant éloigné et résidant dans une autre région, je proposais un sujet plus difficile à cerner pour toutes ces raisons. Je la remercie particulièrement de m'avoir guidé, au cours d'une année riche en événements et ponctuée d'aléas, ainsi que des encouragements et conseils dont elle n'a pas été avare dans ces circonstances. Dans la foulée je remercie chaleureusement, Monsieur Jérôme Croyet, Docteur en histoire et archiviste de l'Ain qui a été à l'origine de mon sujet, m'a prodigué ses conseils et son savoir, et a toujours été disponible pour répondre à toutes les questions possibles et inimaginables que je me suis posé. Merci à lui également des prêts de livres, et de la mise à disposition sans limite de ses divers travaux sur la Révolution dans l'Ain. Je ne saurais également me passer de remercier ses collègues Madame Brigitte Ladde et Monsieur Jérôme Dupasquier, pour leur gentillesse et leur aide.

Mes nombreuses visites aux archives départementales m'ont permis également de faire des rencontres capitales pour la suite de mes recherches, notamment et surtout Monsieur Frédéric Pradal de Saint-Rambert, chercheur consciencieux et éclairé que je remercie pour son aide précieuse, le prêt de livres, les nombreuses discussions sur ses recherches et les miennes. J'espère m'être fait un ami que je salut avec respect. Je remercie également Monsieur Frédéric Hiernaux, généalogiste professionnel pour son aide, notamment les informations diverses qu'il a rassemblé sur les volontaires de l'Ain à travers ses diverses recherches.

Je remercie les personnes qui m'ont épaulé dans mon travail d'élaboration des listes de volontaires, tous passionnés de généalogie et qui se sont intéressées à mon travail au point de me rendre d'immenses services, en mettant à ma disposition travaux et résumés de registres d'état-civil. Je remercie donc Madame Blandine Guigon de Feillens, dont l'aide désintéressée et patiente a été à l'origine d'un travail d'exception pour la commune de Feillens. Je remercie Madame Marie-Claire Dumazot et Madame Georgette Soret de l'association d'histoire et de traditions du Val de Saône basée à Pont-de-Vaux. Je remercie Monsieur Gérard Bonnet, administrateur du site de généalogie ArborisGen, qui a eut l'amabilité de m'autoriser à utiliser cette base de donnée en ligne. Je remercie Monsieur Pierre Vaudrey, ainsi que Nadine, généalogistes de l'association Regain qui ont été d'une aide précieuse en particulier grâce à leur extraordinaire base de données informatiques.

Je remercie, les érudits locaux et personnages attachants et emblématiques des cantons que j'étudie, et qui ont eu l'amabilité de me recevoir pour me faire part de leurs connaissances et savoirs. Je pense en premier lieu à Monsieur Emile Pauget de Saint-Trivier-de-Courtes, à Monsieur Bourcey de Saint-Nizier-le-Bouchoux et au Père Jean Bernard de Cormoz avec qui j'ai eu de fantastiques discussions. Qu'ils soient remerciés pour m'avoir permis de récolter les dernières traditions orales de la Révolution et m'avoir éclairé sur la problématique des langages. Je remercie également Nelly Catherin conservatrice du Musée Chintreuil de Pont-de-Vaux, pour m'avoir permis l'accès aux collections dédiées au Général Joubert. Je remercie encore pour les prêts de livres, les professeurs d'histoire qui se sont intéressés à mon travail, Madame Isabelle Romand, Monsieur Chalas, Monsieur Boggaert et Monsieur Pochon tous professeurs certifiés. Je remercie avec chaleur, Madame Pupunat bibliothécaire au cercle des officiers du quartier-général Frère de Lyon. Merci à elle pour son accueil formidable, son immense compréhension et ses invitations gastronomiques appréciées.

Je remercie les maires des communes de Pont-de-Vaux, Saint-Trivier-de-Courtes, Saint-Jean-sur-Reyssouze, Saint-Laurent-sur-Saône, Saint-Bénigne, Sermoyer, Saint-Nizier-le-Bouchoux, Armel Morel maire de Lescheroux. Je remercie également les adjoints au maire, Michel Debost de Vescours, ma mère Michelle Brayard de Saint-Jean-sur-Reyssouze. Je remercie particulièrement les secrétaires de mairie des mêmes communes ainsi que celles de Mantenay-Montlin, Curciat-Dongalon, Arbigny, Asnières, Manziat, Dommartin, Chevroux, Replonges qui ont eu la patience infinie de me recevoir, parfois dans des conditions épiques et qui ont eut au milieu des diverses tâches qui leur sont assignées, encore la force de supporter mon intrusion dans les méandres des archives communales.

Je remercie mes amis de la faculté et compagnons de route pour leur gentillesse et leur soutien, Sébastien et Thiffanie Joly de Lunéville, Nuno Dias de Genève, Anne-Cécile Thuillier d'Auxerre, Habib Hessani de Dijon et Sabine de Paris. Je remercie enfin et pour finir, mes parents, Michelle et Joël Brayard sans qui je ne suis pas certain d'avoir été au bout de ce projet. Qu'ils soient remerciés de tout ce qu'ils m'ont donné par le passé et dans le présent.

C'est à eux, à mon grand-père, Gaston Brayard réfractaire au STO et maquisard de l'Ain aujourd'hui décédé, ainsi qu'à mes enfants Jules et Camille que je dédie ce travail.

I Les levées d'hommes 1791-1795 :

1) Le district de Pont-de-Vaux.

Présentation géographique, état démographique du district, situation du district dans la tourmente révolutionnaire.

2) Les différentes phases de recrutement.

Les volontaires nationaux de 1791 et 1792, les réquisitionnaires de 1793 et l'année terrible, les levées départementales et les levées tardives.

3) Les bataillons de l'Ain aux armées.

La formation des bataillons de l'Ain, les bataillons de l'Ain aux Armées, les amalgames.

II Etudes de prosopographie :

1) Méthodes de travail.

Etat des sources d'archives, L'élaboration du dictionnaire, Etudes des levées.

2) Les hommes.

Etudes des hommes, origines et motivations, les pertes et le retour au pays.

3) Le poids des levées

Le district pressuré, Cantons et communes une autre dimension, inégalités et conséquences.

III Désertions et résistances face aux levées :

1) Insoumis, réfractaires et déserteurs.

Troubles et Résistances aux levées, les désertions massives sous le directoire, rôle de l'entourage et de la population dans la désertion.

2) La résistance religieuse dans le district.

La Haute-Bresse un fief de la résistance religieuse, les missions dans le district, état d'esprit de la population du district.

3) Résistance culturelle et économique.

Enclaves et influences géoculturelle dans le district, La résistance économique, le cas des remplaçants, Traditions, Patois et esprit communautaire.

INTRODUCTION

Les volontaires nationaux ont été au cœur des attentions d'une volumineuse littérature, alliant mythe et réalité et mettant en scène les fameux volontaires de l'An II, ceux qui sauvèrent la Nation et la Révolution en s'engageant en masse dans les bataillons de volontaires nationaux. A l'orée de notre mémoire de Master, c'est en discutant d'un futur thème de travail avec Monsieur Croyet, archiviste de l'Ain et Docteur en histoire, que nous avons choisi de nous pencher sur l'histoire des volontaires de l'Ain. Appréhender une telle histoire n'était nullement possible dans le cadre d'un simple mémoire de Master 2. Aussi nous avons choisi de nous pencher sur les levées d'hommes orchestrées dans le district de Pont-de-Vaux, entité géographique plus propice au cadre de nos possibilités de recherche.

Dans cette zone géographique du Nord-Ouest de l'Ain, aussi appelée « Haute-Bresse », de nombreux hommes furent conduits à intégrer les rangs des armées républicaines à un moment où, la France va entrer dans une série de guerres presque ininterrompues, jusqu'à la défaite de l'Empereur Napoléon à Waterloo. Nous avons choisi de nous restreindre à la période comprise entre les années 1791-1795, qui correspond à l'essentiel des levées révolutionnaires de combattants, avant l'instauration de la conscription par la Loi Jourdan-Delbrel¹. Cette période inclue toutes les levées, à la fois des véritables volontaires nationaux des années 1791 et 1792, mais aussi celles plus larges des réquisitionnaires de 1793, pour se continuer par des levées départementales ordonnées par les représentants en mission.

Le problème des levées d'hommes, s'il a souvent été traité et évoqué dans de nombreuses régions de France, n'a que peu été abordé dans le département de l'Ain et à fortiori dans le district de Pont-de-Vaux. Une seule et unique thèse, écrite et soutenue en 1971 par Jean-Marie Lévy, s'est contentée d'aborder le recrutement des trois premiers bataillons de l'Ain recrutés en 1791². Pour l'essentiel, l'histoire des levées d'hommes dans les 9 districts de l'Ain, reste à écrire. Sur ce nombre, celui de Pont-de-Vaux n'a pas été comme nous le verrons, le plus généreux en hommes. Mais il correspond à un terroir de famille, où mes ancêtres ont vécu depuis au moins cinq siècles. En abordant ce travail, c'est

¹ Loi Jourdan-Delbrel du 5 septembre 1798 qui instaure la conscription pour tous les français de 18 à 25 ans.

² Jean-Marie Lévy, *La formation de la première armée révolutionnaire, efforts militaires et levée d'hommes dans l'Ain*, Thèse Paris I, 1971.

donc aussi un travail de mémoire et un retour sur les pas de mes aïeux, qui m'a conduit à choisir de traiter ce sujet par une étude de prosopographie. En l'occurrence, celle de toutes les levées d'hommes dans ce district, que nous parlions de volontaires, de troupes de ligne, d'armée révolutionnaire ou de gendarmerie.

A l'échelon national, le sujet est bien connu par de nombreuses recherches établies dans le passé ou plus récemment par des chercheurs et des historiens connus ou moins connus. Les levées d'hommes donnent l'illusion d'avoir été arpentées et scrutées. En 2001, Bruno Ciotti dans une thèse solide sur les levées d'hommes sous la Révolution, prouve avec brio, que tout n'avait pas été dit sur l'histoire des recrutements³. Un vaste travail reste à faire dans tous les départements français, pour apporter à la lueur des comparaisons, une véritable vision de ce que furent ces levées et du volontaire national lui-même. Nous avons pu nous même nous en convaincre en nous penchant assidûment sur ce sujet et en cherchant à apporter très modestement notre pierre à cet édifice. Nous n'avions par ailleurs pas conscience de l'importance des levées en question. Dans un entretien avec Madame Pingué, nous fûmes amenés à avancer le chiffre de 300 hommes à étudier, pour le district de Pont-de-Vaux. A l'heure actuelle, en englobant tous les hommes appelés à participer aux divers recrutements, c'est un total de plus de 2 050 hommes qui intéresse notre étude.

C'est un vaste champ de recherche touchant à un panel d'archives souvent inexploitées. Nous espérons présenter un dictionnaire, qui fera l'objet d'une exploitation minutieuse dans le mémoire que nous présenterons en Master 2. A la lueur de ce travail, nous pourrions mettre à jour de nouvelles trouvailles et résultats qui viendront s'ajouter aux travaux effectués en France. A l'échelon local, nous ne pouvons que souhaiter que les autres districts du département de l'Ain, fassent l'objet de recherches et viennent compléter notre travail pour une vue d'ensemble plus affinée. Les recrutements militaires sous la Révolution et sous l'Empire restent finalement presque totalement méconnus pour le département de l'Ain. Jacques Bernet de l'Université de Valenciennes fait le même constat pour la Champagne et la Picardie⁴. Le travail de recherche que nous nous proposons de finaliser entre donc dans un mouvement tendant à répondre aux nombreuses problématiques inhérentes aux levées d'hommes et aux volontaires nationaux. Derrière l'histoire-bataille et événementielle longtemps dominante, la figure du soldat-citoyen, nous apparaît désormais plus clairement et ne cessera sans doute probablement pas d'amener de nouveaux chercheurs vers ce sujet passionnant. Car au-delà des soldats qui partirent aux armées au cœur de l'élan révolutionnaire, c'est tout un pan de l'histoire sociale de notre pays qui transparait et s'ouvre à nous⁵.

³ Bruno Ciotti, *Du volontaire au conscrit, les levées d'hommes dans le Puy-de-Dôme pendant la Révolution Française*, préface de Maurice Garden page 11.

⁴ Jacques Bernet, article paru dans *Civils, citoyens-soldats et militaires dans l'état-Nation (1789-1815)* sous la direction d'Annie Crépin, page 44.

⁵ Maurice Garden dans la préface de l'ouvrage de Bruno Ciotti, déjà cité, page 12.

CHAPITRE I

SOURCES ET TRAVAUX

INVENTAIRES DES SOURCES EXPLORÉES

Pour le sujet que nous avons choisi, les sources manuscrites, ainsi que les travaux des historiens du passé ou du temps présent représentent une énorme masse. Les sources imprimées utilisables sont assez rares. Elles concernent essentiellement les textes de lois, les décrets ou arrêtés qui sont promulgués dans la période concernée et émis par les différentes autorités, de l'échelon national en passant par le département, le district ou même le représentant du peuple en mission. Nous n'avons pas pour l'instant donné une grande importance aux sources imprimées. Notre travail premier a été l'élaboration des listes d'hommes qui participèrent aux levées révolutionnaires de 1791 à 1795 dans notre entité géographique du district de Pont-de-Vaux. Nous avons inséré dans la longue liste de nos sources que les documents, livres, articles et liasses que nous avons effectivement consultées et utilisées. Nous aurions beaucoup aimé par ailleurs faire figurer celles des archives de la Défense, mais le déroulement de notre année ne nous a pas permis de nous rendre au château de Vincennes pour étayer nos recherches. Nous espérons combler ce manque et nous sommes conscients par ailleurs de la relative faiblesse de notre connaissance des travaux plus modernes. L'éloignement de toute bibliothèque universitaire en est la cause et nous espérons également combler ce manque dans la future année d'étude qui suivra celle qui vient de passer.

Nous avons également parfois été déçus notamment des fonds d'archives du département de la Saône-et-Loire. En effet le rattachement de trois communes du canton de Saint-Trivier à ce département nous a conduits à tenter d'assembler l'ancien puzzle administratif. Nous n'avons malheureusement pas trouvé, la dynamique de l'Ain pour les travaux révolutionnaires dans le département voisin de Bourgogne. Au niveau communal, nous avons également parfois été surpris par un vide désespérant. Beaucoup de communes ont perdu leurs archives au fil du temps, dans les aléas des déménagements ou des constructions nouvelles de mairie. Nous devons dire que celles subsistants encore dans les communes sont en danger de disparition. D'autres fonds sont encore à explorer,

particulièrement aux archives de l'Ain. Les sources que nous présentons sont donc pour l'instant dans un état provisoire qui sera amené à être complété et à évoluer.

1° Sources manuscrites :

Archives départementales de la Saône-et-Loire :

Série L

2 L 410-588 District de Louhans :

2 L 493-494 Délibérations du district relatives aux affaires militaires.

2 L 498 Arrêtés de l'administration relatifs au service militaire.

2 L 501-504 comptabilité, recrutements, mandats délivrés aux parents pauvres des défenseurs de la patrie, Mandats délivrés aux militaires.

2 L 505-509 Correspondance relative aux militaires.

Archives départementales de l'Ain :

Sous-Série 3 E, minutes notariales :

Joseph **Rabuel** (1751-1796) notaire à Bâgé-le-Châtel, 3 E 4452.

Marie-Philippe **Lescuyer** (1786-1823) notaire à Bâgé-le-Châtel, 3 E 4330, 4331.

Joseph-Marie **Laroche** (1763-1809) notaire à Bâgé-le-Châtel, 3 E 1320.

Bernard **Bonnet** (1770-An V) notaire à Feillens, 3 E 12919.

Claude-Joseph **Desmaris** (1776-1815) notaire à Pont-de-Vaux, 3 E 6206.

Mathieu **Grognat** (1774-1823) notaire à Pont-de-Vaux, 3 E 6054.

François-Marie **Pic** (1781-1813) notaire à Saint-Laurent-sur-Saône, 3 E 4212.

Claude-Marie **Vuiron** (1784-1815) notaire à Pont-de-Vaux, 3 E 6291 et 6292.

SERIE L

Actes ministériels

1L 196 Actes du ministère de la Guerre (10 septembre 1791-14 pluviôse An VIII).

Registre de délibérations du directoire du département de l'Ain 1791-1799 :

2 L 24, 2 L 25 et 2 L 26 pour 1791.

2 L 27, 2 L 28, 2 L 29, 2 L 30, pour 1792.

2 L 31, 2 L 32 pour 1793.

Affaires militaires pour le département :

2 L 121 registre des commissions militaires, nominations, affectations (1791 An V).

2 L 122 bureau militaire, transcription de la correspondance active (10 thermidor An III au 6 pluviôse An VII).

2 L 131 affaires militaires : correspondance, affaires générales (1791 à An VIII).

2 L 132 Recrutement : (1791 à An VIII).

2 L 133 Déserteurs, réfractaires : (1793 à An VIII).

2 L 134 Victimes de guerre : soldats décédés (1791 à An VIII).

2 L 135 Victimes de guerre : (1790 à An VIII).

2 L 137 Mouvements de troupes : (1790 à An VIII).

2 L 140 Réquisitions et subsistances militaires : (1790 à An VIII).

2 L 141 Armes et munitions : (1789 à An VIII).

2 L 143 Garde Nationale : (1790 à An VIII).

2 L 144 Gendarmerie : (1790 à An VIII).

Affaires militaires pour le district de Pont de Vaux :

9 L 31 Bureau militaire du district, envoi de dossiers au département après avis (26 mars 1792, 30 vendémiaire An II).

9 L 32 Compte rendu par Joubert de la gestion du bureau militaire (30 frimaire-An IV).

9 L 33 recrutement, casernement, faits de guerre, réquisitions (1791-An IV).

9 L 34 Gardes nationales et gendarmerie (1790-An IV).

Administrations des municipalités de cantons pour le district de Pont-de-Vaux :

12 L 5 Administration des municipalités du canton de Bâgé (An III-An XII).

12 L 60 Administration des municipalités du canton de Pont-de-Vaux (An III-An IX).

12 L 70 correspondance municipalité du canton de Saint-Trivier (an IV-An VIII).

12 L 71 Administration des municipalités du canton de Saint-Trivier-de-Courtes (1793-An IX).

Sociétés populaires, correspondances et comités de surveillance :

13L 5 Société populaire de Bâgé.

13L 40 Société populaire de Pont-de-Vaux.

13L 44 Société populaire de Saint-Julien-sur-Reyssouze.

13L 45 Société populaire de Saint-Laurent-sur-Saône.

13L 47 Société populaire de Saint-Trivier-de-Courtes.

13L 60 correspondance de Sans-culottes⁶.

14L 83 Comité de surveillance de la commune de Pont-de-Vaux.

14L 84 Comité de surveillance de la commune de Pont-de-Vaux.

14L 85 Comité de surveillance de la commune de Bâgé-la-Ville.

⁶ Notamment de Deydier de Pont-de-Vaux et de Merle de Bâgé-le-Châtel.

14L 86 Comité de surveillance de la commune de Manziat .

14L 87 Comité de surveillance de la commune de Saint-Trivier-de-Courtes.

Liste des effectifs des bataillons de volontaires de l'Ain, réalisé à l'amalgame des troupes de ligne et des volontaires en 1794. Copie des documents originaux des archives de l'armée de Terre (SHAT Vincennes) :

108 J 84 1^{er} bataillon des volontaires de l'Ain.

108 J 85 2^{ème} bataillon des volontaires de l'Ain.

108 J 86 3^{ème} bataillon des volontaires de l'Ain.

108 J 87 4^{ème} bataillon des volontaires de l'Ain.

108 J 88 5^{ème} bataillon des volontaires de l'Ain.

108 J 89 6^{ème} bataillon des volontaires de l'Ain.

108 J 90 7^{ème} bataillon des volontaires de l'Ain.

108 J 91 8^{ème} bataillon des volontaires de l'Ain.

108 J 92 10^{ème} bataillon des volontaires de l'Ain.

108 J 23 Dossier Joubert

Sous-Série 110 J, registres des baptêmes, mariages et sépultures tenus par les prêtres réfractaires de l'Ain 1790-1801. Cotes consultées pour le district de Pont-de-Vaux :

110 J 57, 70, 91, 93, 106, 154, 155, 171, 172, 176, 177, 178, 181, 184, 185, 201, 211, 212, 213, 214, 215, 216, 217, 218, 219, 220, 221, 229, 231, 248, 258, 262, 271, 272, 274, 275, 276, 294, 297, 300, 301, 320, 321, 330, 332, 333, 334, 336, 350, 370, 440, 441, 442, 443, 444, 445, 446, 447, 448, 449, 450, 451, 453, 455, 456, 457, 458, 459, 462, 464, 465, 468, 469, 470, 471, 472, 473, 474, 475, 481, 482, 483, 488, 505, 507, 511, 518, 522, 536, 538, 549, 551, 552, 562, 563, 575, 577, 581, 582, 628, 629, 630, 631, 632, 633, 645, 646, 647, 648, 659, 668, 669, 671, 673, 674, 675, 676, 677, 678, 685, 687, 689, 691, 692, 694, 696, 697, 699, 700, 701, 708, 712, 714, 721, 725, 728, 734, 740, 745, 756, 790, 796, 814, 815, 850, 854, 855, 856, 857, 859, 861

Archives communales versées aux archives départementales :

Archives communales de Bâgé-le-Châtel :

REV 3 : registre des délibérations et arrêtés de Bâgé-le-Châtel 1791-An II.

REV 5 : Registre des délibérations de l'administration municipale du canton de Bâgé An II-An VIII.

REV 6 : Correspondance.

REV 7 : Administration Générale.

REV 11 à 13 : affaires militaires 1790-An VIII.

1D1 Registre de délibérations An VIII-1825.

Archives communales de Cormoz :

REV 1 correspondance active d'un prêtre réfractaire à la citoyenne Vitte de Cormoz.

Archives communales de Saint-Julien-sur-Reyssouze :

1D1 registres des délibérations pour la période 1784-1815.

Fond de l'Abbé Catherin, registres de délibérations de Saint-Trivier-de-Courtes⁷ :

Registre des délibérations 4 février 1790-22 août 1790.

Registre des délibérations 28 août 1790-29 mars 1791.

Registre des délibérations 31 mars 1791-31 décembre 1791.

Registre des délibérations 5 janvier 1792-23 juillet 1792.

Registre des délibérations 27 juillet 1792-26 décembre 1792.

Registre des délibérations 1^{er} janvier 1793-7 avril 1793.

Registre des délibérations 11 octobre 1793-29 novembre 1793.

Registre des délibérations 28 février 1794-7 juillet 1794.

Registre des délibérations 7 juillet 1794-14 août 1817.

Registre de police de Saint-Trivier 1790-11 juin 1795.

Fonds Juilleron : Le clergé de l'Ain et la Révolution, dictionnaire sous forme de fiche :

Fiches alphabétiques, non cotées.

⁷ Photocopies versées par le père Michel Comtet au début de l'année 2009, non coté. Les originaux ont été dérobés après 1985 date de la confection de ces copies.

Fonds d'archives communales par Canton :

Canton de Pont-de-Vaux :

Archives communales d'Arbigny ⁸:

REV 3 : Registre des délibérations 1790-1821.

REV 4 : Pièces éparses 1790-1797.

REV 4 : Clergé, procès du curé d'Arbigny en 1792.

Archives communales de Boz ⁹:

Registres des délibérations 1790-1815.

Registre de la Garde Nationale de Boz : 1792-1795

Archives communales de Chavannes-sur-Reyssouze ¹⁰:

REV 1 administration de la commune et biens communaux 1790-An IX qui intègre en son sein les registres de délibération 1790-1795.

Archives communales de Gorrevod ¹¹:

Registres délibérations, 1790-1793.

⁸ Fond d'archives inventorié par Georgette Sorret, bénévole d'une association d'histoire.

⁹ Fond d'archives non inventorié et en mauvais état de conservation. Les registres ont subi les attaques du temps, et des hommes (crayonnage, mutilation).

¹⁰ Fond d'archives inventorié par Georgette Sorret, bénévole d'une association d'histoire. Le registre pour le deuxième semestre de 1793 et le commencement de 1794 est manquant.

¹¹ Fond d'archives non inventorié, l'année 1793 est partiellement couverte.

Archives communales de Pont-de-Vaux, chef lieu de canton et de district ¹²:

Série REV :

REV 1 : actes concernant le district.

REV 2 : actes concernant le Canton.

REV 3 : Registre des délibérations du conseil général et du conseil municipal de la commune 1791-1796.

REV 4 : Registre des délibérations de l'administration du canton et du conseil municipal de la commune 1796-1813.

REV 5 : tableau de la population 1790.

REV 18 volontaires 1791-1793.

REV 19 Armées et réquisitions 1790-1813.

REV 20 Garde Nationale 1789-1792.

Série S :

1S hommes célèbres de Pont de Vaux 1622-1990.

1S1 à 1S6 Général Barthélémy Joubert.

Archives communales de Saint-Bénigne ¹³:

Registre des délibérations du conseil général de la commune 1790-1795.

Archives communales de Saint-Etienne-sur-Reyssouze ¹⁴:

Registre des délibérations, 1789-1830.

¹² Fond d'archives inventorié par Georgette Soret, bénévole d'une association d'histoire. Si les registres sont la principale source, les documents concernant le district ont massivement disparu.

¹³ Fond non inventorié.

¹⁴ Fond d'archives non inventorié, le registre le mieux tenu qu'il m'a été donné de voir pour tout le district de Pont-de-Vaux.

Archives communales de Sermoyer¹⁵:

Registres des délibérations du conseil général de la commune, 1790-1800

Reliquat d'un Registre de police de la commune 1790-1793.

Pièces éparses 1789-1800.

¹⁵ Fond d'archives non inventorié, en mauvais état.

Canton de Bâgé-le-Châtel :

Archives communales de Bâgé-la-Ville¹⁶:

Archives anciennes, administration générale, série D

1D1 registre des délibérations An 10-1816

Archives communales de Béréziat¹⁷:

1D1 registre des délibérations An II-1834

Archives communales de Dommartin¹⁸:

Registre des délibérations de 1790 à 1794.

Documents, affiches et arrêtés imprimés de l'An 6 à l'An 14.

Archives communales de Feillens¹⁹:

Registre des délibérations non répertorié dans le fond, 1790-1792²⁰.

Registre des délibérations non répertorié dans le fond, 1793-1794²¹.

1S1 Registre des délibérations 1794-1823.

Série H, H1 affaires militaires, grosso modo de 1798 à 1890.

¹⁶ Fond d'archives inventorié par Monsieur Mercier du centre de gestion de l'Ain en 2008.

¹⁷ Fond d'archives inventorié par Monsieur Mercier du centre de gestion de l'Ain en 2004.

¹⁸ Fond d'archives non inventorié.

¹⁹ Fond d'archives « géré » au sein de la commune par une association de généalogistes.

²⁰ Ce registre est présent dans le fond d'archives mais étrangement non inventorié.

²¹ Ce registre a été retrouvé en octobre 2008 dans une collection particulière.

Archives de Manziat ²²:

Registre des délibérations de 1790 à 1816.

Archives communales de Saint-Laurent sur Saône ²³:

Série D administration municipale :

1D1 à 1D4 : Registres des délibérations du conseil général de la commune 1789-An IV.

1D5 à 1D7 : Registres des délibérations du conseil municipal 1790-1807.

Série H affaires militaires :

5H 1-3 : Mesures d'exception et faits de guerre, important dossier fourre tout comprenant environ une centaine de documents sur les volontaires 1791-1795.

²² Manziat a versé son fond aux archives départementales de l'Ain.

²³ Magnifique fond d'archives inventorié par Monsieur Mercier du centre de Gestion de l'Ain. Certainement un des deux ou trois plus riches de l'ancien district de Pont-de-Vaux.

Canton de Saint-Trivier-en-Bresse :

Archives communales de Cormoz ²⁴:

Registre des délibérations pour la période 1800-1817.

Archives communales de Curciat-Dongalon ²⁵:

Registres des délibérations pour la période 1790-1815.

Archives communales de Jayat ²⁶:

Registre des délibérations du conseil municipal 1790-1810.

Registre des délibérations du conseil municipal 1811-1815.

Archives communales de La Chapelle-Thèle ²⁷:

Fond inventorié par le centre de gestion de la Saône-et-Loire.

1D1 Registre des délibérations 1790.

Archives communales de Mantenay-Montlin ²⁸:

Registre de délibération, 1806-1823.

²⁴ Fond d'archives non inventorié, les tout premiers registres de délibérations ont disparu.

²⁵ Fond d'archives non inventorié, magnifiques registres au grand complet.

²⁶ Fond d'archives non inventorié.

²⁷ Fond d'archives inventorié par le centre de gestion de la Saône-et-Loire.

²⁸ La commune de Montlin a été rattachée à celle de Mantenay en 1806. Le premier registre qui part de ce rattachement existe encore. Les registres antérieurs pour les deux communes ont disparu.

Archives communales de Saint-Jean-sur-Reyssouze ²⁹:

Registres des délibérations n° 1 à 7, pour la période 1790-1821.

Archives communales de Saint-Trivier de Courtes, chef lieu de canton ³⁰:

REV 2 Registre des contributions mobilières de 1791.

REV 6 affaires militaires 1790-1799.

Archives communales de Varennes-Saint-Sauveur ³¹:

Le hameau de Buisserolles a été rattaché à cette commune, malheureusement, le registre des délibérations propre à Buisserolles n'existe pas dans le fond communal.

1D1 registre des délibérations de la commune 1790-1800.

²⁹ Fond d'archives non inventorié, tous les registres au complet.

³⁰ Fond d'archives inventorié par Monsieur Mercier du Centre de Gestion de l'Ain en 2003.

³¹ Fond d'archives inventorié par le centre de gestion de la Saône-et-Loire.

2° Sources imprimées :

Archives départementales :

Arrêtés imprimés du directoire du département :

D339/2, D339/3, D339/4, D339/5, D339/6, D339/7, D339/8.

Fond d'archives de la Médiathèque de Bourg-en-Bresse, E. & R. VAILLAND :

109533 Bibliothèque Nationale, bulletins des lois, tome 7, An IV de frimaire à ventôse.

109534 Bibliothèque Nationale, bulletins des lois, tome 8, An IV de germinal à fructidor.

109563 Code Politique de la France, collection des décrets de l'Assemblée Nationale, Tome X du 18 janvier au 22 février 1791.

109567 Code Politique de la France, collection des décrets de l'Assemblée Nationale, Tome XIV du 15 mai au 7 juin 1791.

109568 Code Politique de la France, collection des décrets de l'Assemblée Nationale, Tome XV du 8 juin 1791 au 23 juin 1791.

501 262, 263, 265, 266, 267, 268, 270, 273, 276, 279, 283, 284, 285, 289, 291, 292, 297, 299, 303, 305, 307, 310, 312, 317, 319, 322, 324, 325, 327, 329 501332, Les affaires militaires dans l'Ain.

503421 P 6, 6 Bis, 8, 11, 12, 13, 19, 20, 30, 31, 33, 34, 35, 36, 38, 39 Révolution, Armée 1793-1799.

502801 Arrêté de l'administration du département de l'Ain pour les secours aux familles des défenseurs de la Patrie.

501 154 à 501 166, Liasse des arrêtés et proclamations des représentants du peuple en mission dans l'Ain et à l'Armée des Alpes.

501 190 à 501 197, Liasse sur les émigrés et prêtres réfractaires.

500 996, Arrêté de l'Administration du département relatif aux mesures à prendre contre les brigands.

503421 P268 à 270, Siège de Lyon 1793.

3° Travaux :

Méthodologie et sources parallèles :

BOIS Jean-Pierre : *Les anciens soldats de 1755 à 1815, problèmes et méthodes*, Revue historique, 1981.

DELSALLE Paul : Cours de licence *Les sciences auxiliaires*, module B223, CTU de Besançon, 2007.

DELSALLE Paul : Cours de licence *Paléographie moderne*, module B222, CTU de Besançon 2007.

MARCHAL Corinne : *Méthodologie, faire un mémoire de Master*, cours de master 1, CTU de Besançon, 2008.

PINGUE Danièle : *Les mouvements jacobins en Normandie Orientale*, Comité des travaux historiques et scientifiques, 2001.

Atlas, dictionnaires et inventaires :

CATTIN Paul et **PLAGNE** Henri : *Histoire des communes de l'Ain, la Bresse et le Revermont*, Tome 1, Horvath, 1984.

CATTIN Paul, **CROYET** Jérôme, **LADDE** Brigitte et **DUPASQUIER** Jérôme : *Les archives de la Révolution dans l'Ain*, Archives départementales de l'Ain, 2003.

CROYET Jérôme : *Répertoire des médaillés de la Légion d'Honneur de l'Ain 1800-1900*, archives départementales de l'Ain, 2000.

DEVOS Jean-Claude, **CORVISIER DE VILLELE** Marie-Anne pour la première édition, **SARMANT** Thierry et **GIBIAT** Samuel : *Guide des archives et de la bibliothèque du service historique*, SHAT, château de Vincennes, 2001.

DUSONCHET Lucienne et **CHANTELAT** Marie : *Répertoire numérique de la Sous-série 3 E, minutes notariales*, tome 1, éditions archives départementales de l'Ain, 1980.

FABRE Marc André, **DEVOS** Jean-Claude, **CAMBIER** André et **GARROS** Louis : *Inventaire des archives conservées au service historique de l'Etat-major de l'Armée (Château de Vincennes, Archives modernes)*, 2^{ème} édition, atelier d'impression de l'Armée, 1954.

FURET François et **OZOUF** Mona (dir.) : *Dictionnaire critique de la Révolution Française*, Flammarion, 1998.

GARNIER Jacques (dir.) : *Dictionnaire Perrin des guerres et des batailles de l'histoire de France*, Perrin, 2004.

GUIGUES Marie-Claude : *Topographie historique du département de l'Ain*, 1873, rééd Laffitte Reprints de 1976.

GUILLOT Patricia : *Répertoire numérique de la Sous-série 3 E, minutes notariales, tome 2, archives départementales de l'Ain, 2000.*

LACHIVER Marcel : *Dictionnaire du monde rural, les mots du passé, Fayard, 1997.*

LADDE Brigitte : *Inventaire de la sous-série 110 J, registres des baptêmes, mariages et sépultures tenus par les prêtres réfractaires de l'Ain, 1790-1801, Archives départementales de l'Ain, 1999.*

MOLIERES Michel et **GRIFFON DE PLEINEVILLE** : *Dictionnaire des braves de Napoléon, 2 tomes, Le livre chez vous, 2004.*

MOREL Octave : *Inventaire sommaire des archives départementales de l'Ain, Série L, Imprimerie du Courrier de l'Ain, 1935.*

REYMOND Paul : *Dictionnaire des vieux métiers, Brocéliande, 1994.*

SAINT-PIERRE Dominique : *Dictionnaire des hommes et des femmes politiques de l'Ain de 1789 à 2003. Bourg-en-Bresse, M&G éditions, 2003.*

SIX Georges : *Dictionnaire biographique des généraux et amiraux de la Révolution Française et de l'Empire 1792-1814, 2 tomes, 1934, rééd 1999.*

SOBOUL Albert (dir.): *Dictionnaire historique de la Révolution Française, Quadrige, 1989, rééd 2005.*

TULARD Jean et **FIERRO** Jean-François (dir.): *Histoire et dictionnaire de la Révolution Française, 1789-1799, Robert Laffont, 1987, rééd 1998.*

Ouvrages généraux sur la Révolution Française :

BERTAUD Jean-Paul : *La Révolution française*, 1989, rééd Tempus, 2004.

BOULOISEAU Marc : *La République jacobine, 10 août 1792-9 thermidor An II*, nouvelle histoire de la France contemporaine, tome 2, Seuil 1972.

FURET François et **RICHEL** Denis : *La Révolution Française*, Marabout, rééd, 1973.

GODECHOT Jacques : *La Révolution Française, chronologie commentée 1787-1799*, Perrin, 1988.

HERRIOT Edouard : *Lyon n'est plus*, 4 tomes, Tome 1 *Jacobins et modérés*, Tome 2 *Le siège*, Tome 3 *La répression*, Tome 4 *La réaction*, Hachette, 1938.

JESSENNE Jean-Pierre : *Révolution et Empire, 1783-1815*, Hachette, collection Carré histoire, Hachette Supérieur, 1993.

LEBRUN François et **DUPUY** Roger (dir.) : *Les résistances à la Révolution*, actes du colloque de Rennes 17-21 septembre 1985, Imago, 1987.

LEFEBVRE Georges : *La Révolution Française*, collection *Peuples et Civilisations*, Editions universitaire de France, 1930, rééd 1953.

MATHIEZ Albert : *La Révolution Française* 3 tomes, tome 1 *La chute de la royauté*, tome 2 *La Gironde et la Montagne*, tome 3 *La terreur, 1922-1927*, Médiations de Noël réédition 1985.

SEDILLOT René : *Le coût de la Révolution Française, vérités et légendes*, Perrin, 1987.

SOBOUL Albert : *Les Sans-culottes*, Seuil, 1968.

SOBOUL Albert : *La Révolution Française*, Editions sociales, 1982.

TULARD Jean : *Les Révolutions de 1789 à 1851*, Tome 4 de *L'histoire de France* (dir) Jean Favier, Fayard 1985.

VOVELLE Michel : *La Révolution Française 1789-1799*, Armand Colin, collection Cursus, 1992, rééd 2006.

VOVELLE Michel (dir.): *L'état de la France pendant la Révolution 1789-1799*, La Découverte, 1988.

VOVELLE Michel : *La chute de la monarchie, 1787-1792*, tome 1, Seuil, collection nouvelle histoire de la France Contemporaine, 1972.

WORONOFF Denis : *La République bourgeoise de Thermidor à Brumaire (1794-1799)*, Paris, 1972.

Ouvrages sur la Révolution Française dans l'Ain :

ABBIAATECI André et **PERDRIX** Paul : *Les débuts de la révolution dans l'Ain 1787-1790*, Les amis des archives de l'Ain, 1989.

CHEVRIER Edmond : *La Bresse pendant la Révolution*, 1869.

COLLECTIF : *Images et héritages de la Révolution dans l'Ain*, colloque de Bourg-en-Bresse des 6 et 7 octobre 1989, Conseil Général de l'Ain, 1989.

CROYET Jérôme : *La mission du représentant Albitte dans l'Ain, 28 nivôse-18 floréal An II*, mémoire de maîtrise sous dir. Serge Chassagne, Université de Lyon II, 1999.

CROYET Jérôme : *Sous le Bonnet Rouge*, Thèse de doctorat sous dir. Serge Chassagne, Université Lyon II, 2003.

CROYET Jérôme : *Antoine-Louis Albitte*, Editions MG, 2000.

DUBOIS Eugène : *Histoire de la Révolution dans l'Ain* 6 tomes, 1933-1935, rééd 1988.

LEDUC Philibert : *Histoire de la Révolution dans l'Ain* 6 tomes, 1879-1884.

LEVY Jean-Marie : *La levée en masse, l'application du décret du 23 août 1793 dans le département de l'Ain*, colloque de 1974, 1978.

JARRIN Charles : *La Bresse et le Bugey, leur place dans l'histoire*, 1887, Verso, rééd 1987.

PLAGNE Henri et **PERONNET** Michel, *La Révolution dans l'Ain 1789-1799*, Horwarth, 1989.

TRENARD Louis : *La Révolution Française dans la région Rhône-Alpes*, Perrin, 1992.

TRENARD Louis : *Histoire des communes de l'Ain*, 1984.

VIVIER Paul : *Au temps des cheminées sarrasines*, Editions de Trévoux, 1980.

VARASCHIN Denis : *Bicentenaire de la Révolution Française, Ain, de Voltaire à Joubert*. Editions du centre départemental de documentation pédagogique de l'Ain, 1988.

Ouvrages généraux et articles sur les aspects militaires de la Révolution Française :

ANONYME : *Les Armées de la République en Savoie (1792-1796)*, Monographie historique de l'écho de Savoie, non daté.

AURIAU François et **LEMASSON** Denise : *De l'Armée de métier à l'Armée Nationale, tome 1, l'Armée d'Ancien Régime*, Archives départementales des Yvelines, 1996.

BERTAUD Jean-Paul et **REICHEL** Daniel : *Atlas de la Révolution Française, tome 3, l'Armée et la guerre*, Paris 1989.

CHUQUET Arthur : *Wissembourg, 1793*, Cerf, 1893.

COBB Richard : *Les armées révolutionnaires instruments de la Terreur dans les départements*, 2 tomes, 1963.

CORVISIER André : *Histoire militaire de la France, tome 2, 1715-1871*, 1992, Quadrige, rééd 1997.

CREPIN Annie : *Construite l'Armée Française, textes fondateurs des institutions militaires*, tome III *De la Révolution à la fin du Second Empire*, Brepols, 2006.

CREPIN Annie, **JESSENNE** Jean-Pierre et **LEUWERS** Hervé (dir.) : *Civils, citoyens-soldats et militaires dans l'Etat-Nation (1789-1815)*, collection études révolutionnaires n°8. Editions société des études robespierristes, 2006.

CROWDY Terry : *French revolutionary infantry 1789-1802*, Osprey, 2004.

CROYET Jérôme : *La bataille de Neerwinden et ses suites vue par le Lieutenant-colonel Mabiez-de-Rouville*, article paru dans *Le bivouac* n° 4/2007 et N°1/2008.

DUVAL C. : *L'invasion de la Savoie par l'Armée Sarde en 1793*, Imprimerie Sariat, 1892.

ECOIFFIER Robert : *Militaires de l'Ain décédés dans le Var, de l'An 2 au 31 décembre 1815*, pages 12 à 15, revue *Nos Ancêtres et Nous*, N° 86.

DEDON : *Précis historique des campagnes de l'Armée de Rhin et Moselle pendant l'an IV et l'an V*, librairie Magimel, Paris, non daté.

GACHOT Edouard : *La première campagne d'Italie, 1795-1798*, Perrin, 1901.

GAILLARD Emile, commandant : *Nos soldats de l'An II en Savoie*, article dans *Visages de l'Ain* n° 54 mars-avril 1961.

KREBS Léonce et **MORIS** Henri : *Campagnes dans les Alpes pendant la Révolution*, tome 1 1792-1793, tome 2 1794-1796, Plon et Nourrit 1891 et 1895.

HENNET Léon : *Etat militaire de France pour l'année 1793*, Paris, 1903.

PETARD Michel : *La Nation en armes*, Tradition magazine n° 30 et 31 de juillet et août 1989.

SANGUINETTI Alexandre : *Histoire du soldat, de la violence et des pouvoirs*, Ramsay, 1979.

SERMAN William et **BERTAUD** Jean-Paul : *Nouvelle histoire militaire de la France, 1789-1919*, Fayard, 1998.

TRANIE Jean : *Les guerres de la Révolution, 1792-1799*, Quatuor, 2000.

TRANIE Jean et **CARMIGNIANI** Juan-Carlos : *La patrie en danger 1792-1793*, Lavauzelle 1989.

TRANIE Jean et **CARMIGNIANI** Juan-Carlos : *Napoléon Bonaparte et la première Campagne d'Italie*, Pygmalion 1990.

TRANIE Jean et **CARMIGNIANI** Juan-Carlos : *Bonaparte, la campagne d'Égypte*, Pygmalion 1988.

TRANIE Jean et **CARMIGNIANI** Juan-Carlos : *Les guerres de l'Ouest, 1793-1815*, Lavauzelle, 1983.

Ouvrages sur les levées d'hommes, les volontaires nationaux et la conscription sous la Révolution :

BERTAUD Jean-Paul : *La Révolution armée, les soldats citoyens et la Révolution Française*, Robert Laffont, 1979.

BERTAUD Jean-Paul : *La vie quotidienne du soldat de la Révolution 1789-1799*, Hachette, 1985.

CHASSIN Charles-Louis : *Les volontaires nationaux pendant la Révolution*, 1899.

CIOTTI Bruno : *Du volontaire au conscrit, les levées d'hommes dans le Puy-de-Dôme pendant la Révolution Française*, 2 tomes, Presses universitaires Blaise-Pascal, 2001.

CREPIN Annie : *Défendre la France, les français et le service militaire de la guerre de Sept Ans à Verdun*, Presse universitaire de Rennes, 2005.

CROYET Jérôme : *Le 2^{ème} bataillon de volontaires de l'Ain*, Bourg en Bresse, 2002.

CROYET Jérôme : *Les Hussards des Alpes et le département de l'Ain*, 2001.

CROYET Jérôme : *Les militaires décédés, 1791-1816*, in La feuille de route N°8, juillet 2002 bulletin mensuel de l'association Maréchal Suchet, armée des Alpes, Lyon.

CROYET Jérôme : *La formation des bataillons de volontaires de l'Ain. Le général Joubert un héros de la Révolution* », Musée Chintreuil, Pont de Vaux 1999.

CROYET Jérôme : *Les volontaires de l'Ain* article paru dans la feuille de route n° 59 de l'association Maréchal Suchet, Armée des Alpes. Juillet 2006.

CROYET Jérôme : *Les compagnies franches de 1792* article paru dans la feuille de route n° 38 de l'association Maréchal Suchet, Armée des Alpes. Octobre 2004.

CROYET Jérôme : *Les cavaliers jacobins et la légion de la Montagne, de la souveraineté à l'armée populaire*, article paru dans la feuille de route n°7 de l'association Maréchal Suchet, Armée des Alpes. Juin 2002.

DEPREZ Eugène : *Les volontaires nationaux, 1791-1793*, librairie militaire R. Chapelot et Cie, 1908.

DUMONT G. commandant : *Etudes de l'armée pendant la Révolution, 1^{ère} série 1791, bataillons de volontaires nationaux, cadres et historiques*, Charles-Lavauzelle, 1914.

GARCIN Michel : *La patrie en danger, histoire des bataillons de volontaires (1791-1794) et des généraux drômois*, Nigel Gauvin, 1991.

LEVY J.M. : *Formation de la 1^{ère} armée révolutionnaire française, efforts militaires et levée d'hommes dans l'Ain*, Thèse de doctorat dactylographiée, Université Paris I, 1971.

PIGEARD Alain : *L'infanterie Napoléonienne 1791-1815*, Hors série n° 19 tradition magazine, 2001.

PRADAL Frédéric : *Le Bataillon du district de Montferme, 1793-1796*, Editions association des amis du canton de Saint-Rambert-en-Bugey, 2003.

Ouvrages parallèles, études des résistances :

ALLOING Louis : *Le diocèse de Belley, histoire religieuse des pays de l'Ain*, 1938.

CATHERIN Abbé : *Notre-Dame de Prompt-Secours, Notice historique sur la chapelle de Bellor à Cormoz*, Librairie Catholique E. Vitte, 1924.

CHRISTOPHE Paul : *1789, les prêtres dans la Révolution*, Editions ouvrières, 1986.

COBB Richard : *La protestation populaire en France, 1789-1820*, Calmann-Levy, 1975.

COLLECTIF sous la Présidence d'Abel Billoud : *Les anciens vous racontent en langage d'autrefois la vie en Bresse*, Editions de l'association Patois et Traditions du canton de Saint-Trivier-de-Courtes, 2001.

FORREST Alan : *Déserteur et insoumis sous la Révolution et l'Empire*, Perrin, 1988.

LEBRUN François et **DUPUY** Roger : *Les résistances à la Révolution*, actes du colloque de Rennes 17-21 septembre 1985, Imago, 1987.

MOULIN Annie : *Les paysans dans la société française de la Révolution à nos jours*, Seuil, collection inédit de l'histoire, 1988.

REBOUL Charles : *Un curé en Bresse pendant la Révolution, Pierre Reboul étude biographique et histoire de la persécution religieuse*, J. Dureuil 1914.

RENOUD G. : *Les curés de l'actuel diocèse de Belley pendant la Révolution*, 1941.

REINHARD Marcel : *Nostalgie et service militaire sous la Révolution*, 1958.

SCHNAPPER, *Le remplacement militaire en France, quelques aspects politiques économiques et sociaux du recrutement*, Seppen, 1968.

SUTHERLAND Donald M. G. : *Révolution et Contre Révolution en France 1789-1815*, Seuil 1991.

TACKETT Timothy, *La Révolution, l'Eglise, la France, le serment de 1791*, Cerf 1986.

VOVELLE Michel, *La mentalité révolutionnaire*, Editions sociales, 1985.

Biographies, lettres, mémoires de militaires :

CHUQUET Arthur : *Dumouriez*, Hachette 1914.

CROYET Jérôme : *Pour la Nation, à la gloire de l'Empire, lettres et mémoires inédits de soldats de l'Ain 1792-1816*, mémoire en vue d'une parution.

GODET : *Mémoires du capitaine Godet*.

JOLICLERC Etienne, *Joliclerc, volontaire aux armées de la Révolution, ses lettres 1793-1796*, Perrin non daté.

MIOT-PUTIGNY : *Putigny, grognard d'Empire*, 6^{ème} édition, Gallimard, 1950.

PERRET L. : deux lettres de volontaires bressans en l'An II publiées dans un bulletin de l'association de la société des naturalistes et des archéologues de l'Ain n° 50.

SCHMITT Jacques : *Joubert la vie brève d'un grenadier bressan*, M&G Editions, 1999.

CHAPITRE II

ESSAI HISTORIOGRAPHIQUE

Pour l'étude des levées d'hommes dans le département de l'Ain

Nous ne nous avancerons pas aujourd'hui à dire que nous avons une parfaite connaissance des sources énormes qui traitent du sujet de l'historiographie militaire de la Révolution et plus particulièrement des levées d'hommes. D'autres avant nous, bien plus érudits et savants, sont là pour témoigner de l'ampleur des travaux effectués et des recherches accomplies sur le sujet. Dans les trente dernières années, Annie Crépin, dans un article du colloque d'Arras survenu en novembre 2003, évoque déjà l'immensité des recherches accomplies et celles encore à venir³². Pour se plonger dans le sujet des levées d'hommes dans le district de Pont-de-Vaux, il nous a fallu commencer à maîtriser l'état des sources bibliographiques, pour acquérir les connaissances et l'esprit critique nécessaire à tout travail de recherches.

Les sources nous ont rapidement apparues nombreuses et variées, tout en étant à la fois dispersées dans le temps et d'inégales valeurs. Longtemps le phénomène des levées d'hommes sous la Révolution a été réduit au mythe du soldat de l'An II, cette figure patriotique et symbolique du combattant de la liberté face à l'esclavagisme et à la barbarie. C'est autour du centenaire de la Révolution Française, en 1889, que les historiens ont vraiment commencé à s'intéresser aux volontaires nationaux. Le terme, par ailleurs tronqué de volontaires, omet d'embrasser l'ensemble des problèmes des levées. C'est une vision simpliste et nécessaire à un contexte historique bien précis qui est alors mise en avant. Les sources historiques de notre étude sont basées sur ces fondations qui ont été depuis complétées par un édifice plus solide. Nous aborderons les levées d'hommes en rappelant les spécificités des ouvrages parus pendant la période de temps qui s'étend de la fin du XIXème jusqu'à nos jours. Nous passerons ensuite aux travaux plus intimes et plus spécifiques au département de l'Ain et au district de Pont-de-Vaux. Enfin nous évoquerons la multiplicité des ouvrages et des sources parallèles que nous avons nécessairement abordées pour traiter les problématiques et les hypothèses qui se sont dévoilées à nous.

³² Annie Crépin, article « nouvelle tendance de l'historiographie militaire de la Révolution et de l'Empire », ouvrage sous sa direction, déjà cité, page 7 à 10

1° Les volontaires nationaux, d'une icône politique et patriotique à leur renouveau :

A l'orée du bicentenaire de la Révolution Française, la France se trouve dans une situation politique qui a beaucoup évolué en l'espace d'un siècle. De nombreux régimes se sont succédés et la France après bien des aléas, des révolutions et des luttes politiques est depuis 1870 sous le régime républicain. Les années qui suivent sont des années politiquement troubles et marquées par un possible retour à une monarchie bourbonnienne. Cette possibilité écartée, la République met en place une idéologie combative qui utilise toutes les armes possibles pour éduquer et convaincre les citoyens français de la force et de la valeur du régime républicain. En peu d'années, la République « des Jules » réussit ce pari de s'implanter durablement dans l'esprit des français et dans leur quotidien. Les mirages de l'Empire s'éteignent en même temps que la possibilité d'un retour monarchique. Pour arriver à ce résultat, l'instruction des français, jeunes ou moins jeunes, est à la pointe des attentions politiques. L'image du volontaire est alors à l'honneur, même si la Marianne républicaine et d'autres symboles sont plus présents dans le paysage français.

Les premiers travaux sont initiés à cette époque, et vont aller croissant jusqu'à l'éclatement du premier conflit mondial. Le volontaire national apparaît comme l'archétype du français, patriote et enthousiaste, défenseur des idéaux révolutionnaires et républicains. Le mythe du soldat de l'An II s'amplifie au regard de la situation internationale. La France vaincue en 1871 a perdu les provinces d'Alsace et de Lorraine et le régime politique utilise l'exemple des guerres révolutionnaires pour magnifier et encourager le courage guerrier gaulois. Les statues célébrant les grands héros militaires de la Révolution s'ajoutent à celles des militaires de l'Empire. Les Marceau, Hoche, Kléber, Jourdan ou Joubert sont largement présentés comme des héros français au cœur pur et aux intentions désintéressées. Le volontaire est traité également dans la même fibre. Dès avant ces nombreux écrits³³, l'histoire de cette période avait déjà été utilisée à des fins politiques. Adolphe Thiers³⁴ fait école en la matière en laissant une œuvre fouillée et complète mais abordant l'ensemble de la période dans une histoire teintée de partialité et tournée vers l'événementiel. Il faut attendre le contexte très particulier de la III^{ème} république pour que le volontaire national sorte d'une histoire globale et soit mis en lumière. Dès lors il reste jusqu'à nos jours au cœur de nombreux travaux de recherches dont les ambitions sont très différentes à travers le temps. Au-delà de l'icône, au-delà de l'image d'Epinal, le volontaire fascine parce qu'il fait

³³ Nous pouvons citer les ouvrages du dijonnais Paul Gaffarel sur *les campagnes de la République et les généraux républicains*, qui paraissent dans les années 1880.

³⁴ Histoire de la Révolution parue aux alentours des années 1845-1850, *Histoire du Consulat et de l'Empire* qui paraît dans la foulée.

partie intégrante en temps qu'acteur du changement radical de toute une société. Il incarne la Révolution au même titre que le sans-culotte ou le conventionnel paré de son écharpe tricolore.

Les ouvrages de cette période s'intéressent par des moyens différents des nôtres à présenter le héros des batailles. Il s'agit de l'homme qui combat aux batailles de Hondschoote ou de Fleurus, au milieu des fumées, solide et brave devant le danger. Il est à se demander si ce soldat pur n'est pas le fruit d'un fantasme, du moins d'un espoir ou du désir que les nouvelles générations suivront les traces de ces héroïques prédécesseurs. Au-delà de cette icône, les campagnes révolutionnaires sont finalement bien mal connues, restées par ailleurs dans l'ombre de celles de Napoléon Bonaparte. Arthur Chuquet³⁵ est probablement le premier à tenter d'écrire une histoire-bataille intégrale des guerres révolutionnaires. Son projet colossal ne peut être mené dans son intégralité, mais montre bien la volonté des hommes du temps, de se remémorer, des temps de victoires où les combattants sont idéalisés dans une guerre de défense et dans une guerre de combat pour des idéaux purs et légitimes. Aucun ouvrage de l'époque ne s'attache cependant à appréhender les aspects sociaux, humains et économiques des guerres révolutionnaires. Nous pouvons cependant citer les travaux de Charles-Louis Chassin³⁶ qui est peut-être l'un des premiers à avoir tenté de comprendre les levées de volontaires et leur organisation. Malheureusement, le titre de son œuvre est un leurre, car cet ouvrage s'il aborde par exemple les textes fondateurs, et s'attache donc à ouvrir l'aspect législatif des levées, se borne ensuite à un historique de tous les bataillons de volontaires levés dans la ville de Paris. Ce travail ne peut, par manque de méthode, nous conduire à bien saisir et à bien comprendre les différents mécanismes qui ordonnèrent, clarifièrent et organisèrent nos armées. Quelques années plus tard, Léon Hennet en 1903³⁷, puis Eugène Deprez en 1908³⁸ se penchent sur la question des armées révolutionnaires. Le premier pose un tableau de toutes les armées françaises en donnant quelques pistes sur les textes législateurs. Mais son livre reste une longue énumération de toutes les unités françaises organisées aux armées. Il garde le mérite d'aborder succinctement les textes législateurs des armes du génie, de l'artillerie et surtout de la gendarmerie nationale.

La période qui précède immédiatement la Grande Guerre est riche en parution sur les volontaires. Au niveau national, le ministère de la guerre lance un grand projet de recherche pour établir les historiques des bataillons de volontaires de tous les départements composant la France de cette époque. Si beaucoup de ces livres restent encore à l'heure actuelle des mines d'informations, nous devons rappeler que ces travaux sont conduits par

³⁵ Il tente d'écrire une histoire militaire de la Révolution s'appuyant sur des travaux d'archives et s'attachant à décrire l'ensemble des opérations militaires dans tous ses détails les plus infimes. Jusqu'à sa mort, il écrit 11 volumes qui traitent des premières opérations de la guerre durant les années 1792-1793. Son œuvre reste inachevée.

³⁶ Charles-Louis Chassin, *Les volontaires nationaux pendant la Révolution*, 1899.

³⁷ Léon Hennet, *L'état militaire de la France en 1793*, 1903.

³⁸ Eugène Deprez, *Les volontaires nationaux 1791-1793*, 1908.

des militaires. Nous citerons au milieu d'un énorme panel, les ouvrages du commandant Flochon ou encore ceux du commandant Dumont³⁹. L'ouvrage de cet officier montre une certaine évolution dans l'intérêt porté au volontaire. L'historique des bataillons reste à l'honneur, mais des listes d'officiers sont fournies pour différentes époques, de la création à l'amalgame. Cet intérêt s'il se restreint à l'élite des officiers⁴⁰ nous indique que l'intérêt s'attache aussi également aux hommes. Nous sommes loin bien entendu d'un intérêt global et social de tous les hommes formant un bataillon. Toutefois, la voie est montrée, l'ouvrage en question reste le seul à notre connaissance qui fournisse un condensé de détails sur les bataillons de volontaires. Il faut souligner que la démarche de son travail et de ceux des historiens du moment, reste focalisée sur les volontaires de 1791 et parfois de 1792. Les temps obscurs et troubles des années suivantes ne sont qu'épisodiquement évoqués. Les projets du ministère de la guerre pour continuer les recherches sur les volontaires et les bataillons de volontaires nationaux sont également stoppés net par le premier conflit mondial. La guerre qui commence arrête et stoppe les différents projets et il est possible que nombre de ces officiers soient par ailleurs tombés à leur tour au champ d'honneur. L'intérêt pour les volontaires est mis en dormance pour nombre d'années. Les besoins d'icônes et les changements de la société font sombrer le volontaire national et les levées d'hommes pendant la Révolution, dans les méandres et les détails de l'histoire.

Ces premiers historiens des levées, nous laissent une histoire traditionnelle, une histoire-bataille. C'est un cadre aveugle et réducteur mais beaucoup de ces ouvrages sont encore utilisables car ils fournissent les premiers travaux réalisés à partir des archives de l'Armée. Ils restent des livres rares et confidentiels, mais leur accession permet de broser un tableau général des bataillons à défaut des volontaires. Il faut attendre l'évolution et l'apparition d'une nouvelle génération d'historiens, pour que l'étude des levées d'hommes sous la Révolution ne se résume pas à la liste des différentes unités de l'Armée Française et de ses cadres. Le mouvement est cependant annoncé, notamment avec l'arrivée des travaux d'Albert Mathiez⁴¹. Ce dernier s'il offre un travail parfois orienté sort des sentiers battus et offre une vision générale différente de la Révolution. C'est en historien et en cherchant à amener des problématiques et des réponses qu'Albert Mathiez écrit son œuvre annonciatrice de changements.

Immédiatement après l'émergence de l'école des annales et influencées par ce courant, que les recherches sur les armées révolutionnaires prennent un nouvel essor. De nombreux historiens s'attachent à retracer et à revisiter la Révolution Française sous tous ses aspects. Le volontaire national n'est pas délaissé et ressurgit notamment au moment des

³⁹ Commandant Dumont, *Etudes de l'Armée Révolutionnaire, 1^{ère} série 1791, les volontaires nationaux cadres et historiques*, 1914.

⁴⁰ Ce travail inclut également un historique d'une grande partie des Lieutenant-colonel qui commandent les bataillons. Un index et un petit dictionnaire est fourni tout à la fin du livre.

⁴¹ Albert Mathiez, *La Révolution Française* en trois tomes parus en 1930 ainsi que *La victoire en l'An II, esquisse sur la défense nationale* qui paraît en 1916.

aléas de la défaite militaire française en 1940. L'aspect patriote du volontariat des FFI ou des FTP n'est pas sans rappeler le vénérable ancêtre qui part aux armées en 1791 ou en 1792. Cette vision de la façon d'appréhender et de faire l'histoire est fondamentalement différente et s'attache à s'intéresser non plus aux faits mais essentiellement aux aspects parallèles de l'histoire. Les sujets militaires et les récits de bataille font places à des études thématiques et quantitatives⁴². Les conséquences et les données d'un problème sont réunies pour poser des questionnements, pour poser des problématiques. Albert Soboul⁴³ spécialiste de la Révolution Française est l'un des premiers à traiter le thème des volontaires en intégrant tous ces aspects, qu'ils soient législatifs, économiques et sociaux. Son œuvre traite de tous les problèmes inhérents aux levées et ne s'arrête pas à éclairer seulement une partie ou une autre des levées. Elle reste l'un des principaux jalons posés par les historiens car elle pose de manière lucide et avant-gardiste, les questions que vont aborder tous les historiens s'intéressant à ces sujets.

Nous pouvons également nous intéresser aux travaux de Marcel Reinhard⁴⁴ puis à ceux d'André Corvisier dans son histoire militaire de la France. Il reprend en partie les bases posées par Albert Soboul mais en intégrant son projet dans un ensemble plus général et correspondant au cadre historique de toute l'Armée Française depuis sa naissance⁴⁵. Dans la continuité de ses recherches, l'arrivée du chercheur Jean-Paul Bertaud⁴⁶ marque un autre tournant. Monsieur Bertaud, lorsqu'il se penche sur les aspects militaires de la Révolution entre dans un champ d'action qui paraît relativement figé. A la fin des années 70, il se propose de revoir entièrement l'histoire des recrutements et renouvelle l'ensemble des problématiques. Son œuvre dense et variée sur l'histoire militaire de la Révolution Française plonge dans l'ensemble des éléments qui constituent l'histoire des recrutements. Ces recherches s'attachent essentiellement à une étude globale et nationale de l'Armée Française. Le citoyen-soldat, l'homme, devient le centre véritable des questionnements. Jean-Marie Lévy dont l'œuvre est restreinte à des travaux parus depuis le milieu des années 60 à la fin des années 80, fait partie des chercheurs qui s'intéressent à l'échelon régional des levées d'hommes⁴⁷. Cette période de recherche correspond au développement d'une histoire revisitée. Elle reste dans la lignée initiée par les créateurs de l'école des annales mais en cherchant à aller plus loin dans la démarche de la problématisation de l'histoire militaire. Les aspects sociaux sont au cœur des travaux qui n'hésitent pas intégrer d'autres aspects des

⁴² Les travaux de Georges Lefebvre en sont un exemple.

⁴³ Albert Soboul, *Les soldats de l'An II*, 1959.

⁴⁴ Marcel Reinhard, *L'armée de la Révolution pendant la Convention*, 1957 pour exemple de divers travaux réalisés les années suivantes.

⁴⁵ C'est-à-dire depuis l'apparition des premières troupes réglées du Roi Charles VII et des réformes qu'il mit en place sous son règne au XV^{ème} siècle, *Histoire militaire de la France, tome 2, 1715-1871*, 1992.

⁴⁶ Parmi d'autres ouvrages de Jean-Paul Bertaud citons *La Révolution armée, les soldats citoyens et la Révolution Française*, 1979. Ou encore *La vie quotidienne du soldat de la Révolution 1789-1799*, 1985.

⁴⁷ Jean-Marie Lévy écrit en 1971 une thèse, *La formation de la première armée française pendant la Révolution, l'effort militaire et les levées d'hommes dans le département de l'Ain*, ainsi que divers travaux sur *La levée en masse dans le département* (acte d'un colloque 1974) ou sur *L'effort de guerre dans le département du Rhône et dans les départements voisins au cours des dix premières années de la Révolution*, 1965.

problèmes en cherchant à insérer les résultats dans un tout cohérent. Avec l'arrivée de la commémoration du bicentenaire de la Révolution Française en 1989, l'occasion est donnée de relancer différents projets et de profiter d'une dynamique qui n'est pas si passagère que nous avons pu le dire⁴⁸.

Par ailleurs à la même époque, Jean-Paul Bertaud, Jean-Marc Lévy, ne sont pas les seuls à travailler sur ce sujet. Leurs travaux en amènent d'autres, notamment et pour exemple, ceux de Jean Delmas⁴⁹, Jean-Pierre Bois⁵⁰, Jean Chagniot⁵¹ et bientôt Annie Crépin. Après Jean-Paul Bertaud et la masse de travaux générés par les autres chercheurs, tous les questionnements semblent verrouillés ou en dormance. Ils seront en fait à la base d'un nouvel essor des recherches sur l'histoire militaire et les recrutements durant la Révolution. Annie Crépin mais aussi Jean-Pierre Jessenne, Jacques Bernet et Hervé Leuwers pour les études dans les départements du Nord de la France⁵², Jean-Paul Rothiot⁵³ pour les départements de l'Est sont à l'origine de grands travaux tournant autour des sujets et des problématiques qui nous intéressent. Sous leurs différentes égides, des travaux universitaires sont initiés essentiellement dans les départements de l'Est et du Nord, encore que les ouvrages que nous avons consultés ne sont peut-être pas représentatif de tous les efforts et des recherches initiées en France. Cette dynamique, est complétée en 2001 par la thèse soutenue par Bruno Ciotti⁵⁴. Son œuvre embrasse l'étude sociale des volontaires de tout le département du Puy-de-Dôme. Elle entre dans le cadre des études dont Richard Cobb regrettait l'absence au niveau de l'étude des désertions⁵⁵. Car en la matière, les résultats chiffrés ne proposent pour l'instant qu'une vue globale ou parcellaire des différents problèmes. Les travaux locaux intègrent une dimension pointue et permettent un zoom sur une région. L'assemblage des différentes recherches permettra un renouvellement total des travaux et des conclusions données par les générations de chercheurs ayant donné l'exemple au cours des 1970-90.

En parallèle de ces travaux universitaires nous avons eu également la chance de voir renaître une certaine forme d'histoire-bataille. Si nous sommes d'accord sur la non-pertinence de cette histoire, sa compréhension n'est pas à négliger car elle entre dans le cadre général de l'histoire elle-même. Nous ne connaissons plus d'histoire militaire vraiment complète et fouillée qui n'aient été écrites sur la période avant l'école des

⁴⁸ Jean-Paul Bertaud est à l'origine du tome consacré aux armées françaises pendant la Révolution dans la collection de *l'Atlas de la Révolution Française, tome 3*.

⁴⁹ Il dirige entre autre les travaux de l'histoire militaire écrite par André Corvisier et traite le sujet dans *L'Armée Française au XIXème siècle entre conscription et tirage au sort* qui dépasse la période que nous étudions.

⁵⁰ Jean-Pierre Bois, *Les anciens soldats dans la société française au XVIIIème siècle*, 1990.

⁵¹ Jean Chagniot, *De l'Armée de Métier à la nation armée (1760-1793)*, 1998.

⁵² Voir Collectif, *Civils, Citoyens-soldats et militaires dans l'Etat-Nation (1789-1815)*, article *Armée et Société dans le Nord*, pages 10 à 30.

⁵³ *Idem*, pages 30 à 44.

⁵⁴ Sa thèse sur les recrutements dans le Puy-de-Dôme a donné lieu à une importante parution : *Du volontaire au Concrit, les levées d'hommes dans le Puy-de-Dôme pendant la Révolution Française*, 2 tomes, 2001.

⁵⁵ Richard Cobb, *la protestation populaire en France (1789-1820)*, 1975, page 92.

annales⁵⁶. Aussi l'arrivée des parutions de Jean Tranié et Juan-Carlos Carmigniani a permis une réécriture à la fois plus simple et plus concise des faits militaires. L'œuvre entreprise concerne l'histoire des armées durant la période révolutionnaire et impériale. Malheureusement elle reste cloisonnée en deux périodes très distinctes, les guerres de l'Empire n'étant pas traitées dans la continuité de celle de la Révolution⁵⁷. Mais les ouvrages de Jean Tranié, nous ont paru les meilleurs, aussi bien par la synthèse du récit que par la richesse iconographique inégalée proposée par l'ample collection élaborée au fil du temps par Jean Tranié et Juan-Carlos Carmigniani. Trois ouvrages sont à retenir, le premier traitant de la première année de guerre⁵⁸. Le second de toutes les guerres de la Révolution⁵⁹, et le troisième des guerres de l'Ouest⁶⁰. L'intérêt complémentaire des trois ouvrages cités de Messieurs Tranié et Carmigniani réside nous l'avons dit dans l'exceptionnelle iconographie développée et étalée sous nos yeux. Le visuel reste un moyen de compréhension, en collant un cadre aux hommes étudiés, en nous plongeant dans l'uniformologie⁶¹, en nous donnant une vision des lieux, des hommes, des armes et du décor qui a été celui des volontaires partis aux armées. L'évocation des combats, reste juste un moyen de comprendre les différentes phases des campagnes, mais la dimension nouvelle de tels ouvrages est également celle de la compréhension des manœuvres, des tactiques et des manières de combattre largement oubliées par le passé. Comprendre l'armement, comprendre la vie courante du soldat et se rendre compte des moyens dont il disposait pour affronter les épreuves de la guerre est une pierre qui s'ajoute à l'édifice de l'histoire des levées⁶².

⁵⁶ Voir cependant Jean-Paul Bertaud et William Serman, *Nouvelle histoire militaire de la France 1789-1919, 1998*, mais qui comme l'œuvre de Corvisier embrasse une période beaucoup plus large que celle de la Révolution et de l'Empire.

⁵⁷ Jean-Pierre Jessenne montre bien l'unité de cette période qu'il situe dans un cadre de date allant de 1783 à 1815, *Révolution et Empire, 1783-1815*. Bernard Fay dans un ouvrage paru à la fin des années 60 *La Grande Révolution 1715-1815*, allait encore plus loin en forçant ses conclusions par une partialité aveuglante mais en posant quelques problèmes intéressants sur la distorsion possible de la période et sur une contestation des cadres de dates posés par les écoles traditionnelles ou non.

⁵⁸ Jean Tranié et Juan-Carlos Carmigniani, *La patrie en danger 1792-1793*.

⁵⁹ Idem, *Les guerres de la Révolution 1792-1799*.

⁶⁰ Idem, *Les guerres de l'ouest 1793-1815*.

⁶¹ Les ouvrages sur cet aspect sont nombreux. Les recherches de Liliane et Fred Funcken ont donné lieu à la parution d'un ouvrage consacré à la Révolution et paru en 1989. La série anglo-saxonne Osprey a produit également plusieurs fascicules sur la Révolution mais cette collection reste axée plutôt sur l'Empire napoléonien. La revue *Tradition magazine* a fourni beaucoup d'articles très utiles à travers plusieurs centaines de numéros et de hors séries parus depuis les années 80.

⁶² Voir également Jean-Pierre Bois, *Les anciens soldats de 1755 à 1815, problèmes et méthodes*, 1981.

Au parcours et à l'étude des sources, nous pouvons donc remarquer une lente refonte des recherches et des conclusions données sur le problème militaire sous la Révolution et bien entendu sur un de ses axes centraux : le recrutement. Si la recherche moderne et récente nous apporte de nouvelles réponses et permet de compléter nos savoirs et nos déductions, les travaux plus anciens font partis de cette construction et sont restés pour beaucoup la base ou le point de départ de tous les chercheurs qui se sont penchés un jour ou l'autre dans l'étude de ces aspects de la Révolution Française. Les travaux anciens ne sont pas à négliger mais sont parfois source d'erreur notamment quant il s'agit de véhiculer certaines confusions⁶³. Les travaux plus récents sont également parfois à relativiser. Nous découvrons également quelques coquilles dans la thèse de Jean-Marie Lévy à propos des deux frères Mabiez-de-Rouville, Lieutenant-colonel de deux unités de l'Ain qui sont confondus⁶⁴. La citation de ces erreurs n'a pas pour but de montrer du doigt ou de dénigrer les travaux des uns ou des autres. Elle montre simplement que le traitement des sources reste une affaire délicate qui doit être accompagnée de recoupements systématiques pour éviter autant que faire se peut les confusions ou des affirmations erronées. Les travaux de recherches sur les volontaires restent un immense chantier qui est loin de sa fin. L'étendue du territoire français et la multiplicité des levées permet un vaste champ de travail. Des pôles universitaires semblent plus dynamisés par la présence d'historiens et de chercheurs reconnus dans cette spécialité et cette période.

L'avancement des recherches permettra probablement de nouveaux travaux d'ensemble pour mieux cerner et problématiser un sujet qui reste encore emplit de zones obscures. Les découvertes à venir concernent par ailleurs d'autres domaines parallèles à celui des levées et de l'aspect simplement militaire. L'aspect régional et intimiste de notre propre domaine de recherche ajoute également une difficulté supplémentaire qui implique une étude pointilleuse et restreinte au district de Pont-de-Vaux. Cet aspect nous conduit donc vers l'appréhension et la compréhension d'une étendue, d'une micro société qui possède également ses propres problématiques et ses propres sources.

⁶³ Il en va ainsi de l'œuvre d'Eugène Deprez, base d'une confusion importante à propos d'un bataillon de l'Ain, celui du district de Montferme, parti aux armées pour soutenir le siège de Lyon. Ce bataillon se transforme en bataillon du département des Basses-Alpes et nous le découvrons par exemple sur le site internet de Bernard Coppens toujours étiqueté comme étant l'un des bataillons de ce dernier département, *Les volontaires nationaux 1791-1793*.

⁶⁴ Thèse de Jean-Marie Lévy, déjà cité, l'erreur est là encore reproduite suite à celle du commandant Dumont établissant un flou par ses annotations sur les deux officiers, *Les bataillons de volontaires nationaux, 1791*.

2° La dimension régionale et locale dans l'étude des levées :

Si nous avons rapidement passé en revue les sources générales et spécifiques aux levées, le sujet que nous nous sommes proposé de développer reste celui d'une étude locale consacrée aux levées d'hommes dans le district de Pont-de-Vaux. C'est donc une dimension totalement différente qu'il nous a fallu comprendre et analyser. Les interrogations quant à ce type de source sont bien entendues très différentes et sujettes à une procédure d'approche propre. En effet, si l'échelon national permet une vision d'ensemble, il ne permet pas de dégager les spécificités régionales. C'est un socle commun, qu'il nous faut étoffer par les données locales des problématiques étudiées. Les éléments ainsi récoltés viennent s'agréger à la construction et au dégagement des résultats et des conclusions. L'échelon régional est lui-même découpé, en plusieurs niveaux, plusieurs cercles que sont le département, le district, le canton et enfin la commune, lorsqu'il ne s'agit pas du hameau.

Les sources locales à interroger sont avant tout celles qui ont été consacrées à la Révolution dans le département de l'Ain et dans le district de Pont-de-Vaux. L'échelle du département a bien sûr donné lieu à des études plus nombreuses et plus sûres que celle consacrées au simple district de Pont-de-Vaux, voire à l'un de ses cantons. Le département de l'Ain reste relativement riche d'études variées qui ont été réalisées à diverses époques. L'intérêt pour la Révolution dans le département de l'Ain a cependant connu des éclipses et des aléas⁶⁵. Le récit de l'ensemble des faits de la Révolution Française a été tenté par trois historiens désormais relativement éloignés de nous. Il s'agit du Comte de la Teyssonnière dont l'œuvre est aux archives départementales⁶⁶. Le deuxième homme est Philibert le Duc, qui écrit son ouvrage entre 1879 et 1882⁶⁷. Fort de 6 volumes, cette tentative est marquée par le propre aveu de l'auteur d'un aspect temporaire et incomplet de ses conclusions. Son ouvrage est également teinté d'un sentiment monarchique qui intègre des partis pris et des ingérences personnelles. Monsieur Plagne indique que cette dimension s'ajoute à celle de la famille. Philibert le Duc est en effet le petit fils de Thomas Riboud, l'une des figurines emblématiques de la Révolution Française dans l'Ain dont il défend bec et ongles les agissements. L'ouvrage a le mérite d'exister et d'avoir été le premier à tenter une synthèse. Les méthodes utilisées et les carences évidentes de l'ouvrage restent un obstacle et font de lui un outil peu sûr et peu utile. La troisième et dernière tentative a été tentée par Eugène

⁶⁵ Voir Henri Plagne dans son article, *La Révolution dans l'Ain, essai d'historiographie*, pages 177 à 185 du collectif, *Images et héritages de la Révolution dans l'Ain*, colloque de Bourg-en-Bresse des 6 et 7 octobre 1989.

⁶⁶ Il s'agit d'un cahier manuscrit rédigé en 1834 que nous n'avons pas consulté. Le livre XII devait embrasser la période de la Révolution Française mais ne fut pas achevé.

⁶⁷ *Histoire de la Révolution Française dans l'Ain*, 1882.

Dubois qui présente dans le milieu des années 1930, une œuvre écrite également en 6 tomes.

Cet ensemble est le plus cohérent et Monsieur Dubois a repris avec plus de rigueur et de méthodes les travaux initiés par Philibert le Duc. Cependant malgré une exploitation des archives départementales très poussée, Dubois nous propose surtout une histoire événementielle calquée sur un modèle de réflexion déjà dépassé dans les années 30⁶⁸. Le texte est alourdi par de très longues situations des documents originaux. Parfois par des lettres entières ou un recopiage systématique de pièces, Eugène Dubois oublie de nous proposer une critique ou une décomposition des documents étalés devant nous. Les tomes qui nous ont été les plus utiles concernent bien entendus ceux qui traitent des années 1791-1795, soit les tomes 2 à 4. Le tome 1 n'est pas non plus inutile, mais les tomes 5 et 6 se perdent dans une description de plus en plus politique des événements. Notamment et surtout par le fait que la richesse des archives départementales et des informations contenues dans nombre de lieux d'archives du département s'amenuise dès que nous arrivons dans les dernières années de la Convention et dans la période du Directoire. Eugène Dubois a l'avantage d'avoir fourni un énorme travail de débroussaillage et chacun des livres comporte des annotations de renvoi à des cotes d'archives aujourd'hui utilisables⁶⁹. Il comporte également quelques documents d'archives aujourd'hui totalement disparus, l'œuvre de Dubois permettant donc un travail de sauvegarde de quelques documents⁷⁰. Son travail donne une version linéaire et chronologique intéressante mais insuffisante. Des zones d'ombres et des oublis sont pointés du doigt par Henri Plagne⁷¹, particulièrement en ce qui concerne le monde paysan et rural. Lorsque nous savons l'importance de la ruralité dans le paysage de l'Ain révolutionnaire, il est évident que l'œuvre d'Eugène Dubois reste limitée dans son utilisation. En ce qui concerne les volontaires et les bataillons de l'Ain, le travail de Dubois connaît les mêmes limites que celles données par la densité d'archives. En effet l'homme ne paraît pas avoir pu consulter l'ensemble des archives du département, notamment à l'échelon du canton ou des communes⁷². Les renseignements compris dans les chapitres qui traitent des levées sont essentiellement consacrés aux premières levées, dont celle de 1791 qui reste à l'honneur. Malgré les défauts dus en partie à l'ampleur et l'aspect novateur du projet, l'œuvre de Dubois est incontournable et ne peut être écartée d'une étude de la Révolution dans l'Ain, qu'elle quelle soit. Mais entre ce travail et le temps

⁶⁸ *Histoire de la Révolution Française dans l'Ain*, 1935. Rappelons que l'école des annales est née dans cette période du fait de Marc Bloch et de Lucien Febvre.

⁶⁹ L'inventaire des cotes de la Révolution Française dans l'Ain a été refait en 2003, entre autre par Monsieur Croyet et Madame Ladde des AD de l'Ain. Mais il comporte une table d'équivalence des cotes permettant facilement de retrouver la ou les sources.

⁷⁰ Il en va ainsi de deux lettres de l'abbé Gueidan, intégralement reproduite par Eugène Dubois, tome 2 pages 176 à 181. Il existait à l'origine 54 lettres et un ouvrage de 15 pages de l'abbé Gueidan, conservés aux AC de Saint-Trivier. Actuellement une seule de ces lettres existe encore, plus les deux reproduites par Eugène Dubois.

⁷¹ Henri Plagne, déjà cité, page 180.

⁷² Il dit lui-même que « la mine des archives est pratiquement inépuisable ». Cette affirmation est exagéré par la nature même du travail de Dubois qui embrassait toute la Révolution dans l'Ain, autant dans son étendue, que dans les thèmes ou la durée, cité par Henri Plagne, idem.

présent nous pouvons désormais insérer un auteur actuellement encore inexploité ou presque : Jérôme Croyet.

Jérôme Croyet, actuellement Archiviste aux archives départementales de l'Ain a soutenu une thèse en 2003 qui aborde les sociétés populaires et le personnel politique de l'Ain sous la Révolution. Avant lui aucune étude complète n'a été entreprise depuis les travaux d'Eugène Dubois dans les années 1930. Si son travail s'attèle essentiellement aux problématiques propres à l'action politique dans l'Ain, sa thèse forte de 5 volumes reprend l'essentiel des aspects de la Révolution dans l'Ain. Le travail entrepris, colossal, ouvre les portes de tous les domaines, de toutes les parties du département. S'appuyant sur une base solide et complétée par un nouveau classement donnant lieu à un nouvel inventaire⁷³, Monsieur Croyet nous donne des précisions en chiffres et en renseignements complémentaires. La formation de la Garde Nationale, le recrutement des hommes et la formation des bataillons sont autant passés en revue que l'équipement et l'armement des volontaires. Par ailleurs, les comptages de membres des sociétés populaires et comité de surveillance, se rapproche par la méthode et la finalité de ceux que nous entreprenons pour les volontaires. Beaucoup de données parallèles sur la démographie, l'économie et la société sont également rassemblés dans cette thèse⁷⁴. Son travail est dans bien des domaines dans la continuité, le renouveau et l'élaboration d'une nouvelle vision de la Révolution Française dans l'Ain. A travers l'évocation des hommes qui se sont engagés politiquement dans cette région, nous découvrons ainsi l'intégralité des questionnements que nous pouvons appréhender pour l'Ain et pour la période concernée. Son travail, est complété et se complète depuis plusieurs années d'autres recherches plus intimes ou plus spécialisées⁷⁵. En amont de cette thèse, Jérôme Croyet a effectué un travail complet sur le représentant en mission, Albitte le fameux « Tigre de l'Ain »⁷⁶. L'intérêt de ces recherches peut paraître moindre, mais le représentant Albitte est un spécialiste des affaires militaires. Il est envoyé dans le département pour activer les ardeurs, les levées et les réquisitions. Son action teintée d'une légende noire tenace est réhabilitée par Monsieur Croyet. Il nous faut rappeler qu'Albitte est également représentant en mission auprès de l'Armée des Alpes et qu'il est à l'origine de plusieurs levées dans les années 1793 et 1794. Le département de l'Ain fait partie de la zone arrière de cette armée dont il fournit avec d'autres des approvisionnements et de l'équipement, du matériel, et ses voies de ravitaillement. C'est pourquoi à ce jour, le travail de ce chercheur étant loin de s'achever, ses recherches et sa thèse sont un passage obligé condensant les derniers résultats des recherches dans l'Ain.

⁷³ Ce nouvel inventaire est établi par les archives départementales de l'Ain, suite à une refonte totale de la série L, l'insertion de nouveaux documents, la réfection et la réparation de quantité d'autres et complété par la parution de cet inventaire, outil de travail précieux pour tout chercheur de la Révolution dans l'Ain.

⁷⁴ Jérôme Croyet, *Sous le bonnet rouge*, 2003.

⁷⁵ Notamment des historiques pour les premiers bataillons de l'Ain, des recherches diverses sur les troupes irrégulières et corps francs et divers articles qui éclairent les aspects militaires dans le département.

⁷⁶ Jérôme Croyet, *Antoine-Louis Albitte*, 2000.

Ces importants travaux ne peuvent suffire à nous renseigner et nous éclairer sur la situation de l'Ain. L'étendue même du département, l'un des plus vastes puisque l'on parle en effet non pas de l'Ain mais des pays de l'Ain⁷⁷, pose déjà en soit un problème. Les situations sont en effet très diverses si nous nous tournons vers les régions montagneuses du Bugey proche de la Savoie, du pays de Gex proche de la Suisse et du Jura ou encore de notre district de Pont-de-Vaux et du bocage bressan. Dans ce petit paysage des sources du département de l'Ain, remarquons que le bicentenaire de la Révolution Française eut d'intéressantes conséquences pour le renouvellement ou l'ajout de nouvelles productions. Messieurs Abbiateci et Perdrix⁷⁸ nous fournissent un travail très complet sur les commencements de la Révolution dans l'Ain. L'ouvrage édité par les archives de l'Ain aborde des thèmes de société nous plongeant dans l'état d'esprit et le mode de vie des habitants du département. Il constitue un préambule intéressant et nécessaire pour poser le décor. Cette base quoi que générale est impérative car les spécificités de l'Ain sont reprises et complétées⁷⁹. A partir de ces bases, les connaissances nécessaires peuvent être très largement étendues grâce aux inventaires des archives de l'Ain élaborés en 1935 et 2003⁸⁰. Les cartes des différents districts nous présentent une vision du découpage administratif de chacun d'eux. Le district de Pont-de-Vaux ayant subi de profonds changements, l'utilité d'un tel outil n'est pas négligeable. Cette approche de la Révolution dans l'Ain, peut être complétée par différentes autres productions modernes. Dans la mouvance du Bicentenaire citons l'ouvrage d'Henri Plagne et Michel Peronnet sur la Révolution dans l'Ain⁸¹ ou le collectif édité par le conseil général de l'Ain et qui fut l'objet d'un colloque de deux journées les 6 et 7 octobre 1989⁸².

Plus tardivement les productions se sont multipliées notamment avec l'inventaire de la Sous-série 110 J traitant des registres paroissiaux clandestins⁸³, le dictionnaire des médaillés de la Légion d'Honneur⁸⁴, le dictionnaire des hommes et femmes politiques de l'Ain⁸⁵. Les ouvrages généraux ou spécifiques au département ne manquent pas et sont utiles à bien des titres. Nous sommes loin par ailleurs d'avoir pu utiliser toute la masse

⁷⁷ Voir le collectif, *Quand les pays de l'Ain deviennent province française, 1601-2001*, 2000.

⁷⁸ André Abbiateci et Paul Perdrix, *Les débuts de la Révolution dans l'Ain 1787-1790*, 1989.

⁷⁹ En ce qui concerne l'histoire générale de la Bresse, citons le collectif *Quand les pays de l'Ain deviennent province française 1601-2001, de la Croix de Savoie au lys de France*, 2001.

⁸⁰ Le premier élaboré en 1935 est également un résumé de la plupart des pièces contenues à l'époque dans la série L. Le second élaboré par madame Ladde et monsieur Croyet en 2003 est renforcé par divers documents, rappels, une chronologie, des tables d'équivalence et quelques pièces iconographiques.

⁸¹ Henri Plagne et Michel Peronnet, « *La Révolution dans l'Ain, 1789-1799* », 1989.

⁸² Collectif, *Images et héritages de la Révolution dans l'Ain*, 1989.

⁸³ Elaboré en 1999 par madame Ladde.

⁸⁴ Elaboré en 2000 par monsieur Croyet.

⁸⁵ Elaboré en 2003 par Dominique Saint-Pierre.

d'information ainsi réunie⁸⁶. Certain d'entre eux comme le livre de Louis Trenard sur la Révolution Française dans la région Rhône-Alpes⁸⁷ est à prendre avec beaucoup de prudence. Le champ d'étude correspond en effet à une entité administrative inconnue à l'époque révolutionnaire. De plus, les régions ainsi rassemblées dans un travail d'ensemble n'offrent pas la cohérence et la plénitude nécessaire pour broser un tableau satisfaisant. Les différentes populations, les situations mêmes et les schémas de sociétés et de traditions sont par trop éloignés. Il en résulte une œuvre qui survole certains aspects, en ignore d'autres et fourmille d'erreurs ou d'approximations. Rappelons également la situation géographique excentrée du district de Pont-de-Vaux où les influences de la Bourgogne traditionnelle et du Jura sont importantes et fausses à bien des égards les conclusions générales de certains ouvrages. La difficulté réside donc dans l'apprentissage des sources générales en y ajoutant les résultats de sources diverses. L'exemple type reste dans l'utilisation des sources communales, réduisant la réflexion à une entité minuscule et peu représentative. Le cas de la démographie est intéressant. Les sources existantes sont pour la plupart fournies par le recensement de l'intendant Amelot réalisé en 1786⁸⁸. Or les chiffres fournis au fil des ouvrages, notamment par Eugène Dubois, sont souvent repris sans vérifications. C'est le cas de Jean-Marie Lévy dans sa thèse sur les trois premiers bataillons de volontaires de l'Ain⁸⁹. Si les chiffres diffèrent peu selon les sources, l'écart pour la population du district est d'environ 3 000 habitants soit un pourcentage non négligeable d'environ 8 % de marge d'erreur.

Ces erreurs, ou le manque de sources conduisent à user de prudence, notamment lorsque les sources sont encore plus localisées. Les ouvrages sur le district de Pont-de-Vaux sont rares et ne concernent que rarement la période révolutionnaire, du moins en exclusivité. Lorsque nous abordons de tels travaux, les méthodes et les réflexions sont parfois en elles mêmes suspectes. C'est le cas par exemple de l'ouvrage de Paul Vivier traitant de la ville de Saint-Trivier de 1641 à 1851⁹⁰. Notaire de profession, cet auteur jouit de la primauté en la matière et de documents notariés éclairants son propos. Conçu selon une approche linéaire et chronologique, l'auteur aligne les anecdotes sans pouvoir nous proposer un tableau réellement satisfaisant. La période révolutionnaire et pré révolutionnaire est par ailleurs traitée avec les registres de délibérations de la commune. Les faits rapportés sont souvent proches de l'exception et hors du quotidien. La vision qui en résulte est faussée, parfois doublement par une prise de note sans doute fantaisiste⁹¹. Si

⁸⁶ Pour l'année 1989, Henri Plagne rappelle que plus de 140 titres paraissent dans cette année, tant en livres qu'en articles de revue, collectif, *Images et héritages de la Révolution dans l'Ain*.

⁸⁷ Louis Trenard, *La Révolution Française dans la Région Rhône-Alpes*, 1992.

⁸⁸ L'original est à la Bibliothèque Nationale de Paris.

⁸⁹ Jean-Marie Lévy, thèse dactylographiée en un volume de 400 pages environ.

⁹⁰ Paul Vivier, *Au temps des cheminées sarrasines*, 1980.

⁹¹ Nous découvrons le récit de la levée du représentant Albitte de juillet 1794 dans cet ouvrage. Le récit proposé par Paul Vivier est exactement à l'inverse du fait réel. Mauvaise lecture, précipitation dans la prise de note devant cette petite anecdote ? Le registre utilisé par Monsieur Vivier, dont une copie est conservée par

l'erreur est humaine, elle nous rappelle que l'historien doit se méfier de l'anecdote, de l'exceptionnel qui n'est pas représentatif d'une situation ou d'un état d'esprit. Les ouvrages locaux nous ont été utiles mais force est de constater que leur utilisation nécessite vérifications et contrôles.

Un des seuls ouvrages traitant des levées d'hommes dans le district, par le biais de la biographie du général Joubert⁹², prête lui aussi à la méfiance. Le propos de son auteur est de nous éclairer sur la vie du général Joubert originaire de Pont-de-Vaux. Par ce biais, les premiers chapitres reprennent l'enfance, l'adolescence puis l'engagement de Joubert dans les volontaires de l'Ain. Pour ces épisodes précis, le général Schmitt ne peut que répéter et utiliser d'anciens ouvrages traitant de la vie de Joubert. Nous avons été également surpris de découvrir l'utilisation de sources suspectes. En effet, les archives communales de Pont-de-Vaux, possèdent un petit cahier racontant la vie du général Joubert⁹³. L'analyse du document situe sa rédaction immédiatement après la mort de Joubert. Cependant l'auteur est inconnu et les récits héroïques qui sont décrits au cours de ces lignes ressemblent beaucoup à la mise par écrit de diverses traditions orales. La dimension même de héros de la République et du culte des combattants tombés sur le champ de bataille, introduit une certaine part d'exagérations voulues ou non par ailleurs. C'est pourquoi à la lecture de la levée des volontaires de 1791, nous sommes surpris de voir étaler quelques chiffres des contingents du district. En particulier pour Saint-Trivier, donné pour avoir fourni 26 volontaires en 1791. Ce nombre est issu de l'histoire de la Révolution Française dans l'Ain d'Eugène Dubois⁹⁴. L'établissement de notre dictionnaire, ne nous a pas permis de découvrir le moindre document d'archives, ni au niveau départemental, ni au niveau communal, permettant de confirmer ce chiffre⁹⁵. Ces constatations nous ont amené parfois à laisser de côté des ouvrages locaux, comme celui écrit par le maire de la commune de Manziat dans les années 1980⁹⁶. La méconnaissance des faits révolutionnaires ou du moins l'insuffisance de connaissances permettant de déchiffrer et de comprendre l'étalage des écrits des registres de délibérations de la commune, rend l'utilisation de ces écrits difficiles. La source d'archives est alors dans bien des cas préférable à la consultation et l'exploitation de ces livres. Leur

les AD de l'Ain (fond Catherin non encore coté) dément la version donnée sur l'action de Louis Tellier menuisier de Saint-Trivier.

⁹² Jacques Schmitt, *Le général Joubert, la vie brève d'un grenadier bressan*, 1999.

⁹³ Le document est cité par le général Schmitt. Des pans entiers de ce récit transparaissent à la lecture de son ouvrage. Le fameux cahier, non relié, d'une quinzaine de pages est écrit à la plume. Selon quelques indices, notamment le fait qu'un cadeau du gouvernement hollandais (un harnachement de selle), est indiqué comme étant encore en route pour Pont-de-Vaux. Il ne peut donc s'écouler un long moment entre la rédaction et la mort de Joubert à la bataille de Novi, peut-être même seulement quelques mois, ce qui situerait l'écriture du document en 1799 ou 1800, 1801 paraissant déjà trop éloigné, Série 1S1, AC de Pont-de-Vaux.

⁹⁴ Eugène Dubois, déjà cité, 6 volumes 1935.

⁹⁵ Les volontaires de Saint-Trivier sont 22. Encore sur ce total doit-on compter seulement 16 partants dont un homme pour un bataillon de la Saône-et-Loire.

⁹⁶ Ouvrage reprenant l'ensemble des registres de délibérations de la commune et retraçant la vie de la commune.

intérêt au niveau local est certain et avéré. Dans le cadre d'une étude universitaire, la dangerosité de se référencer à de telles sources est forte.

Dans l'ensemble, à l'échelon local, l'utilisation et le parcours des sources régionales est un exercice difficile. Certains ouvrages sont pointilleux et entrent dans un détail parfois désuet. D'autres s'intéressent à des éléments qui, s'ils ne sont pas assemblés à d'autres, ne peuvent utilement servir. Comment en effet comprendre les levées sans avoir pris connaissance de la situation de l'Ain en 1789 ? Comment les comprendre sans connaître l'épilogue, celui des années 1796-1815, qui termine la période et voit le système des levées se muer en une conscription nationale organisée ? L'étude des sources, nous apprend donc à établir différents cercles, partant de l'exemple national pour descendre à celui intimiste de la commune. Plus que dans l'étude de sources générales, l'échelon régional présente également une hétérogénéité de valeur et de thèmes très étendue et complexe. L'intérêt des parutions et des recherches centralisées aux Archives départementales, nous a frappés lors de notre première année de recherche. Il est à souhaiter, que la dynamique existante dans l'Ain, sera source de nouvelles productions et de nouveaux apports. La recherche privée et l'érudition locale apportant en revanche, une verve, des visions différentes et plus accessibles des différents pans de l'histoire locale. Citons en exemple l'abbé Catherin⁹⁷, chercheur infatigable pour le canton de Saint-Trivier, qui est à l'origine de la sauvegarde et de prise de notes détaillées conservées aujourd'hui aux archives départementales de l'Ain.

⁹⁷ Malheureusement décédé depuis peu, mais à l'origine avec le père Michel Comtet d'un énorme travail de sauvegarde sur le canton de Saint-Trivier tout particulièrement.

3° Les sources parallèles face aux problématiques des levées :

En parallèle du parcours que nous avons mené et que nous mènerons encore l'année prochaine, pour renforcer nos connaissances sur la Révolution et les levées dans le district de Pont-de-Vaux, nous avons du nous intéresser à des domaines bien différents de celui que nous étudions présentement. Des problématiques nouvelles et des interrogations se sont présentées à nous lorsque nous avons avancés dans l'établissement des listes d'hommes et du dictionnaire des hommes ayant participé aux levées de 1791 à 1795. Des hypothèses se sont formées que nous présenterons à la fin de ce mémoire, et qu'il nous a fallu explorer. C'est en ce sens, que ces sources, qui abordent souvent des sujets pointus et non militaires sont à prendre à part et avec d'autres méthodes. Ces sources concernent nous l'avons dit les questionnements que nous avons dégagés. C'est en particulier la désertion qui a piqué notre curiosité et nous a semblé la question primordiale de ces recherches.

Du volontaire national de 1791 partant aux armées dans l'euphorie générale, aux réquisitionnaires de la levée en masse d'août 1793, il y a un état d'esprit et une situation totalement différente. Le mythe du soldat de l'An II, du vieux grognard ayant fait toutes les campagnes de la Révolution et de l'Empire s'effondre lorsque nous parcourons ces fameuses listes. La désertion est un acte connu et qui a été étudié au niveau national⁹⁸. Mais le phénomène garde ses zones d'ombre comme le fait justement remarquer Richard Cobb dans son ouvrage sur la protestation populaire⁹⁹. Dans les années 1795 à 1797 des milliers d'hommes rentrent chez eux, parfois avec armes et bagages ou par contingents entiers¹⁰⁰. Les déserteurs sont si nombreux dans certaines zones, ou communes, que l'établissement d'une carte s'est avéré évident. Or dès ce moment trois constatations apparaissent rapidement : d'une part les communes où la résistance religieuse est forte ont des contingents de déserteurs parfois impressionnants¹⁰¹. D'autre part, les axes de circulation traversant les communes du district, semble jouer une influence vers un amoindrissement du phénomène¹⁰². Enfin l'étude des traditions nous conduit à faire émerger une interrogation plutôt étrange sur

⁹⁸ Alan Forrest, *Les déserteurs et insoumis sous la Révolution et l'Empire*, 1988.

⁹⁹ Richard Cobb, *La protestation populaire en France (1789-1820)*, 1975, page 92.

¹⁰⁰ Par exemple la désertion massive de 200 hommes de la 26^{ème} demi-brigade légère composée en partie par des hommes du 9^{ème} bataillon de l'Ain et qui survient en janvier 1797, lors du transfert de l'unité vers l'Armée d'Italie, AD de l'Ain, 12 L 70.

¹⁰¹ C'est le cas des communes de Saint-Jean-sur-Reyssouze, Saint-Nizier-le-Bouchoux, Feillens, et en moindre mesure de Curciat-Dongalon, Manziat et Cormoz.

¹⁰² Notamment l'axe Bourg-Châlons qui traverse les communes de Jayat, Saint-Julien et Saint-Trivier, ou encore celui du val-de-Saône, qui part de Saint-Laurent, en passant par Replonges, Feillens, Manziat, Ozan, Pont-de-Vaux, Arbigny et Sermoyer. Avec l'exception notable du groupe Feillens-Manziat.

l'influence des cultures communautaires au sein même du canton de Saint-Trivier. Dans l'étendue de ce territoire diverses variantes du patois bressan sont parlées. Il semble bien que cette carte des patois s'assemble parfaitement à celle des désertions, des résistances religieuses et en moindre mesure de celle des axes routiers et de communication. C'est à ces constatations premières que notre travail s'est orienté vers la recherche de sources qui pourraient nous éclairer sur le sujet.

Le premier sujet celui des résistances religieuses a fait couler beaucoup d'encre et reste au cœur de polémiques historiennes voire politiques encore vivaces aujourd'hui¹⁰³. Une dense littérature a été produite et reste épineuse du fait de travaux divers et présentant parfois des avis totalement opposés et contraires. La difficulté réside alors dans la recherche d'ouvrages impartiaux et capables de nous apporter des réponses claires. Car s'il entre dans notre problématique, le sujet religieux sous la Révolution n'est évidemment pas notre objectif premier. Divers ouvrages de facture récente nous ont permis de dégager les lignes de ce sujet pour tenter de faire le lien entre une désertion massive et la résistance religieuse. L'un de ceux que nous avons retenus est l'ouvrage de Timothy Tackett¹⁰⁴. Son panorama de la France face au serment de la constitution civile du clergé et de toutes les résistances qui en sont issues, nous amène à pouvoir situer, le département de l'Ain et le district de Pont-de-Vaux¹⁰⁵. Louis Trenard nous donne quelques renseignements utiles en nous présentant rapidement la situation dans l'Ain. Son livre que nous avons évoqué¹⁰⁶ énonce des conclusions que nous pourrions peut-être vérifier grâce à nos listes d'hommes. Les deux ouvrages sont complémentaires et donnent des pistes utiles pouvant éclairer nos constatations. Au niveau national, l'ouvrage collectif de François Lebrun et Roger Dupuy¹⁰⁷ et celui de Donald Sutherland¹⁰⁸, étayaient nos connaissances pour poser le décor. Le problème religieux est bien connu, mais sa connexion avec le problème des désertions beaucoup moins. Les travaux locaux sont nombreux également, la société Gorini¹⁰⁹ produit de nombreux articles dans ses bulletins sur les prêtres réfractaires. Mais il s'agit surtout de biographies souvent très orientées et impartiales. Dans les années 1930-1940, le problème a conduit Louis Alloing¹¹⁰ et G. Renoud¹¹¹ à traiter le problème religieux au niveau local. Les travaux de Monsieur Renoud ont consisté à l'établissement d'une liste des religieux en résistance dans le département de l'Ain. Seul, son ouvrage n'est guère

¹⁰³ Notamment par rapport aux guerres de l'Ouest.

¹⁰⁴ Timothy Tackett, *La Révolution, l'Église et la France, le serment de 1791*, 1986. Notamment aux pages 286 et 344 concernant directement le département de l'Ain.

¹⁰⁵ Chiffres donnés pour le district par Jérôme Croyet dans sa thèse déjà citée.

¹⁰⁶ Louis Trenard, déjà cité, page 503 et 504, 581 à 583.

¹⁰⁷ François Lebrun et Roger Dupuy, *Les résistances à la Révolution*, 1987.

¹⁰⁸ Donald Sutherland, *Révolution et Contre-révolution en France, 1789-1815*, 1991.

¹⁰⁹ Société d'érudits très active publiant des bulletins et très orientée dans la défense de la religion catholique.

¹¹⁰ Louis Alloing, *Le diocèse de Belley, histoire religieuse des Pays de l'Ain*, 1938.

¹¹¹ G. Renoud, *Les curés de l'actuel diocèse de Belley pendant la Révolution*, 1941.

utile et doit être complété par d'autres sources comme le fond de l'abbé Juilleron¹¹² ou l'ouvrage de Charles Reboul¹¹³. Le désavantage de ces ouvrages reste à la fois leur âge et l'intention affichée de leurs auteurs. Les opinions contre-révolutionnaires y sont souvent clairement affichées, nous incitant à la prudence. Aucun ouvrage local à notre connaissance ne s'est attaqué au problème religieux autrement que par l'évocation des biographies de ces prêtres. Nous avons pu établir pour notre part une liste du clergé du district de Pont-de-Vaux. Mais comme les ouvrages cités, elle ne peut servir que confrontée et utilisée avec d'autres documents¹¹⁴.

Cette recherche au niveau local nous a permis d'entrer en contact avec quelques personnes savantes de l'ancien district de Pont-de-Vaux. Si les sources orales ne sont bien entendues pas chose commune, nous tenons quant à nous, à faire part de notre expérience en la matière. L'idée de départ n'était pas de rechercher des traditions orales locales mais plutôt d'être dirigé par ces érudits locaux vers une littérature peu accessible et évoquant l'histoire d'entité géographique vraiment petite. C'est ainsi que nous avons été à la rencontre du père Jean Bernard replié en retraite dans la commune de Cormoz¹¹⁵. Dans ce cas précis, la commune de Cormoz n'a pas conservé ses registres de délibérations avant l'année 1800. Les renseignements récoltés sur celle-ci sont donc parcellaires et rares. Nous ne pensions pas à la rencontre de Jean Bernard, historien et spécialiste des monuments religieux et du patrimoine religieux des pays de l'Ain, que l'enseignement retiré de cette rencontre serait capital pour la suite de nos recherches. Originaire de Cormoz et d'une famille ancrée dans la région, Jean Bernard nous a transmis un certain nombre de traditions orales ayant traversées le temps pour arriver jusqu'à notre époque. Si la méfiance et la circonspection est bien sûr de mise, c'est par une série de trois entretiens, que nous avons appris l'existence d'un lieu de pèlerinage ancien et populaire au moment de la Révolution, à Bellor lieu-dit de Cormoz¹¹⁶. Ou encore de nous intéresser aux statues religieuses retrouvées murées dans les murs d'une ferme du hameau de Matrignat à Saint-Nizier-le-Bouchoux¹¹⁷. Il est assez remarquable

¹¹² Dans un patient travail de fourmi, l'abbé Juilleron a annoté des centaines de fiches, par ordre alphabétique et recensant tous les prêtres de l'Ain pendant la Révolution. Son travail effectué dans les années 1950-70, a consisté à relever toutes les références aux prêtres dans les archives de l'Ain et les bulletins de la société Gorini. L'objectif étant la parution d'un dictionnaire du clergé de l'Ain pendant la Révolution. Ces fiches par ailleurs écrites sur un incroyable assemblage de papiers brouillons (allant du sac à fruit d'épicier au morceau de lettre recyclée), ont été déposées aux AD de l'Ain et ne sont pas encore cotées.

¹¹³ Charles Reboul *Un curé en Bresse pendant la Révolution*, 1914.

¹¹⁴ Notamment les registres des délibérations du département, et les documents des affaires religieuses des différents cantons du district contenus dans les archives communales de Bâgé, Saint-Trivier et Pont-de-Vaux.

¹¹⁵ Une des communes les plus occidentales du district, très proche du Jura et au cœur d'un groupe de communautés où la désertion fait des ravages.

¹¹⁶ Voir à ce sujet le fascicule de l'abbé Catherin, *Notre-Dame de Prompt Secours, notice historique sur la Chapelle de Bellor à Cormoz*, 1924.

¹¹⁷ Voir à ce sujet l'inventaire historique et archéologique du canton de Saint-Trivier en vente dans certaines mairies du canton.

également de constater que la présence de fermes à cachette¹¹⁸ est encore dans les mémoires des anciens du pays. Près d'un siècle après les recherches de Monsieur Reboul sur son illustre ancêtre¹¹⁹, les différentes cachettes sont encore connues, parfois intacte ou clairement identifiée, comme celle présente au lieu-dit « du bout du monde ». Cette rencontre nous a permis de récolter des sources¹²⁰ que nous n'aurions certainement pas abordées. C'est pourquoi nous avons renouvelé l'expérience en partant à la rencontre d'Emile Pauget, agriculteur en retraite résidant à Saint-Trivier-de-Courtes¹²¹.

Au-delà du contact humain toujours agréable lorsqu'il s'agit d'évoquer l'histoire locale, Monsieur Pauget, patoisant, a été l'une des personnes à participer à l'élaboration d'un ouvrage sur la pratique et les différences du patois bressan dans le canton de Saint-Trivier¹²². A priori ce sujet est très éloigné de nos volontaires, mais il s'agit des langues et d'un état d'esprit et de traditions que ces hommes ont connu. En nous penchant de plus près sur la problématique des langages, Monsieur Pauget a développé avec une vingtaine d'autres patoisants, un découpage du canton en trois grandes zones où les patois sont à la fois différents et similaires. Différents par le fait des prononciations et la différence structurelle de certains mots, mais similaires par une compréhension générale des mots usités dans les trois zones de patois du Canton. Notre surprise a été grande lorsque nous avons constaté que les zones en question correspondent à une carte des désertions encore à établir, mais clairement lisible à l'établissement des listes de volontaires. L'ouvrage en lui-même ne peut nous amener des réponses, il s'agit d'abord d'un passage en revue des communes, puis d'un petit dictionnaire comparatif qui balaye les choses usuelles de la vie paysanne et rurale de la fin du XIXème au début du XXème siècle. Une deuxième rencontre avec Monsieur Pauget, a permis d'affiner le problème du langage patoisant dans le canton de Saint-Trivier, pour arriver à un découpage possible en 5 zones différentes, dont les 3 principales précédemment évoquées. Ce découpage, correspond d'une manière plus éclatante avec la carte des résistances religieuses et des désertions. Cette piste étonnante, nous conduit à rechercher quelques éléments de réponses que nous avons trouvés de manière très éparpillée. L'article de Gilles Morin sur les résistances linguistiques au discours révolutionnaire¹²³ est l'une des rares sources s'intéressant au problème des patois. Il évoque la fameuse enquête de l'abbé Grégoire réalisée juste

¹¹⁸ Voir l'ouvrage de Charles Reboul déjà cité. Les communes de Curciat-Dongalon, Courtes, Saint-Nizier-le-Bouchoux, Cormoz, Varennes Saint-Sauveur (cette dernière en Saône-et-Loire)

¹¹⁹ Le curé Reboul, prêtre réfractaire et missionnaire dans la Haute-Bresse, très actif et cité également par Louis Trenard dans son ouvrage sur la Révolution dans la région Rhône-Alpes, déjà cité, pages 581 et 582.

¹²⁰ En particulier l'ouvrage de Paul Vivier, déjà cité sur l'histoire de la commune de Saint-Trivier, ou encore *L'histoire de la Bresse et du Bugey* du père Gacon, préfacé par Emile Bocquillod, réédition de 1989 de celle de 1825.

¹²¹ Emile Pauget a recueilli différents témoignages familiaux et a écrit ses mémoires. Patoisant c'est à ce titre que nous sommes allés à sa rencontre.

¹²² Collectif sous la direction d'Abel Billoud, *Les anciens vous racontent en langage d'autrefois la vie en Bresse*, 2001.

¹²³ Collectif sous la direction de François Lebrun et Roger Dupuy, déjà cité page 232 et 233.

avant la Révolution¹²⁴ qui à travers tous les patois et les dialectes de France se donnait comme objectif de référencer l'ensemble des langages utilisés dans l'hexagone. Réalisée sous forme d'un questionnaire nous en sommes justes aux prémices de notre enquête à ce sujet. Il semble bien cependant que l'influence communautaire, l'influence culturelle et le poids de traditions bien ancrées soit un des éléments qui pourrait nous fournir la clef de la complexe question de la désertion dans le district de Pont-de-Vaux. Les sources qui peuvent nous y aider sont cependant disséminées dans des ouvrages qui abordent des sujets très divers et très éloignés de notre propos. L'échelon de la recherche locale permet l'utilisation des traditions orales et d'une mémoire commune ancienne. Elle ne doit pas faire oublier la vue d'ensemble des questionnements et l'aspect parfois amateur et peu méthodique de tels travaux. Les sources locales plus que d'autres nous obligent à exercer un esprit critique et la recherche des motivations réelles qui les ont générées.

Les recherches parallèles posent le problème de l'assemblage des différentes sources. L'utilité de telle ou telle information doit être pesée et murie. Elles amènent par ailleurs de nouveaux questionnements qui ne doivent pas forcément interférer avec l'objectif final et l'étude des levées d'hommes dans le district de Pont-de-Vaux. L'ensemble du sujet révolutionnaire reste encore de nos jours un sujet parfois épineux. Les implications politiques, religieuses et sociales de la Révolution sont parfois encore vivaces. Dans l'étude des confins de notre sujet, ou du moins dans l'examen des éléments parallèles à celui-ci, les sources doivent être pensées, complétées et triées pour aider à soutenir notre propos et tenter de vérifier et de corroborer des hypothèses. Beaucoup d'ouvrages, dont par exemple celui de Charles Reboul doivent être décryptés pour nous fournir une vision moins affirmative et moins simpliste¹²⁵. C'est probablement à l'approfondissement des sources parallèles que nous avons éprouvé le plus de difficulté. Timothy Tackett, dans son ouvrage sur le serment constitutionnel des prêtres dit clairement que le département de l'Ain fait partie de ceux qui furent patriotes et enthousiaste face aux idéaux républicains. Mais il constate également que ce dernier

¹²⁴ André Abbiateci et Paul Perdrix dans leur ouvrage déjà cité sur les débuts de la Révolution dans l'Ain, évoque également l'enquête des patois de l'abbé Grégoire, page 99.

¹²⁵ Descendant du curé Reboul, Charles parcourt le canton et la commune de Saint-Nizier pour écrire son livre. Les traditions qu'il récolte à cette date sont essentiellement des souvenirs recueillis auprès de vénérables vieillards. Son enquête s'attache surtout à retrouver les lieux de cachette et les descendants de ceux qui aidèrent l'illustre missionnaire. Or le travail n'est pas complété par l'interrogation des descendants de ceux qui furent d'ardents républicains. Charles Reboul rapporte par exemple l'hostilité de quelques notables, lorsque le père Reboul est nommé curé de Saint-Nizier sous le Consulat (il exerce son ministère jusqu'à sa mort en 1837). La vision après lecture de son ouvrage est celle d'une commune religieuse et en résistance. La gendarmerie est même décrite comme protectrice et bienveillante au moment des persécutions. Cependant là aussi, le père Reboul doit fuir sa mission pour échapper aux poursuites ce qui prouve bien que le laxisme et la bienveillance des autorités locales étaient tout de même limitée à une sympathie restreinte à la conscience des uns et des autres mais nullement collective. En tout cas pas de manière ostentatoire, l'arrestation d'un autre missionnaire, Levrat décrite pages 184 et 185 montre bien cette limite et permet de relativiser les conclusions de cet auteur. Louis Trenard quant à lui parle de la diffusion d'écrits appelant à la désobéissance civile par rapport aux lois de la République. Dans notre enquête, nous n'avons trouvé aucunes traces, aucunes preuves qui puissent confirmer la rédaction et la diffusion de tels écrits. Louis Trenard, déjà cité, pages 581 et 582.

cultive en son sein un conservatisme religieux fort et bien implanté¹²⁶. Les deux cartes du conservatisme religieux et du progressisme s'opposent en principe mais sont la réalité de la situation du district de Pont-de-Vaux. L'enseignement principal de ce fait, est que les sources parallèles et locales ont une vision limitées et limitatrice, une vision ne prenant en compte qu'une partie des éléments pour donner une réponse satisfaisante à nos questions.

Envisagées dans leur ensemble, les sources permettant d'étudier les levées d'hommes dans le district de Pont-de-Vaux sont impressionnantes. Nous sommes loin d'avoir au cours de notre d'étude fait le tour du sujet. Nombre d'ouvrages, nous ont échappé et leur relative rareté rend parfois difficile leur consultation. Des questionnements aussi divers que la résistance économique, la paysannerie n'ont pas encore été étayés¹²⁷. Le problème des remplacements entre également dans ce manque. Relativement bien connu pour la période du consulat et surtout de l'Empire, les remplacements propres par ailleurs à la levée des 300 000 hommes et celle des 30 000 hommes de cavalerie le sont moins¹²⁸. Les aspects purement psychologiques sont également à explorer car nous oublions souvent que le volontaire de 1791, le réquisitionnaire de 1793 ont un système de pensée, des raisons d'agir ou de désertir, qui pourraient être beaucoup plus simplistes ou prenant en compte un aspect plus pratique¹²⁹. D'autres questionnements et nombre d'ouvrages sont encore à consulter et à explorer. Le problème des volontaires et des recrutements a connu une évolution lente avec des périodes de dormance et d'arrêt. L'écriture des levées, l'exploration du sujet militaire de la Révolution a été considérée parfois comme arrivé à sa fin¹³⁰. Depuis quelques années, les travaux ont repris et sont sources d'enseignements. Le dynamisme de certains pôles universitaires permettra peut-être de continuer à apporter des réponses. Le soldat-citoyen est au cœur de la Révolution. Il en est un acteur, un défenseur, un témoin, mais à l'étalage et à la compréhension des sources, nous pouvons nous demander si les réponses ont été toutes données. Les manques sont grands et les zones d'ombres encore vastes autour du volontaire. Le puzzle national des levées reste à compléter pour permettre une vision d'ensemble éclairée s'appuyant sur les spécificités régionales¹³¹.

¹²⁶ Timothy Tackett, déjà cité, page 286.

¹²⁷ Citons tout de même pour une première approche, l'ouvrage d'Annie Moulin, *Les paysans dans la société française de la Révolution à nos jours*, 1988.

¹²⁸ Citons, Schnapper, *Le remplacement militaire en France, quelques aspects politiques, économiques et sociaux sur le recrutement*, 1968.

¹²⁹ Citons Marcel Reinhard, *Nostalgie et service militaire sous la Révolution*, 1968.

¹³⁰ Voir la préface de l'ouvrage de Bruno Ciotti, déjà cité, pages 11 à 13.

¹³¹ A nouveau nous renvoyons à Richard Cobb déjà cité, et son ouvrage sur les protestations populaires.

CHAPITRE III

PROBLEMATIQUES DES RESISTANCES AUX LEVEES

L'Etat des recherches et prolongements

Dans la petite étude sur les sources de notre sujet, nous avons évoqué les questionnements et les problématiques qui se sont imposés à nous, dans cette année d'études. Au fur et à mesure de l'avancée de l'établissement des listes, diverses interrogations se sont imposées à nous. En premier lieu nous avons été frappés, de l'importance de la désertion dans un département pourtant connu pour son patriotisme et pour sa bonne volonté à défendre les idéaux républicains. Si la crise fédéraliste touche un moment le département de l'Ain, le district de Pont-de-Vaux fait partie de ceux qui donnèrent une sérieuse alerte sur la dérive et les implications d'un tel choix¹³². Le département de l'Ain, par l'importance des levées réalisées reste une entité fidèle à la ligne tracée par les politiques de Paris. De plus, nous ne découvrons pas de troubles majeurs ou de résistances armées dans l'étude du département, même dans les zones où le problème religieux et les persécutions ont été mal perçus. Rappelons-nous également que le poids des réquisitions s'il est l'objet de plaintes et de mises en garde, ne provoque pas lui non plus de résistances graves¹³³. Aussi nous sommes frappés de découvrir une deuxième facette de l'état d'esprit du district de Pont-de-Vaux : celle d'une résistance passive que nous retrouvons dans la désertion mais également par rapport au problème religieux. Madame Crépin, classifie la France en plusieurs zones de comportements face aux levées¹³⁴. Le cas du vaste département de l'Ain est particulier, puisque l'étendue de son territoire cumule des zones très différentes en termes de relief, de populations et de traditions.

Au sein même du district de Pont-de-Vaux, les différences sont notables entre les trois cantons. Ne possédant pas de ville de plus de 3 000 habitants, le district de Pont-de-Vaux est une région rurale. Les mécanismes de résistances passives nous sont connus, mais ils apparaissent plus complexes et plus diversifiés. En effet nous constatons, une résistance inhérente à la communauté. Telle commune est beaucoup plus touchée par les désertions que sa voisine. Des communes plus modestes en taille sont moins touchées, alors que des communes importantes le sont particulièrement. Nous nous sommes donc posé de nombreuses questions, quant au problème de la désertion et de ses causes profondes. Sont-

¹³² Louis Trénard, *Les résistances à la Révolution*, page 167.

¹³³ Voir à ce sujet le registre des délibérations de la commune de Dommartin, AC de Dommartin.

¹³⁴ Annie Crépin, déjà citée, *Défendre la France...*, pages 105 et 106.

elles uniquement dues à la lassitude et à la longueur sans fin des campagnes militaires ?
Peuvent-elles être dues à des raisons culturelles, traditionnelles, ou similaires à l'ancienne
résistance à la milice provinciale ? Devons-nous plutôt chercher du côté de l'ancrage de la
religion et de l'ampleur que prend le problème religieux au fil du temps ? Toutes ces
questions restent en suspens mais au fil de nos recherches, nous avons pu dégager trois axes
principaux de travail que nous allons parcourir tour à tour. Le premier s'attache à explorer,
l'implication de la géographie, l'influence des voies de communications et le cadre même
des communautés, des particularismes locaux. Le second concerne le poids culturel et
traditionnel à travers les langages. Enfin le dernier nous conduit à nous intéresser au
problème épineux de la religion et du paysage très particulier qui se dégage de la carte
religieuse des différents cantons du district de Pont-de-Vaux.

1° Influence du terrain et des voies de communications dans les résistances aux levées :

Dans la recherche d'une carte précise du district de Pont-de-Vaux, nous avons d'abord découvert celle du dernier inventaire des archives de la Révolution¹³⁵. Puis nous avons complété cette dernière par une carte de l'époque. Les documents d'archives notamment les registres de délibérations du département et surtout les archives communales de Saint-Trivier, nous ont permis de compléter, une vision géographique du district de Pont-de-Vaux. Les grands axes sont connus, les routes principales se déclinent entre celle partant de Mâcon et de Saint-Laurent pour passer par Bâgé et se rendre à Montrevel, chef-lieu d'un canton en dehors du district¹³⁶, et celle partant du même point pour se rendre à Pont-de-Vaux et rejoindre Cuisery autre chef-lieu de Canton¹³⁷. Ces deux axes sont complétés par celui qui venant de Bourg-en-Bresse, traverse le canton de Saint-Trivier, par Jayat, Saint-Julien-sur-Reyssouze, Mantenay et Saint-Trivier et rejoint Châlons-sur-Saône ou Louhans en passant par Romenay et Cuisery. Tout le district et particulièrement le canton de Saint-Trivier ont des voies de communication délabrées¹³⁸. Ce fait est remarquable lorsque nous savons que le canton de Saint-Trivier est particulièrement touché par la désertion. Nous pouvons donc nous interroger à ce propos, en nous demandant si la circulation des idées, le passage de voyageurs et la quantité et qualité des voies de communication ne jouent pas un rôle pertinent dans la diffusion des idéaux républicains et donc dans le façonnement de l'opinion publique.

Le canton de Saint-Trivier-en-Bresse est remarquable à ce propos. Nous pouvons constater que les deux sociétés populaires présentes dans ce dernier, sont établies dans les bourgs de Saint-Trivier et de Saint-Julien-sur-Reyssouze. Le seul comité de surveillance est établi également dans le chef-lieu de Saint-Trivier¹³⁹. Nous constatons donc l'établissement de ces entités politiques sur le seul grand axe existant dans le canton, avec une concentration évidente dans le chef-lieu. L'action politique, le rôle moteur des patriotes locaux et des élites commerçantes, marchandes et bourgeoises sont mises en avant également. Saint-Trivier est enthousiaste lors de la levée de 1791 et fournit la majeure partie du contingent de ce canton. Les bourgs plus peuplés, que sont Saint-Jean-sur-Reyssouze,

¹³⁵ Paul Cattin, Jérôme Croyet, Jérôme Dupasquier et Brigitte Ladde, *Inventaire des archives de la Révolution dans l'Ain*, page 280. Elle forme l'annexe 4 et la référence pour une vision globale du district.

¹³⁶ District de Bourg-en-Bresse.

¹³⁷ District de Louhans, département de la Saône-et-Loire.

¹³⁸ Parcourir les registres de délibérations du département, série 2 L, qui énumèrent les nombreuses réparations à effectuer ici et là, AD de l'Ain.

¹³⁹ Sur les sociétés populaires et les comités de surveillance dans l'Ain, voir la thèse déjà citée de Jérôme Croyet.

Saint-Nizier-le-Bouchoux, Curciat-Dongalon ou encore Cormoz, ne fournissent pas ou très peu de volontaires que cela soit en 1791 ou en 1792. En observant la carte nous constatons déjà, l'isolement certain de la commune de Saint-Jean. Elle est séparée du reste du canton par la rivière de la Reyssouze, avec des passages obligés en amont des villages de Servignat et de Saint-Julien. Grande commune par l'étendue et la population, Saint-Jean se distingue durant toute la révolution par une résistance passive importante¹⁴⁰. Cette commune est de plus éloignée et mal desservie de ses voisines des autres cantons que sont les communes de Saint-Etienne ou Béréziat. Parmi d'autres documents expliquant les aléas nous pouvons citer celui-ci¹⁴¹ :

Requête du 19 octobre 1792 présentés par les officiers municipaux et habitants de Chevroux, Saint-Etienne, Saint-Jean-sur-Reyssouze, Boisset et Béréziat dans laquelle est exposé le fait que le « chemin de communication de Saint-Julien-sur-Reyssouze à Mâcon passant sur les territoires des communautés cy dessus est très souvent intercepté par les fréquens débordements des eaux de la rivière d'Oise qui traverse la dite route sur le territoire du dit Chevroux près le Moulin Rollin, qu'il conviendrait de pourvoir à la construction d'un pont sur la dite rivière afin de rendre ce chemin praticable en tout tems, attendu qu'il est nécessaire au commerce intérieur du pays et particulièrement des denrées sur les différens ports de la rivière de Saône.

En consultant les différentes archives au niveau départemental, ou communal, nous trouvons trace immédiatement de résistances plus ou moins passives. La commune parmi d'autres faits, est réticente à établir un double de la matrice du rôle de la contribution foncière. Devant fournir ce document en 1790, le district intervient à plusieurs reprises pour demander ce document qui n'est toujours pas fourni par les officiers municipaux de Saint-Jean en 1792¹⁴². Nous verrons plus loin, la résistance religieuse passive mais courageuse et tenace que ce village oppose aux menaces administratives, ou aux pressions des patriotes installés dans la commune voisine de Saint-Julien. L'accumulation des faits, couplés à la vision géographique et topographique du terrain, nous conduit à une évidence : l'isolement de la commune de Saint-Jean, la vie de cette communauté en relative autarcie, joue de manière essentielle dans sa participation à l'effort de guerre et aux levées d'hommes. Nous la retrouvons comme terre d'asile de deux anciens prêtres, comme lieu de mission d'un prêtre clandestin et la commune est l'une des premières, sinon la première à demander la réutilisation de son église comme lieu de culte¹⁴³. N'ayant fourni quasiment aucun volontaire au commencement des levées, le village est vite un repaire important de déserteurs¹⁴⁴. Les

¹⁴⁰ Cette résistance, conduit les habitants à descendre les cloches de l'église, et à cacher deux d'entre-elles de petites tailles. Elles ont été replacées dans le clocher et sont aujourd'hui classé monument historique, elles font partie des très rares survivantes du département de l'Ain à ne pas avoir été fondues. En 2007 et 2008, le clocher de Saint-Jean a fait l'objet d'une restauration complète ainsi que l'ensemble des cloches.

¹⁴¹ AD de l'Ain, 2 L 30.

¹⁴² AC de Pont-de-Vaux, registre de correspondance du district, REV 1.

¹⁴³ AC de Saint-Jean, registres des délibérations, 6 septembre 1795.

¹⁴⁴ Lors de l'établissement des listes de déserteurs par le chef-lieu de Canton dans le courant du mois de novembre 1795, la commune de Saint-Jean et celles de Lescheroux ne fournissent pas de listes... le total de 45 déserteurs concerne 12 des 14 communes du Canton. Avec l'établissement des listes nous savons que la seule

désertions sont massives, et elles restent un problème vivace dans le village. Malgré l'implantation de garnisaires dans les dernières années du Directoire, la population ne se laisse pas intimider. Les garnisaires, trop mal logés, chez des parents par ailleurs miséreux, se trouvent obligés de se réunir à l'auberge et de vivre à leurs propres frais¹⁴⁵.

Le cas se reproduit sur une plus vaste zone géographique si l'on considère les trois communes de Curciat-Dongalon, Cormoz et Saint-Nizier-le-Bouchoux. La grande route qui sera construite entre Saint-Trivier et Saint-Amour en passant par Saint-Nizier et Cormoz n'existe pas. Les administrateurs du canton et du district établissent des projets pour sa construction qui est achevée après la Révolution¹⁴⁶. Les communications sont perturbées dans ces communes par un bocage bressan dense et par la présence de zones marécageuses. Le prêtre clandestin Reboul qui rayonne autour de la commune de Saint-Nizier indique lui-même la difficulté de mouvements et l'insalubrité de la région¹⁴⁷. La commune de Saint-Trivier fournissant au département un état des lieux, indique le délabrement des chemins déclarés « *impraticables pendant l'hiver* »¹⁴⁸. Et nous nous souvenons du proverbe local : « *Que le Bon Dyeu nous presarvê de le gueuya de Zajat, de le sharrië de Bijëjat, Pi de la justisse de Bauyat* », ce qui veut dire « *que le Bon Dieu nous préserve de la boue de Jayat, des charrières de Biziat, puis de la justice de Bâgé* ». Si Saint-Trivier possède des chemins impraticables, il semble que ceux de Jayat et de Biziat soient réputés pour être encore pire ! Les fameuses charrières sont des allées ombragées bordées d'arbres où l'embourbement des charrettes est bien évidemment plus fréquent. Or, tout comme la commune de Saint-Jean, la zone ne fournit pas ou très peu de volontaires en 1791 et 1792, des troubles légers éclatent même au moment de la levée des 300 000 hommes dans les communes de Lescheroux et de Curciat. L'absence de route importante reliant Saint-Trivier à Saint-Amour localité du Jura, rend également les relations entre ces communautés excentrées plus lâches avec le chef-lieu de canton de Saint-Trivier. Hormis les hommes de Lescheroux, très proches de Saint-Julien, les trois autres villages sont plus enclavés, en contact étroit pour Cormoz avec le département du Jura, ou encore avec le village de Saône-et-Loire de Varennes Saint-Sauveur¹⁴⁹. Les déserteurs sont nombreux dans cette zone et tout autant insaisissables. Le bourg de Saint-Nizier est particulièrement sous la surveillance des patriotes de Saint-Trivier. Des opérations de recherches par la Garde Nationale du chef-lieu sont organisées de nuit pour tenter de

commune de Saint-Jean cumule à cette date plus d'une trentaine de déserteurs à elle seule. AC de Saint-Trivier, REV 6. Nous remarquons également que la commune de Lescheroux a été avec Saint-Jean, l'une des trois communes à demander la réouverture de leur église (avec Saint-Julien). Hasard troublant mais peut être révélateur. AC de Saint-Jean-sur-Reyssouze, Octave Morel déjà cité page 239 et fiche du fond Catherin, AD de l'Ain, non coté.

¹⁴⁵ Les demandes de remboursements de frais affluent au département, série 2 L.

¹⁴⁶ AC de Saint-Trivier, REV 1, AD de l'Ain registre des délibérations série 2 L.

¹⁴⁷ Charles Reboul, déjà cité, pages 135, 162 et 180.

¹⁴⁸ AC de Saint-Trivier-de-Courtes, REV 1.

¹⁴⁹ Par ailleurs les missions religieuses clandestines des trois villages sont étroitement liées avec ces deux villages de Bourgogne et de Franche-Comté, les différentes lettres du prêtre Reboul, ouvrage déjà cité, en témoignent.

saisir les récalcitrants¹⁵⁰. Nous découvrons comme à Saint-Jean une résistance religieuse plus contrastée, le village comptant également une petite communauté patriote. Quoi qu'il en soit, le canton de Saint-Trivier tout au long des guerres de la Révolution et de l'Empire, garde une réputation de repaire de déserteurs. Dans les dernières années de l'Empire un capitaine écrit au dépôt de Bourg du 101^{ème} d'infanterie, que les officiers municipaux protègent les déserteurs et que les paysans du cru « *ne voient pas plus loin que le bout de leurs haies* »¹⁵¹.

A l'inverse du canton de Saint-Trivier, les cantons de Bâgé-le-Châtel et de Pont-de-Vaux forment un ensemble plus cohérent et moins sujet à la désertion, encore que nous pouvons y trouver quelques cas particuliers comme les communes de Feillens et de Manziat. En regardant la carte du district, nous comprenons bien que ces deux cantons sont moins étendus que celui de Saint-Trivier et que les villages sont plus concentrés. C'est particulièrement le cas de celui de Pont-de-Vaux, qui regroupe sa population essentiellement autour de Pont-de-Vaux, dans les villages de Gorrevod, Boz, Ozan, Saint-Bénigne. La force d'attraction, l'entité administrative où se trouve la plupart des hommes importants du district, comme par exemple le père du général Joubert ou la famille Poizat¹⁵², restreignent l'action des mécontents ou des hommes refroidis par les événements révolutionnaires. L'influence de la localité de Pont-de-Vaux joue à plein mais elle trouve sa limite dans les fameux chemins boueux et défoncés du district. A plusieurs reprises, le cas de la route de 11 kms qui relie Pont-de-Vaux à Saint-Trivier en passant par Saint-Bénigne est évoqué par le district¹⁵³. Pont-de-Vaux fournit d'importants contingents par rapport à ces voisines et reste la commune fournissant à toute époque un des efforts les plus constants. En 1791 et 1792, ses engagés volontaires forment un groupe qui impressionne les autres contingents communautaires¹⁵⁴. Cet effort reste relativement égal dans le temps, notamment si l'on considère les dernières levées départementales des représentants Albitte et Réal, où la localité de Pont-de-Vaux reste dominante. L'importance du Chef-lieu de district est donc primordiale, les quelques communes rurales avoisinantes bien que majoritaires en nombre sont sous contrôle. La diffusion d'idées et d'opinions permissives paraît être moins facile ou contrebattue efficacement par les patriotes locaux. L'esprit communautaire est en partie faussé, du moins enrayé par l'attraction de Pont-de-Vaux qui joue son rôle sans faillir de Chef-lieu.

¹⁵⁰ AC de Saint-Trivier, REV 6.

¹⁵¹ Rappelons la densité du bocage bressan à cette époque, lettre citée par Jérôme Croyet dans un article sur le recrutement du 101^{ème} dans le département de l'Ain.

¹⁵² Voir le dictionnaire déjà cité de Dominique Saint-Pierre sur les hommes et les femmes politiques de l'Ain.

¹⁵³ AC de Pont-de-Vaux, notamment à propos de l'établissement du tribunal du district à Saint-Trivier, qui pose le problème du cheminement de coursiers et de voyageurs beaucoup plus nombreux. Dès 1790, Pont-de-Vaux et même Bâgé-le-Châtel, stipule par des plaintes envoyées au département que lors de la période hivernale, le bourg de Saint-Trivier est totalement isolé. Nous savons que ces déclarations sont exagérées, mais le général Joubert lui-même, lorsqu'il est avoué au tribunal, indique la difficulté de cheminer entre les deux communes que sont Pont-de-Vaux et Saint-Trivier dans les années 1790-1791. Général Schmitt, déjà cité.

¹⁵⁴ Jacques Schmitt déjà cité.

Dans le dernier cas que nous présentons, le canton de Bâgé-le-Châtel, paraît le plus petit. Il faut remarquer cependant en son sein, des différences notables. L'influence majeure est jouée essentiellement par le chef-lieu mais également soutenu par la communauté de Saint-Laurent, s'appuyant sur le pôle révolutionnaire de Mâcon. L'activité politique est très importante dans ces deux bourgs, et la société populaire de Bâgé est l'une des plus actives de tout le département de l'Ain¹⁵⁵. L'axe fluvial de la Saône peut donner une homogénéité aux communes de Replonges, Feillens, Manziat, Vésines et Asnières. Nous la retrouvons également dans un fort esprit communautaire qui touche l'ensemble de cette zone. Elle ne se trouve pourtant nullement isolée, au contact à la fois, de la Saône, d'une route d'importance conduisant au chef-lieu de District et de la capitale très proche de la Saône-et-Loire. La taille plus modeste du chef-lieu de canton explique peut-être un rayonnement et une force de contrôle amoindrie, mais le canton, paraît sur la carte plus homogène et plus facilement contrôlable que celui de Saint-Trivier. Cela n'empêche nullement l'étrange pôle de résistance passive matérialisé par les 5 communes que nous avons citées avec comme épicerie la grosse commune de Feillens. La désertion, tout comme dans les communes éloignées du canton de Saint-Trivier est très importante, presque massive si nous considérons Feillens. Elle apparaît cependant moins prononcée dans le fait que nous ne découvrons pas dans les archives de faits étayant une résistance sur d'autres points comme dans la commune de Saint-Jean. Pourtant située sur le double axe fluvial et routier dont nous avons parlé, la commune nous le verrons est un des centres de résistance religieuse de la Haute-Bresse, des plus actifs. Un point de passage vers la Saône surveillé étroitement par les gardes nationaux et patriotes de Saint-Laurent et de Mâcon¹⁵⁶. Il reste tout de même que les communes citées, forment un ensemble communautaire cohérent, tourné vers une forme d'agriculture différente de ces voisines¹⁵⁷. Le poids de la religion est important dans cette zone, et le remplacement massif, notamment pour les communes de Feillens et Manziat¹⁵⁸. La résistance économique paraît être un leitmotiv et un moyen utilisé et utilisable pour échapper aux levées. L'importance majoritaire des remplacements dans cette zone reste à prouver par les chiffres et n'est pour l'instant qu'à l'embryon de l'intuition mais elle expliquerait pour la zone concernée, une désertion différente de celle du canton de Saint-Trivier et par ailleurs moins aisée au vu de l'enclavement des communes citées entre les villes ou bourgs de Mâcon/Saint-Laurent, Bâgé et Pont-de-Vaux.

¹⁵⁵ Voir la thèse de Monsieur Croyet, déjà citée.

¹⁵⁶ Le prêtre Reboul, évoque à plusieurs reprises dans ces lettres l'importance de Feillens lors des passages de la Saône qu'il effectue pour visiter sa sœur ou encore se reposer loin des recherches actives lancées contre lui. Charles Reboul déjà cité.

¹⁵⁷ Commune à tout le Val-de-Saône, de grandes prairies inondables, utilisables pour l'élevage et la récolte de fourrages. Nous retrouvons le même style de cultures et de problèmes (luttés pour les communaux), dans tous les villages longeant la Saône, jusqu'à Sermoyer, voir les AC de cette commune ou celles de Boz, les autres ayant disparues.

¹⁵⁸ Pour la commune de Manziat, 11 des 15 hommes désignés en premier scrutin pour partir pour la levée des 300 000 hommes, se font remplacer, dictionnaire en cours d'élaboration par nos soins.

Au regard des différentes situations, nous pouvons énoncer le principe de l'importance de la communauté et de son positionnement géographique dans une influence difficile à cerner sur la désertion. Les faits énoncés ne peuvent constituer des preuves, au plus des constatations, mais quelques évidences ressortent de cette analyse. Un groupe ou une communauté est une entité complexe vivant selon des règles et dans un état d'esprit propre et parfois changeant. La communauté puise ses particularités dans son histoire et dans le tissu social tissé à travers ses membres et les activités professionnelles dominantes. Traversée par des courants, ou hermétique à d'autres, une communauté est un tout qui face aux levées réagit souvent d'une manière homogène mais souvent différemment des voisines. Bien que le district de Pont-de-Vaux soit sur le papier un ensemble culturel cohérent, nous découvrons derrière cette apparence, des différences culturelles et des réactions diversifiées face aux levées d'hommes ainsi que dans la décision ou non de résister passivement ou de désertir son corps. Les hommes de la Haute-Bresse sont partagés entre plusieurs modèles d'existences qui sous-entendent autant de cas particuliers que nous allons encore découvrir face au problème de la langue et des patois.

2° Linguistique et patois, un élément possible des résistances :

La problématique des langages reste la plus épineuse de nos découvertes. Elle est en effet le fait d'un pur hasard et d'une rencontre fortuite avec Monsieur Emile Pauget, patoisant du village de Saint-Trivier, et le père Jean Bernard également patoisant de la commune de Cormoz. Les divers entretiens nous ont conduits à prendre connaissance d'un fait particulier à propos du canton de Saint-Trivier que nous n'avons pas pu reproduire pour les deux autres cantons du district de Pont-de-Vaux. Sur le conseil du premier nous avons consulté l'ouvrage collectif édité en 2001 et traitant du problème du patois dans le canton de Saint-Trivier¹⁵⁹. A la consultation de cet ouvrage, nous avons découvert l'existence de trois grandes zones de patois au sein même du canton, qui peuvent être étendues à cinq zones si nous plongeons plus profondément dans les détails. Ces zones, nous allons le découvrir, correspondent étonnement à une carte des communes où la désertion est moindre ou plus importante. Par des similitudes, cette problématique rejoint la précédente, mais nous avons pensé qu'il serait intéressant de la traiter à part, à la fois à cause de son originalité et par des implications sociales et culturelles plus complexes et plus riches. Comment notre carte des désertions peut-elle en effet correspondre presque exactement à celle des patois ? Et surtout quel lien peut relier l'une et l'autre ?

A l'observation des zones, nous constatons que l'une d'elle est formée par un groupe de communes comptant Curciat-Dongalon, Saint-Nizier-le-Bouchoux et Cormoz. Comme nous l'avons déjà vu, ces communes sont isolées du reste du canton, et le restent au cours du XIXème siècle malgré l'établissement d'une route reliant Saint-Trivier et la localité jurassienne de Saint-Amour. Cette première zone correspond à une forte zone de résistance religieuse et à de forts contingents de désertions et d'insoumissions. La seconde zone est constituée par les villages de Saint-Jean, Saint-Julien et Lescheroux. La troisième enfin du chef-lieu de canton rayonnant sur les communes avoisinantes, jusqu'à la rivière Reyssouze et le village de Servignat au Sud, et sur les communes placées plus au Nord proches du département de la Saône-et-Loire. Nous remarquons l'absence de la commune de Jayat, relativement excentrée et par ailleurs rattachée plus tardivement au canton de Montrevel sous le consulat¹⁶⁰. Sa proximité de Montrevel, bourg important, et son rattachement à un autre canton explique que l'étude des patois faite par les patoisants dirigés par Monsieur Billoud, ne la compte pas dans cette étude. Située sur l'axe routier principal, conduisant au chef-lieu du département, elle ne compte de toute façon pas un fort contingent de déserteurs.

¹⁵⁹ Collectif sous la direction d'Abel Billoud, déjà cité.

¹⁶⁰ Paul Cattin, *Inventaire des archives de l'Ain*, déjà cité, page 281.

Ces trois zones peuvent nous l'avons dit être approfondies et affinées. Dans l'ouvrage collectif du groupe patoisant, le vocabulaire rural a été décliné en trois formes de patois. Un même mot pouvant être différent, légèrement différent ou prononcé différemment. Ces différences sont surprenantes lorsque nous considérons la faible étendue de territoire concernée. Les distances entre les zones de patois sont courtes, parfois très courtes. Le village de Servignat est séparé de celui de Saint-Jean par la Reyssouze par 4 petits kilomètres. En dégagant un peu plus les différences patoisantes, nous constatons, que les localités de Vernoux et de Vescours restent tournées vers la Saône-et-Loire très proche. Les échanges commerciaux et culturels sont nombreux, la communauté de Vernoux dépendait avant la Révolution de la paroisse de Romenay. Les habitants de cette localité, bien que vivants à proximité de Saint-Trivier, ont des habitudes partagées entre les deux bourgs qui jouent un rôle important dans la région, notamment par le fait des foires qui s'y déroulent¹⁶¹. Son rattachement au canton de Saint-Trivier en 1790, pose le problème de sa pratique religieuse. La commune est alors couplée avec sa petite voisine de Courtes. A ce jour, Vernoux n'a jamais été doté d'un édifice religieux. Le cas de Vescours est similaire à celui de Vernoux. Il apparaît également que malgré ces petites différences, c'est tout de même l'influence de Saint-Trivier qui prédomine, tant au niveau de la vie des deux communautés que du patois. Soulignons le fait que la commune de Vescours connaît une poussée patriotique en 1791 pour le moins exceptionnelle. Mais dès 1792, cet élan retombe et la commune connaît également les affres de la désertion.

Si nous revenons aux trois zones décrites, nous constatons à nouveau le cas particulier de la commune de Saint-Jean, au cœur d'une forme de patois mais en opposition avec la commune patriote de Saint-Julien-sur-Reyssouze. L'axe routier évoqué pour la commune de Jayat passe également dans cette dernière commune. Nous connaissons le pôle patriote qui est implanté dans son sein, mais qui reste limité dans le temps. En novembre 1793, les membres de la société populaire de Saint-Julien font une visite à Saint-Jean et demande expressément l'application des mesures pour la livraison des cloches et la destruction des signes religieux devant conduire à la fin du culte catholique¹⁶². La commune de Saint-Jean résiste courageusement par une déclaration commune des officiers municipaux à une date où les persécutions et la déchristianisation sont déjà très avancées dans l'Ain¹⁶³. Mais par deux fois en septembre et octobre 1795, Saint-Julien, tout comme Lescheroux et Saint-Jean, réclame ardemment la réouverture des lieux de cultes parfois en des termes poignants¹⁶⁴. Nous concluons facilement à l'éviction des patriotes des municipalités, et au déclin des sociétés populaires et comités de surveillance après les

¹⁶¹ Romenay était réputé par une foire aux bestiaux renommée et très fréquentée.

¹⁶² AD de l'Ain, 13 L 44.

¹⁶³ Voir à sujet le livre de Jérôme Croyet ainsi que ses travaux déjà cités sur le représentant Albitte.

¹⁶⁴ Octave Morel déjà cité, page 239 ; AD de l'Ain, fond Catherin non coté et AC de Saint-Jean, registre des délibérations.

événements du 9 Thermidor. Ce groupe ne paraît pas avoir été assez important pour influencer de manière substantielle sur la communauté de Saint-Julien à long terme. De plus malgré sa présence, la commune de Saint-Julien, si elle est ardente à fournir une Garde Nationale, ne fournit pas ou très peu de volontaires en 1791 et 1792, comme ces voisines que sont Saint-Jean et Lescheroux. Nous pouvons dire que cette zone est déjà homogène face aux levées et le reste relativement par rapport à la pratique d'une forme de patois. Cependant Saint-Julien peut constituer une sorte de sous-zone, du fait de la dualité des opinions des résidants, mais aussi d'un pourcentage de désertion faible, puisque pour les hommes connus des levées de 1793, le total avoisine ou dépasse légèrement les 20 %¹⁶⁵. Elle constituerait une cinquième zone, une enclave, une croisée des chemins entre les régions réfractaires aux levées de Saint-Nizier/Curciat/Cormoz et Saint-Jean, les régions plutôt patriotes en communication sur la grande route de Bourg-en-Bresse/Montrevel/Saint-Trivier, comprenant la zone sous influence du chef-lieu de canton et la commune de Jayat.

Malheureusement l'ouvrage du groupe de patoisants du canton, ne peut suffire à nous éclairer à la fois sur la genèse de ces différences de langages et sur les raisons qui font évoluer un seul et même langage vers des formes diverses. Nous n'avons guère trouvé de pistes pour nous conduire vers des réflexions plus poussées sur la problématique des langages face à la Révolution. Un article du chercheur Gilles Morin¹⁶⁶ aborde toutefois ce problème en évoquant l'enquête de l'abbé Grégoire et la lutte qui se poursuit entre les patois et la langue française de plus en plus dominante. Gilles Morin nous présente un tableau intéressant qui référence les différences linguistiques dichotomiques entre le patois et le français :

Langue française : Révolution, République, Lumières, Liberté, Droits de l'homme, bonheur national-social, tranquillité politique, patriotisme, défense de la patrie, simplification du mécanisme, jeu politique et facilité, exécution facile des lois, exactitude, connaissance épurée, notions simples et lumineuses, vérité, lectures utiles, couplets riants et décents, vraies dénominations, sons doux et harmonieux, mots gracieux et élégants, français pur, langue claire et méthodique, justesse, main des grâces, véritables richesses, universalité, identité, unité de langage, unité de la nation, un peuple, une seule famille, liens d'amitiés entre frères, vertu, raison, Pascal, Fénelon et Jean-Jacques.

Patois : Contre-révolution, féodalité, barbarie, esclavage, despotisme-tyrannie, malheurs, agitation et soulèvement, trahison, émigration, complication, ralentissement et retard, ignorance et confusion, imprécision et impropriété, superstitions et fanatisme, sottises et préjugés, erreurs, contes puérils, stances impures ou ridicules, locutions bâtarde, idiome lourd et assommant, mots grossiers, altéré et corrompu et mélangé, jargons lourds et grossiers, sans syntaxe déterminée, fumier d'Ennius, monnaie de bas aloi, isolement,

¹⁶⁵ Dictionnaire des levées d'hommes du district en cours d'achèvement par nos soins.

¹⁶⁶ *Les résistances linguistiques au langage révolutionnaire*, de l'ouvrage collectif déjà cité de Donald Sutherland, page 232 et 233.

morcellement et usages locaux, tour de Babel, fédéralisme, trente peuples, cloisonnement et division, défiance des citoyens, vice, effusion du cœur, Astros et Goudoli.

Ce tableau tiré de l'enquête de l'abbé Grégoire présente bien la vision centraliste et jacobine, d'un français dominant et salvateur, devant écraser les particularismes régionaux cause de divisions et d'ignorances. Mais Michel Morin référence également les attraits des langues patoises, en dégagant les conclusions positives des correspondants de l'abbé Grégoire lors de l'élaboration de son enquête dans les prémices de la Révolution.

Qualités linguistiques : abondance, ancienneté, beauté, compréhension, concision, énergie, expressivité, naïveté, origine du français (moyen de connaître), ouvertures sur les autres langues, précision, richesse, simplicité, unité, vivante.

Qualités extralinguistiques : bonheur, bons sens, facilité à s'exprimer, franchise, fraternité, patriotisme, rapports plus intimes, rire, tranquillité, union.

Nous n'en savons pas plus à l'heure actuelle, sur l'enquête de l'abbé Grégoire, l'influence des langues liées à la culture et aux traditions dans les résistances à la Révolution et dans notre étude, aux résistances aux levées d'hommes. Toujours est-il que les zones de grandes désertions du canton de Saint-Trivier, parlent et pratiquent une langue propre à ces zones, propres à un groupe de communauté. L'enquête du collectif patoisant qui établit les trois zones principales dont nous avons parlées, est de plus fixée sur la mémoire d'un groupe de personnes nées dans les 25 premières années du XXème siècle. Le patois évoqué est censé être celui pratiqué à la fin du XIXème siècle et au début du XXème. Langue de tradition orale et dont l'écrit n'est pas le mode de transmission principal, il nous est difficile de définir si un siècle de pratique dans le canton de Saint-Trivier a transformé et changé les modes de pratiques patoisantes au point de fausser la carte des patois que ces hommes et femmes ont établie en 2001. L'interrogation reste complète, et nous restons tributaires de nouvelles découvertes, et de l'extension de la bibliographie.

3° La résistance religieuse au cœur des résistances aux levées :

La dernière interrogation concerne la corrélation entre le problème religieux et la désertion. Il s'agit probablement de la problématique la plus dense et la plus intéressante. Non pas qu'elle prenne le pas sur les autres questionnements, mais parce qu'elle est étayée par une très nombreuse bibliographie tant au niveau national que régional. La résistance religieuse, l'histoire des missions, l'histoire des prêtres réfractaires, l'histoire des persécutions a donné lieu à de nombreuses recherches. Le sujet paraît très éloigné de nos levées d'hommes, mais c'est naturellement que nous nous sommes penchés sur l'implication, l'influence possible de la foi religieuse dans l'acte de désertion ou d'insoumission. Nous connaissons pour d'autres régions, dont celles de l'Ouest, la grande importance du problème religieux, même si les recherches modernes ont rétablies diverses causes à effet liées entre elles¹⁶⁷. C'est une fois de plus le hasard qui nous a conduits d'abord vers une vague intuition, ensuite vers une hypothèse viable. Dans les entretiens nombreux que nous avons eus avec l'archiviste adjoint et docteur en histoire Jérôme Croyet, nous avons eu vent des travaux de son éminente collègue Madame Ladde¹⁶⁸.

Après un travail dense, Madame Ladde a recensé et classé tous les registres paroissiaux clandestins conservés aux Archives départementales de l'Ain. Ces registres ont été rédigés par l'ensemble des prêtres clandestins et réfractaires du département de l'Ain des années 1790 à 1801. La masse de documents est imposante et elle est un témoignage capital pour l'étude du problème religieux et de bons nombres de problèmes de la Révolution dans l'Ain. En plus de représenter une source généalogique complémentaire, les registres sont un vaste témoignage de la puissance des traditions religieuses dans les pays de l'Ain. Ils représentent toutefois, un vaste dédale où le chercheur peut se perdre et s'égarer face aux centaines et milliers d'actes clandestins alignés au travers des pages. Transportés sous le manteau par les prêtres missionnaires changeant souvent de lieu d'habitation¹⁶⁹, ils semblent parfois avoir été rédigés après coup, d'après une prise de note. Dans d'autres cas et après vérification des sources généalogiques officielles¹⁷⁰ nous avons constaté des différences de dates légères entre un acte civil et un acte clandestin. Des dates de naissances peuvent parfois différer de quelques jours. D'autres naissances ne sont pas du tout

¹⁶⁷ Notamment l'opposition entre les villes et les campagnes.

¹⁶⁸ Inventaire de la sous-série 110 J, AD de l'Ain.

¹⁶⁹ Voir l'histoire des pères Reboul et Levrat évoquée par Charles Reboul, déjà cité.

¹⁷⁰ C'est-à-dire l'Etat-Civil de l'Ain, grâce à son dépôt en ligne depuis quelques années, mais aussi avec l'aide avérée de l'association Regain.

déclarées à l'état-civil républicain et dénotent un rejet profond des idéaux républicains¹⁷¹. Notre travail a consisté à reprendre l'inventaire car les registres n'ont pas été rédigés par commune, mais par mission. Or les missions sont assurées au fil du temps par plusieurs prêtres. La plupart d'entre eux, comme Pierre Reboul ont par ailleurs en charge plusieurs communes, surtout au commencement de l'installation des missions clandestines dans les années 1794-1795¹⁷². Certains cahiers restent rédigés par un seul homme, d'autres par deux, trois, quatre prêtres ou plus. Ils se présentent la plupart du temps sous la forme de petits cahiers de dimension modeste. Certains ne comptent que quelques dizaines d'actes, d'autres beaucoup plus. La vision générale reste celle de l'aspect clandestin et de l'improvisation. Les écritures sont parfois torturées et fines, d'autres fois plus déliées. L'établissement de ces documents représente un danger permanent, car les noms des citoyens faisant appel aux prêtres réfractaires sont étalés tout au long des pages. Au fil de nos recherches nous n'avons pas découvert de traces concernant la prise par les autorités républicaines d'un de ces registres, du moins pour le district de Pont-de-Vaux¹⁷³.

C'est en établissant nos listes d'hommes, que l'idée nous est venue que nous pourrions après l'établissement de la généalogie des volontaires d'une commune, rechercher dans les registres clandestins si les hommes des levées et particulièrement tous les résistants aux levées, qu'ils soient remplacés, insoumis, réfractaires ou déserteurs ont une implication dans la vie religieuse clandestine. Après avoir pris les conseils avertis de Madame Ladde en personne, nous avons commencé ce travail tardivement dans l'année, pour posséder une vue d'ensemble très large des hommes et des listes des levées. Nous avons pris le choix sur le conseil de Madame Pingué de faire un test préparatoire sur une commune particulièrement touchée par la désertion. Le hasard une fois de plus a servi notre travail, puisque nous avons été aidé par Madame Blandine Guigon, généalogiste et habitante de la commune de Feillens. Son énorme travail nous a permis de posséder une généalogie presque complète des 140 hommes de Feillens de la liste de l'année 1793. Le choix de cette liste, allie de nombreux avantages : c'est la liste la plus complète que nous possédons, c'est également la plus nombreuse en nombre d'hommes et il s'agit certainement d'une des trois communes les plus touchées par la désertion¹⁷⁴. Après le dépouillement complet des registres consacrés à la commune de Feillens, nous avons compté 76 déserteurs et insoumis sur un total de 140 hommes. Sur ces 76 déserteurs, 20 sont des hommes ayant participé à des cérémonies clandestines. En termes de pourcentage la commune concentre un total de 54 % du contingent en résistance par insoumission ou désertion. Les déserteurs faisant appel aux services d'un missionnaire clandestin sont 26 %

¹⁷¹ Nous avons trouvé notamment un cas sur la commune de Feillens, d'un enfant baptisé clandestinement, non déclaré à l'Etat-civil républicain, mais cependant déclaré lors de son décès plusieurs années plus tard. AD de l'Ain Série 110 J.

¹⁷² Voir G. Renoud, déjà cité et ses tableaux établis par canton pour le département de l'Ain.

¹⁷³ *Registre des délibérations du département, AC de chefs-lieux de cantons de Pont-de-Vaux, Bâgé, Saint-Trivier. Et ce malgré l'arrestation de plusieurs prêtres clandestins dont l'emblématique Levrat, Charles Reboul déjà cité.*

¹⁷⁴ Voir le futur dictionnaire en cours d'élaboration par nos soins.

contre 74 % dont nous ne trouvons aucune trace dans les pages des registres paroissiaux clandestins. Il faut également compter 7 autres hommes ayant fait appel ou participé à ces cérémonies, dont 4 réformés et 3 hommes effectivement partis mais revenus au pays. En comparaison du contingent d'hommes réformés ou partis aux armées, le pourcentage représente 11 % du total. Ces chiffres sont isolés, pour l'instant. Ils indiquent cependant que malgré l'ardeur des missionnaires, l'influence religieuse est peut-être l'une des raisons qui conduit des hommes à abandonner les drapeaux. Mais elle reste, en l'état, seulement une possible cause, une piste de travail.

Pour la renforcer nous devons, dans l'année d'étude qui finalisera notre travail, faire les mêmes comptages sur différentes communes du canton ou du district de Pont-de-Vaux. Nous nous sommes également attachés à enquêter sur la réalité des missions dans la Haute-Bresse¹⁷⁵. Les chiffres fournis pour le nombre de mission, ne paraissent pas dénoter une situation anormale :

Nombres de missions de réfractaires par districts 1792-1802

Missions évangéliques, célébration des mariages naissances et décès des prêtres réfractaires dans l'Ain.

Bourg 1638, Châtillon 1041, Saint-Rambert 905, Trévoux 820, Montluel 799, Pont de Vaux 738, Nantua 383, Belley 249, Gex 45.

Le district de Pont-de-Vaux et le département de l'Ain subissent une déchristianisation commencée dès l'année 1793, par les divers représentants en mission en poste dans l'Ain¹⁷⁶. Les résistances religieuses ne prennent pas un caractère de résistance armée. Après l'orage de la constitution civile du clergé¹⁷⁷, le district de Pont-de-Vaux figure parmi les bons élèves. Cependant en établissant un tableau du clergé du district et des différents troubles survenus dans son étendue nous remarquons plusieurs faits, qu'il nous faut présenter. Le canton de Saint-Trivier nous paraît à titre d'exemple comme le plus intéressant pour illustrer notre propos, en attendant une étude plus approfondie dans le mémoire final. Saint-Trivier présente une carte des missions et des prêtres réfractaires étonnement proche des résistances aux levées. Les villages de Cormoz, Curciat-Dongalon et Saint-Nizier réputés pour leur nombre de déserteurs sont desservis par trois prêtres réfractaires, les pères

¹⁷⁵ Voir à ce propos l'annexe 5 et le tableau du clergé de Saint-Trivier.

¹⁷⁶ Louis Trenard dans son ouvrage déjà cité, cite André Amar député de l'Isère, les représentants Merlino et Claude Javogues dans l'hiver 1793 et 1794, suivi d'Albitte.

¹⁷⁷ Le département de l'Ain compte environ 90 % de Jureur, 92 % pour le district de Pont-de-Vaux, mais ce chiffre tombe à 59 % pour le département et à chiffre légèrement inférieur d'après nos propres comptages pour le district de Pont-de-Vaux, Tableau du clergé du district de Pont-de-Vaux établi par nos soins et à remettre prochainement aux AD de l'Ain.

Delacour, Juillet et Regeffe¹⁷⁸. La zone devient également le fief, l'endroit d'où rayonne le fameux père Reboul, un des missionnaires les plus actifs de la région¹⁷⁹. Sur cette zone, la concordance des résistances, tant culturelles, traditionnelles, religieuses, linguistiques face aux levées est parfaite. Les populations protègent les réfractaires comme en témoignent les nombreuses actions du district et du département par des campagnes d'affichage et de recherches¹⁸⁰. Les municipalités sont elles-mêmes mises en doute, ainsi que toutes les entités administratives, les forces publiques taxées de laxisme, voir de complicité¹⁸¹. Ailleurs comme à Saint-Trivier, le cas de l'abbé Gueidan et de son vicaire François Thevenard, tous les deux non-jureurs, ne semblent pas influencer sur le patriotisme du chef-lieu de canton¹⁸². Quelques femmes et des enfants jettent des pierres ou insultent le curé intrus¹⁸³ mais les levées s'effectuent normalement et les déserteurs sont peu nombreux. La situation de Saint-Trivier illustre bien le fait, que l'influence des opposants, des missionnaires est activement contrebattue dans le chef-lieu du canton, d'où les idées nouvelles sont diffusées et défendues par les élites républicaines et patriotes locales. Ce qui n'empêche pas par ailleurs l'installation et la grande influence des missionnaires les plus actifs que sont Pierre Reboul, Levrat ou Philibert Tournade, curé de Courtes qui s'il n'est pas réfractaire, rétracte ses serments en 1795 et devient missionnaire. Rappelons que le village de Courtes n'est distant de Saint-Trivier que de quelques kilomètres. La tradition orale signale la « ferme de la forêt », ferme à cheminée sarrasine, comme étant sa cachette¹⁸⁴. L'influence des différents prêtres missionnaires est parfois sujette à des frictions, comme celles signalées entre Reboul et Tournade¹⁸⁵. L'attraction de Saint-Trivier contrebate et limite les actions de Philibert Tournade. Les listes de Courtes pour l'année 1793, ne sont pas complètes, mais les déserteurs sont rares et peu nombreux.

¹⁷⁸ G. Renoud, déjà cité.

¹⁷⁹ Charles Reboul, déjà cité.

¹⁸⁰ Affiche imprimée relative aux déserteurs du 17 frimaire An III (7 décembre 1794), l'article 5 désigne clairement les condamnations prévues contre les parents des réfractaires et déserteurs. AC de Saint-Trivier, REV 6.

¹⁸¹ Proclamation et arrêté du représentant Réal du 19 juin 1795, article XII qui rappelle également les peines encourues par les fonctionnaires publics, idem.

¹⁸² L'abbé Gueidan personnage important du département de l'Ain est député aux Etats-généraux de 1789, pour le clergé. Il siège jusqu'à son arrestation à Paris comme hostile au serment de la constitution civile du clergé. Il échappe miraculeusement aux massacres de Septembre 1792, grâce à sa libération des prisons quelques jours avant le déclenchement des carnages. Très actif face au serment, il fait paraître un fascicule de 15 pages et écrit régulièrement à ses concitoyens, défendant avec force son point de vue.

¹⁸³ Registre des délibérations de la commune, AD de l'Ain, fond Catherin non coté.

¹⁸⁴ Paul Cattin et Henri Plagne, *Histoire des communes de l'Ain*, page 420.

¹⁸⁵ Charles Reboul, déjà cité, pages 135 et 136.

Le cas de Saint-Jean sur Reyssouze reste particulier. Le curé est un prêtre jureur mais la commune est très attachée à sa religion et aux prêtres. Très réactive par rapport à ce problème, les officiers municipaux de Saint-Jean écrivent une lettre très courageuse du 15 décembre 1793, que nous reproduisons exceptionnellement dans son ensemble. Elle fait réponse à des pressions de la société populaire de Saint-Julien-sur-Reyssouze, commune voisine¹⁸⁶ :

*« Unité, Fraternité, Paix aux chaumières, Guerre aux tyrans. Le conseil général de la paroisse de Saint-Jean-sur-Reyssouze réunis au lieu ordinaire de ses séances avec les autres citoyens de la commune convoqués, lecture ayant été faite par le greffier d'un extrait de délibération prise par la société populaire et fraternelle des Sans-culottes d'Unité-sur-Reyssouze le 20 de ce mois en ses séances tenantes, envoyé à la commune de Saint-Jean le jour d'hier, laquelle délibération a rapport avec la célébration du culte catholique de faire descendre les cloches, abattre les croix et autres signes de catholicité superstitieuses qui sont établis sur les chemins et enfin de remettre aux citoyens membres de la dite société, François **Marguin**, Claude **Poncet**, et Joseph **Uzey** père, tous trois commissaires nommés qui ont réunis à la dite commune de Saint-Jean le dit extrait délibératif ou bien d'envoyer en ligne directe à la Convention Nationale l'argenterie servant au culte, ensemble les cuivres et fers à l'usage de l'Eglise de Saint-Jean.*

Sur quoy le procureur de la commune entendu les opinions prises, le conseil délibère avoir consulté la commune en entier et s'être fait représenter les différents décrets [...] il a enfin prié ceux de l'assemblée qui auroient connoissance de quelques décrets sur le sujet de luy en faire part, le tout examiné avec la plus grande attention, arrête :

1° : que l'invitation ou plutôt l'ordre de la Société Populaire d'Unité-sur-Reyssouze n'a aucun fondement réel sur les décrets dont le conseil de la commune a connoissance.

2° : le décret qui regarde les clochers dit positivement qu'on en laissera une et indique de plus, le temps et la manière dont les autres seront ôtées, aussi la municipalité de la commune de Saint-Jean n'attendent pour obéir que le moment qui doit être prescrit par les autorités constituées.

3° Quant aux vases sacrés ont luy a donné connoissance d'un décret qui indique les formalités à faire par les communes qui désirent faire don à la nation des ustensiles d'or ou d'argent servant au culte. Décret qui ne s'adresse sans doute qu'aux communes dont les églises se trouveront actuellement abandonnées par leur curé, que pour celle de Saint-Jean quoy quelle soit peut être à la veille d'éprouver le même sort elle ny est pas encore. Et dans ce cas, la commune verra ce quelle aura à faire sans avoir besoin d'invitation de voisin pour ce qui s'agit du culte catholique

*4° des marques extérieures de ce culte la commune de Saint-Jean ne connoit aucun décret sur les objets, cependant d'après un bruit sourd, elle a cru devoir vendre les croix qui sont déjà toutes enlevées à l'exception de celle du clocher qui peut être le sera au premier jour, que pour son culte catholique dans lequel elle désire vivre et mourir, la commune de Saint-Jean se croit formellement autorisée sur la déclaration des droits de l'homme qu'elle n'a rien à dire à ceux qui l'abandonnent et demandent pour elle les mêmes égards et liberté, qu'au surplus la commune de Saint-Jean sait par les dernières nouvelles que différents articles sur le culte ont été décrétés depuis le rapport du citoyen **Robespierre** représentant du peuple à la Convention, qu'elle attend avec impatience ces différents articles pour retrancher ou ajouter ce qu'il luy sera permis et que jusque à ce moment*

¹⁸⁶ AD de l'Ain, 13 L 44.

la commune continuera comme par le passé l'exercice du culte catholique tant qu'elle pourra se procurer un curé, sans mériter à ce qu'elle pense aucune animadversion, ny pouvoir être taxée d'incivisme qu'elle a éloigné jusqu'à présent et qu'elle éloignera toujours de son cœur.

Dans le cas présent, c'est la communauté entière de Saint-Jean qui est au cœur des résistances. L'impression est confirmée par d'autres pièces notamment un procès verbal dressé à Saint-Jean suite à un arrêté départemental. Les habitants de la commune sont pointés du doigt comme ne respectant pas le décadi républicain : « Les maire et officiers de cette commune¹⁸⁷ considérant que la plus grande partie des citoyens de cette commune à le mépris de la loi et des dits arrêtés affectent d'une manière ostensible de célébrer les cy-devants fêtes et dimanches par la cessation de leurs travaux ordinaires »¹⁸⁸. Le curé Claude-Joseph Peloux est installé dans la paroisse seulement depuis 1790. Il remplace un suppléant aux Etats-généraux de 1789 qui meurt subitement peu après¹⁸⁹. Peloux prête tous les serments, y compris celui d'Albitte qui équivaut à son abjuration¹⁹⁰. Il ne semble pas avoir été méprisé, les habitants préférant sans doute avoir un curé que de ne pas en avoir. Les raisons de la résistance religieuse de la commune de Saint-Jean sont à trouver, dans une bonne et forte implantation du culte catholique et de sa pratique. Ici comme à Saint-Julien ou Lescheroux, l'influence patriote est anecdotique et passagère. La force de cette implantation ne se démord pas au fil du temps.

Les différents exemples du canton nous incitent à penser que la résistance religieuse parfois remarquée et organisée¹⁹¹ est vaincue facilement par l'organisation révolutionnaire locale (sociétés populaires et comités de surveillance en tête) aiguillonnée par les représentants en mission. Dans les communes éloignées, l'intermittence de ces actions et influences retombent vite, comme en témoignent l'histoire des missions. Les communautés isolées ou relativement isolées du canton, ont une facilité déconcertante à reprendre leurs activités traditionnelles, à cacher les réfractaires et les déserteurs et à pratiquer le culte clandestin quasiment impunément. D'autres comptages restent à faire, les causes religieuses semblent bien être un élément prépondérant de la résistance et du refus du service armé. Une fois de plus il ne s'agit que d'un élément parmi tous les autres. En l'état nous ne pouvons que supputer. Les comptages complets tirés des registres clandestins pourraient nous donner une vision claire et précise. Ce travail demanderait un effort hors de mesure par rapport à notre sujet et notre temps d'étude. Il donnerait en revanche des réponses plus précises. Nous nous bornerons à choisir diverses communes, notamment parmi celles

¹⁸⁷ L'ancienne municipalité est épurée, probablement à cause de la lettre de décembre 1793. Les collaborateurs du représentant Albitte, parcourent le district de Pont-de-Vaux dans le courant du mois de février 1794. Il s'agit de Vauquoy et Convers, jacobins et montagnards, qui épurent les municipalités de Pont-de-Vaux et Saint-Trivier et font jeter en prison les principaux suspects de modérantisme. Paul Vivier, ouvrage déjà cité.

¹⁸⁸ AC de Saint-Jean, registre des délibérations, procès verbal du 9 avril 1794.

¹⁸⁹ Il s'agit de Jean-Baptiste Philibert, homme respecté.

¹⁹⁰ Défroqué, il se marie, ne fait pas de retour en arrière à la fin de la Révolution et devient un marchand de Montrevel. G. Renoud déjà cité.

¹⁹¹ Citons à nouveau Saint-Nizier n'ayant pas procédé avec zèle à la destruction de son clocher et forcée de le faire sous la pression des patriotes de Saint-Trivier et de la Garde Nationale, procès verbal du 21 février 1794, AC de Saint-Trivier, REV 5.

montrant un patriotisme et un taux de désertion faible, afin de nous faire une idée plus précise. Appliquer un zoom sur une commune résistante, peut en effet nous égarer et nous inciter à donner des conclusions ne représentant pas la réalité. Les causes de la désertion ont été souvent éludées, ou dégrossies par les principaux historiens et chercheurs. La dernière étude en date et de qualité, celle de Monsieur Bruno Ciotti, ne s'attardent que 9 pages sur les raisons des refus et indique la difficulté de ce travail demandant des recherches spécifiques et orientées¹⁹². Monsieur Ciotti précise également que les spécialistes tels que l'historien Alan Forrest¹⁹³ sont forcés de consacrer une part beaucoup plus faible de leurs ouvrages au refus et à son importance¹⁹⁴. Les problèmes de méthodes sont en cause. Il s'agit de ceux que nous avons rencontrés, la difficulté par rapport à une masse d'ouvrages déficiente à pouvoir étayer une bibliographie spécifique. La difficulté à disposer des informations nécessaires à un travail scientifique : disposer de listes complètes, d'une généalogie complète, disposer également des registres clandestins. Car nous avons la chance dans le département de l'Ain de posséder ce trésor heuristique. D'autres causes, notamment les causes économiques et culturelles, sont également difficiles à appréhender. Les témoignages écrits sont rares. Si nous rencontrons ici et là des lettres de soldats partis aux armées, les déserteurs ne racontent pas leur histoire. Nous ne pouvons que difficilement saisir, l'état d'esprit d'une communauté sans bénéficier d'une abondance de documents comme c'est le cas pour les deux communes de Saint-Jean et de Feillens. D'autres comme les communes de Cormoz et de Saint-Nizier, ont perdues leurs archives communales pour la période révolutionnaire. Il manque donc parfois des maillons sur une chaîne déjà difficile à assembler. Il nous reste beaucoup à faire pour tenter dans l'année qui va suivre, d'établir des liens de causes à effets entre les différentes pistes, pour tenter de répondre le plus justement possible aux problématiques des résistances face aux levées. Ces réponses, nous l'espérons, pourrons peut-être avantageusement s'insérer, se joindre à toutes les recherches déjà initiées sur ce sujet passionnant.

¹⁹² Bruno Ciotti, déjà cité, tome 2, pages 563 à 572.

¹⁹³ Alan Forrest, *Déserteurs et insoumis sous la Révolution et l'Empire*, pages 33 à 56.

¹⁹⁴ Bruno Ciotti, idem, pages 497.

L'utilité des travaux sur les levées d'hommes, sur l'insoumission et la désertion n'est plus à démontrer. Ils s'imbriquent dans le paysage révolutionnaire, ses ramifications conduisent à aborder de nombreux sujets, confirmant que la société de la France Révolutionnaire reste complexe et méconnue. Les cas régionaux, s'ils ne représentent qu'une unique page à écrire dans un énorme livre, peuvent utilement participer à la construction de cet édifice de savoir. Le district de Pont-de-Vaux fait partie de cet ensemble, et à ce titre les conclusions à tirer de l'étude des levées peuvent rejoindre celles déjà émises ou à venir. Le sujet militaire, l'histoire de la Révolution Française reste un immense champ de recherche. Eugène Dubois assurait dans les années trente que la masse d'archives du département de l'Ain était quasiment inépuisable. Cette déclaration est sans doute exagérée mais elle recèle une part de vérité, notamment depuis la refonte des archives révolutionnaires de l'Ain initiée par les archives départementales. Ce travail pourrait être complété par d'autres explorations, notamment dans les archives de la justice ou les archives de l'armée de terre au Service historique de la défense de Vincennes. En histoire, des questions amènent d'autres questionnements, les volontaires nationaux et les levées d'hommes n'ont pas finies de livrer leurs secrets et de compléter l'histoire sociale de la Révolution.

Après une année entière de travaux et de recherche, nous restons nous-mêmes surpris de l'ampleur du sujet, de l'ampleur du champ de recherche. Nous n'avions pas imaginé combien ce travail serait prenant et passionnant. Nous ne l'avions pas imaginé, pas plus que nous ne l'avions espéré. La richesse des fonds disponibles, tant au niveau départemental que communal, la masse de documents disponibles permettent une investigation poussée. En nous lançant sur les traces des hommes des bataillons de l'Ain, en suivant pas à pas les Haut-bressans du district de Pont-de-Vaux, nous avons pu entrevoir une histoire, l'histoire de ces paysans et de ces patriotes qui sauvent la Révolution au même titre que des milliers d'autres français. La vie de ces hommes, les aventures qu'ils vécurent, les refus et les abandons qui ponctuèrent leur parcours, se placent dans une histoire plus générale, dans l'histoire de la Révolution Française. Ils sont entrés dans l'oubli, déformés par ailleurs par le temps et les mythes et légendes qui se sont implantés autour du volontaire national. D'autres images, d'autres hommes ont poussé sur le côté la mémoire de ces soldats et de ces déserteurs. La période impériale, le fameux grognard de l'Empereur ont éclipsé le volontaire des premières années de la Révolution. La conscription et le tirage au sort qui remplacèrent les systèmes de levées révolutionnaires ont été par la suite le modèle français qui conduisit au service militaire universel. Désormais abandonné en grande partie, ce système ne doit pas faire oublier, qu'avant les vieilles moustaches de l'Empire, il y eut une

armée nationale dont l'ampleur en nombre n'avait jamais été connue. Elle puisait ces traditions dans celles de l'Ancien Régime, mais elle constituait la première armée vraiment nationale que la France eut possédée. Les volontaires et les réquisitionnaires du district de Pont-de-Vaux marchèrent dans ses rangs.

Annexe 1

« Code de couleur du dictionnaire des levées du district de Pont-de-Vaux »

Incertitude sur le départ aux armées

Parti aux armées

Parti aux armées comme remplaçant

Réformé à la visite médicale ou recrutement annulé

Rentré après un séjour aux armées avec un congé absolu et définitif

Achat d'un remplaçant

Réfractaire

Déserteur

Homme n'entrant pas dans l'étude de prosopographie pour manque d'informations, ou liste incomplète

Mort en service

Prisonnier de guerre

✕ Ayant fait appel aux services d'un prêtre réfractaire, où ayant été témoin ou parrain lors d'une cérémonie religieuse clandestine

Annexe 2

« 14 réquisitionnaires de la commune de Sermoyer »

1° Jean-Nicolas **Lacroix-Gonin**, né le 10 août 1772, fils de Jean-Baptiste Lacroix-Gonin et de Françoise Pugey, laboureurs. Il est désigné par scrutin le 16 mars 1793, pour la levée des 300 000 hommes.

2° Jean **Rougebout**, né le 30 janvier 1773, fils de Paul Rougebout laboureur et officier-municipal de la commune de Sermoyer en 1792 et de Françoise Poisat. Laboureur lui même, il est désigné par scrutin le 16 mars 1793, pour la levée des 300 000 hommes. Il est peut-être incorporé dans le 2^{ème} **bataillon de Haute-Loire**, après avoir fait un passage dans le bataillon du district de Pont-de-Vaux. Il meurt peut-être le 16 janvier 1795 à l'hôpital de Brignoles dans le Var¹⁹⁵.

3° François **Buiet-Montagner**, né le 22 avril 1769, fils de feu Jean Buiet-Montagner, laboureur, et de Françoise Prost dite Gagneur. Il est désigné par scrutin le 16 mars 1793, pour la levée des 300 000 hommes.

4° Claude **Prost**, né le 6 novembre 1773, fils de François Prost dit Gagneur et de Claudine Rion, fermiers du hameau « *des Juillet* ». Il est désigné par scrutin, le 16 mars 1793 pour la levée des 300 000 hommes.

5° Jean-Baptiste **Lacroix**, né le 11 décembre 1773¹⁹⁶, fils de Jean-Baptiste Lacroix officier-municipal de la commune de Sermoyer en 1792 et de Marie-Anne Lacroix-Gonin. Laboureur, Il est désigné par scrutin le 16 mars 1793, pour la levée des 300 000 hommes.

6° Philibert **Foray**, né le 2 octobre 1766, fils de Jean Foray tissier et de Marguerite Lacroix dit Gonain. Laboureur, il est désigné par scrutin le 16 mars 1793, pour la levée des 300 000 hommes. En avril 1792, Philibert avait été élu Lieutenant de la 2^{ème} compagnie de la Garde Nationale de Sermoyer.

7° Pierre **Brechet**, né le 15 février 1770, fils de Jean Brechet cabaretier puis marchand et d'Anne-Marie Messonnier. Laboureur, il est désigné par scrutin le 16 mars 1793, pour la levée des 300 000 hommes.

8° Claude-Joseph **Bony**, né le 12 avril 1774, fils de Joseph Bony, et de Jeanne-Marie Barday¹⁹⁷. Laboureur, il est désigné par scrutin le 16 mars 1793, pour la levée des 300 000 hommes. Il est reformé pour un problème à l'épaule droite. La municipalité de Sermoyer conteste cette réforme et invoque une forfaiture de la part du citoyen Bony. Elle le renvoie pour passer une contre-visite de réforme le 21 avril 1793.

9° Alexandre **Carette**, né le 18 avril 1759, fils de François Carette et de Marie Antoinat. Laboureur, il est désigné par scrutin, le 16 mars 1793 pour la levée des 300 000 hommes. En

¹⁹⁵ Cette information reste à confirmer, un Rougebouc natif de Sermoyer sans prénom décédant dans cet hôpital à cette date. Robert Ecoiffier, *Nos Ancêtres et Nous*, N° 86, page 14.

¹⁹⁶ Le site ArborisGen mentionne sa date de naissance comme étant le 3 février 1775.

¹⁹⁷ Il existe un autre Claude-Joseph Bony qui pourrait correspondre, né le 28 février 1775, fils de Nicolas et de Marthe Couvard, site ArborisGen.

avril 1792, Denis avait été élu Sous-lieutenant à la 2^{ème} compagnie de la Garde Nationale de Sermoyer.

10° Philibert **Francey** dit Cuirasse, laboureur né le 13 août 1769, fils de Michel Francey dit Cuirasse laboureur et meunier de Sermoyer, et de Jeanne-Marie Ravassard. Il est désigné par scrutin le 16 mars 1793, pour la levée des 300 000 hommes. Le 27 mars 1793, il présente un remplaçant à la municipalité de Sermoyer qui est accepté. Le même jour, il signe une convention de remplacement devant le notaire Grognet de Pont-de-Vaux¹⁹⁸.

11° Claude **Baly**, journalier né vers 1772, fils de feu Claude Baly et de Marie-Claudine Jacques, Il est présenté le 27 mars 1793, comme remplaçant de Philibert Francey. Le même jour, il signe une convention de remplacement chez le notaire Grognet de Pont-de-Vaux : « *Le dit Michel Francai dit Cuirace a promis au dit Baly la somme de 1 024 livres de laquelle il a payé présentement, réellement et comptant celle de 224 livres et il promet payer les 800 livres restantes dès qu'il sera reçu et luy payer les intérêts de cette époque sans aucunes retenues, de luy fournir incessamment les habillements uniformes et les armements conformément au décret, il est néanmoins été convenu qu'au cas où ledit Baly ne seroit point admis la présente convention sera nulle et non avenue et le dit Baly en sera tenu à la restitution des 224 livres ny les habillements lesquels il conservera* »¹⁹⁹.

12° François **Blanchet** natif d'Arbigny, né vers 1771. Désigné pour rejoindre la cavalerie le 8 septembre 1793. Il était le fils de feu Pierre **Blanchet** laboureur décédé à Sermoyer et de Marguerite **Daupluis**. Il est refusé pour le service des armées à cause de sa petite taille et remplacé. En 1791 il était caporal dans la seconde compagnie de Garde Nationale de Sermoyer.

13° Denis **Baillet** fils de Jean-Baptiste Baillet, né vers 1770. Désigné pour rejoindre la cavalerie le 22 septembre 1793. Taille de 5 pieds trois pouces, visage long, cheveux châtain, bouche un peu large, front long et un peu découvert, menton rond et pointu, nez long et aquilin. En avril 1792 il avait été élu caporal à la 2^{ème} compagnie de Garde Nationale de Sermoyer.

14° Claude-Marie **Guillemaud**, né le 25 mars 1764, fils de Jean-Baptiste Guillemaud et de Jeanne Bourgeois, frère de Jean-Baptiste Guillemaud volontaire de 1792. Recruté par tirage au sort le 22 novembre 1793, pour rejoindre l'armée révolutionnaire. Taille de 5 pieds et un pouce, cheveux, sourcils châtain, yeux gris, visage et menton ronds marqués de la petite vérole, nez moyen, bouche ordinaire.

¹⁹⁸ AD de l'Ain, 3 E 6054.

¹⁹⁹ AD de l'Ain, 3 E 6054.

Annexe 3

« Le 1^{er} bataillon du district de Pont-de-Vaux »

Bataillon provisoire de réquisitionnaires, accueillant les recrues du district. Il n'y a plus aucune source officielle d'archives sur ce bataillon, si tant est qu'il y en ait eut un jour. Nous pourrions parler de lui au pluriel puisqu'il est formé et reformé à plusieurs occasions. La confusion est grande puisque les appellations qui le concernent sont changeantes : bataillon du district, bataillon du district de Pont-de-Vaux, bataillon des gardes nationales réquisitionnées de l'Ain ou même 1^{er} bataillon de l'Ain bien qu'il n'est rien à voir avec celui portant le même numéro et organisé au commencement de 1792. Ce bataillon se trouve au siège de Lyon avec la levée décrétée le 25 juillet 1793 par les représentants du peuple auprès de l'Armée des Alpes. Cette levée correspond à la formation de l'Armée qui va mettre le siège devant la ville de Lyon. Sa formation est lente. Le 11 octobre 1793, le département fait mention de lui pour la première fois pour le paiement de subsistances²⁰⁰. Nous le retrouvons encore à Lyon au mois de novembre 1793²⁰¹ puisque des malades sont dirigés vers leur foyer, les hôpitaux de Lyon étant pleins²⁰². Le bataillon est en partie ou totalement²⁰³ démobilisé au début de novembre 1793, car il était essentiellement composé d'hommes de plus de 25 ans, en grande majorité mariés avec des enfants. Nous trouvons trace d'ordres contradictoires à propos du bataillon formé pour le siège de Lyon. Le 30 octobre 1793, le bataillon se trouve à Chambéry et l'ordre est donné de le faire marcher sur Bourg pour qu'il soit licencié « *ou en tout cas de ne pas le laisser en garnison à Bourg* »²⁰⁴. Le 31 octobre, le département en vue de son arrivée fait un emprunt de blé pour fournir l'étape au bataillon lorsqu'il sera revenu de Chambéry. Le 6 novembre 1793, le commissaire des guerres Macey est nommé pour se charger du licenciement du bataillon. Effectivement peu après un groupe de 38 hommes de ce bataillon, originaire du canton de Pont-de-Vaux rentre ainsi au pays et demande l'étape pour leur retour. Ils sont menés par le capitaine Trambly de

²⁰⁰ Octave Morel, *Inventaire des archives du département de l'Ain, tome 1, page 188.*

²⁰¹ Deux réquisitionnaires de Feillens, nommés Laurent Rion et Claude Berry sont alors dans ses rangs, à la 6^{ème} compagnie, commandé par Mignoz. Le 30 novembre ces hommes sont dans un des hôpitaux de Lyon. Ils obtiennent un billet pour rentrer chez eux, les hôpitaux étant bondés de malades.

²⁰² Notamment des hommes de Saint-Laurent-sur-Saône, AC de Saint-Laurent série H et registre des délibérations 1 D 3.

²⁰³ Il semble bien que le bataillon ne soit pas dissout. Il est dirigé à une date inconnue au cours de l'hiver 1793-94, à Saint-Jean-de-Maurienne en Savoie. Il reste en dépôt, les compagnies reçoivent un nouvel encadrement en février 1794. AD de l'Ain, AC de Bâgé-le-Châtel, REV 12.

²⁰⁴ Le directoire demande aux représentants du peuple près de l'Armée des Alpes ce licenciement, Octave Morel, « *Inventaire des archives du département de l'Ain, tome 1* », page 192.

la 9^{ème} compagnie des grenadiers²⁰⁵. Mais le 8 novembre un contre-ordre arrive du département de l'Ain qui demande « *aux hommes qui viennent d'être renvoyés dans leurs foyers, sont de nouveau requis de se rendre au chef-lieu de district dans les 24 heures* »²⁰⁶. Le bataillon est immédiatement reformé avec les hommes du bataillon du siège de Lyon et ceux de la levée en masse. Le 17 novembre 1793, le département fait passer des ordres au citoyen Gauthier préposé des subsistances à Bourg de délivrer du pain et de la viande aux recrues du bataillon de levée en masse des districts de Pont-de-Vaux et de Châtillon. Cet ordre nous donne la preuve de sa reformation quasiment immédiate et de sa présence au dépôt de Bourg-en-Bresse²⁰⁷. Le 18 novembre, le citoyen Gromier est désigné par le département comme officier de santé « *au bataillon du district de Pont-de-Vaux qui vient d'arriver tout organiser à Bourg* ». Le 20 novembre le bataillon reçoit du département des fournitures et notamment des souliers. En janvier 1794 nous retrouvons malgré tout le terme de bataillon du district pour les hommes embrigadés à Saint-Trivier-de-Courtes, chef-lieu de Canton²⁰⁸. Ce bataillon est signalé par le certificat de bonne conduite, d'un réquisitionnaire des dernières levées de 1793. Le document indique que le 4 février 1794, le 1^{er} bataillon du district de Pont-de-Vaux se trouve alors à Saint-Jean-de-Maurienne²⁰⁹ où « *il a été encadré* »²¹⁰. Les hommes du bataillon sont alors versés, à la même date, dans le 2^{ème} bataillon de Haute-Loire. Effectivement, dès le 19 janvier 1794, 193 hommes du bataillon sont versés dans le 5^{ème} bataillon de l'Isère. Les réquisitionnaires du district sont donc utilisés pour combler les rangs de bataillons existants dans la brigade du général Baudelaune²¹¹. Il est encore cité dans plusieurs registres des délibérations des communes du district²¹² pour désigner le rassemblement des gardes nationales réquisitionnées par le représentant Réal en 1795. Comme en 1791 et 1792, date de l'organisation des premiers bataillons de volontaires, les recrues se rassemblaient à une date précise dans le chef-lieu de district. L'attente avant la réelle organisation et incorporation dans un bataillon pouvait être longue comme en témoigne celle des recrues du district qui rejoindront le 3^{ème} bataillon de l'Ain et qui attendent quasiment trois mois leur intégration²¹³.

²⁰⁵ Ce numéro de compagnie atteste que le bataillon bien que sans doute incomplet, avait déjà formé plusieurs compagnies de fusiliers, en sus de sa compagnie de grenadiers. AC de Pont-de-Vaux, registre des délibérations REV 3.

²⁰⁶ C'est-à-dire en particulier les hommes non mariés et veuf sans enfants, ce qui explique que seule une partie du bataillon soit restée démobilisée, Octave Morel, *Inventaire des archives du département de l'Ain*, tome 1, page 194.

²⁰⁷ Octave Morel, *Inventaire des archives du département de l'Ain*, tome 1, page 196.

²⁰⁸ AD de l'Ain, 9 L 33 et 34.

²⁰⁹ Dès la mi-novembre, le bataillon du district de Montluel est signalé comme sclérosé par la désertion et alors à Saint-Jean-de-Maurienne lieu du quartier général de l'Armée des Alpes, Octave Morel, déjà cité, page 195.

²¹⁰ Il faut comprendre par là que le bataillon alors au dépôt et en attente de réorganisation, a reçu ses officiers et procédé à l'élection des grades pouvant alors être confié par le moyen du scrutin. Le volontaire Pierre Salet originaire de Bâgé-le-Châtel est versé à la 8^{ème} compagnie du 2^{ème} bataillon de Haute-Loire. AD de l'Ain, AC de Bâgé-le-Châtel, REV 12.

²¹¹ Commandant Dumont, *Les bataillons de volontaires nationaux*, page 157.

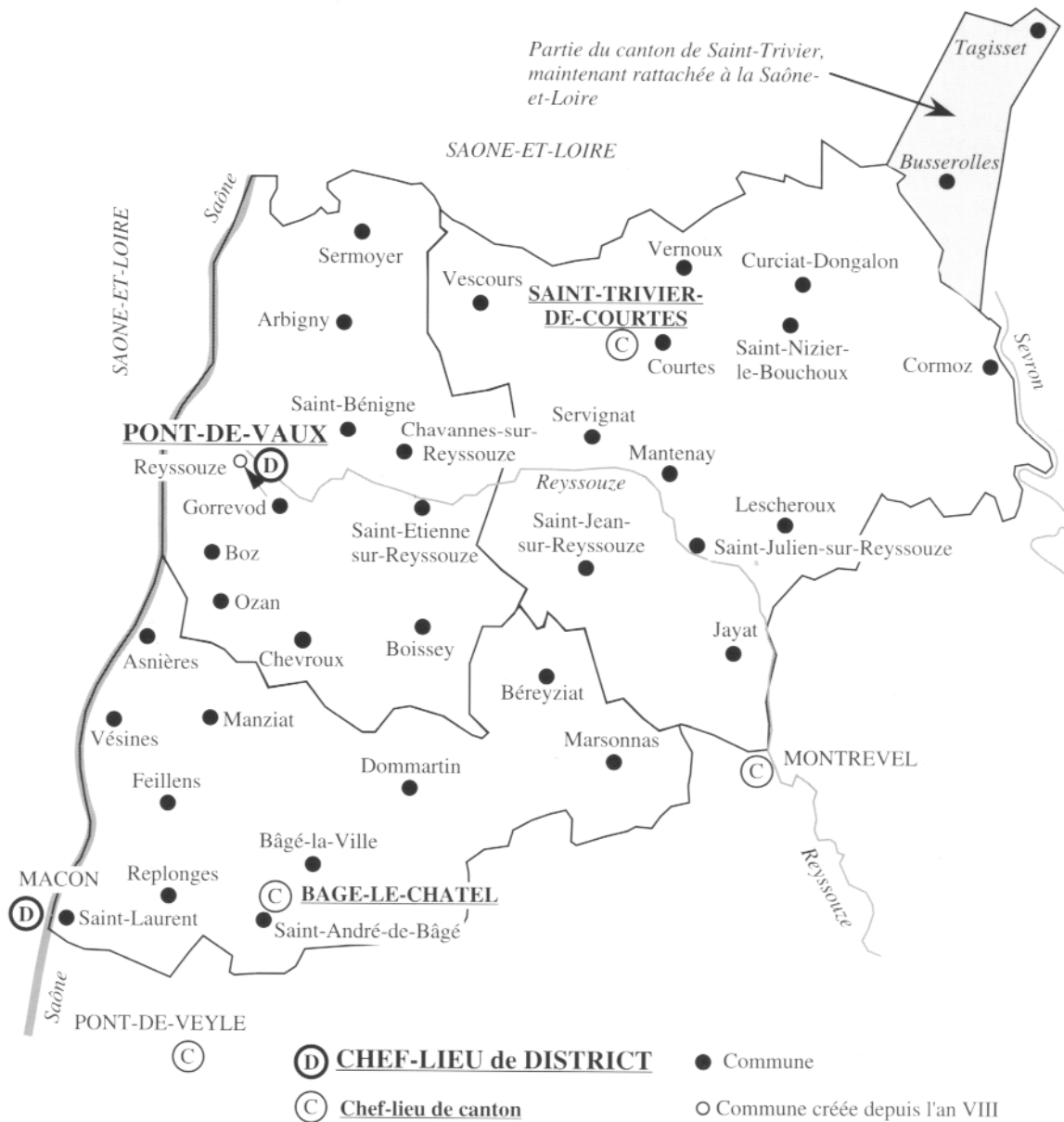
²¹² AC de Saint-Trivier-de-Courtes, REV 6.

²¹³ Général Jacques Schmitt, *Joubert, la vie brève d'un grenadier bressan*, page 54-60.

Annexe 4

District de Pont-de-Vaux

Cantons de Pont-de-Vaux,
Bâgé-Le-Châtel
et Saint-Trivier-de-Courtes



Annexe 5

« Tableau du clergé du canton de Saint-Trivier-en-Bresse »

Commune	Prêtre	Présence	Réfractaire	Notes
Buisserolles ²¹⁴	Néant	Néant	Néant	Néant
Cormoz	Delacour (curé)	1780-1793, 1801-1803 ²¹⁵	Oui mais tardivement ²¹⁶	Arrêté et enfermé à Bourg dans la prison des clarisses en mai 93. Missionnaire 1793.
Idem	François Bacour	1793	Non	Arrêté et élargi en juin 1793, il recevait des prêtres réfractaires.
Idem	Pierre Reboul	08-1796-1800	Oui	Missionnaire il a quelques temps la paroisse à sa charge
Courtes &	Philibert Tournade (curé)	1777-1802	Oui, très tardivement en 1795 lorsqu'il rétracte	Missionnaire sur place aux alentours de Courtes
Curciat-Dongalon*§	Claude Juillet (curé)	1779-9.03.1792 ²¹⁷	Oui, il rétracte son serment ²¹⁸	Il est chassé de sa cure par l'intrus Nicollet
Idem	Jacques Nicollet (curé) ²¹⁹	9.03.1792-1.02.1794	Non	Intrus et remplaçant de Juillet.
Idem	Néant	1.02.1794-6.02.1796		Paroisse inoccupée
Idem	Barthélémy Monin	6.02.1796-12.1798	Non	Intrus ²²⁰ ancien vicaire de Replonges et Saint-Bénigne, ex chanoine de Pont-de-Vaux, qui avait renoncé à ses vœux sans doute en 1794
Idem	?	12.1798-01.1799	Non	Intrus qui officie

²¹⁴ Pas d'église à Buisserolles.

²¹⁵ Il revient dans sa cure en 1801 puis la quitte pour celle d'Oyonnax en 1803.

²¹⁶ Il semble avoir prêté le serment de 1791 mais il s'enfuit. Le fascicule écrit par l'abbé Catherin indique qu'il refuse de prêter le serment et qu'il dut s'exiler pour échapper à la prison et à la mort. Nous savons qu'il n'échappa pas à la prison comme l'indique un document des AD de l'Ain.

²¹⁷ Les sources sont opposées, l'abbé Renoud indique 1786 comme date d'arrivée.

²¹⁸ Louis Trenard, *La révolution française dans la région Rhône-Alpes*, page 519.

²¹⁹ Jacques Nicollet, originaire du canton de Fribourg, vicaire de Saint-Jean, habitant de Pont-de-Vaux, il est secrétaire de la Société des Amis de la Constitution ou de la liberté, puis il est envoyé à Curciat. Il en repart le 1^{er} février 1794, Charles Reboul, *Un curé en Bresse pendant la Révolution*, page 157.

²²⁰ La municipalité de Curciat avait demandé aux autorités civiles l'ouverture de l'église et l'envoi d'un prêtre. B. Monin était originaire de Pont-de-Vaux et « n'était recommandable ni par la science ni par la vertu », après avoir prêté la constitution civile, il avait aussi renoncé à ses vœux. Il quitte la paroisse pour se retirer à Saint-Croix fin 1798, Charles Reboul, *Un curé en Bresse pendant la Révolution*, page 158.

				peu de temps
Idem	Jean-Jacques Layès	02.1799-1800	Non	Intrus prêtre à Hurigny et originaire du diocèse du Puy ²²¹
Idem	Barthélémy Monin (titulaire chapelle) ²²²	1791	Non	Ancien vicaire de Saint-Bénigne
Jayat §	Pierre Burtin (curé)	1791-1793	Non	Dénoncé comme accapareur en juillet 1793, il abdique en novembre 1793
Idem	Ruivet dit Circular, puis Ferrier	1794- ?	Oui	Vicaire-général qui à défaut de missionnaire prend cette paroisse en charge
Idem	François-Joseph Levrat	?- ?	Oui	A défaut de missionnaire il prend la suite de Ruivet dans la charge de la paroisse
La Chapelle-Thècle	?	?	?	?
Lescheroux*§§	Pierre-Marie Leroux (curé)	1774-1790		Meurt ou quitte cette paroisse avant le serment
Idem	Etienne-Marie Robert (curé)	1791-1792	Non	Dès 1792 il n'est plus curé de la paroisse
Idem	Claude-Joseph Guyon (curé) ²²³	1792	Non	
Idem	Moreau ou Moureau	1795	Oui	Il s'agit d'un réfugié exerçant le culte sans autorisation
Idem	Pierre Reboul (curé)	1795-1796	Oui	Missionnaire pendant quelques temps
Idem	Claude-Armand Taravel	1796- ?	Oui	Ancien vicaire de Levrat à Vieu-d'Izenave et naguère déporté. Il devient aussi missionnaire à Saint-Trivier
Idem	Joseph-Marie Chambard dit Plantier	?-1800	Oui	Remplaçant de Taravel

²²¹ Installé le 7 ou le 12 février 1799 selon les sources.

²²² Chapelle dédiée à Saint-Laurent.

²²³ Le curé Guyon écrit au département pour indiquer « qu'il ne peut trouver un vicaire suite à la disette des ecclésiastiques formés dans l'esprit de la Constitution », Octave Morel, *Inventaire des archives de l'Ain*, page 318.

Mantenay ²²⁴ §	Claude-Joseph Mermet (curé)	1791-1792	Non mais jure avec restrictions	Il donne sa démission avant février 1793 et abdique le 8 janvier 1794 ²²⁵ .
Idem	Perrin (vicaire)	1788-1791	Non	Il devient intrus à Gigny ²²⁶
Idem	Joseph Bazard (curé)	1793- ?	Non	
Idem	Etienne-Marie Robert (curé)	1796- ?	Non	Il devient intrus à Gigny
Montlin ²²⁷	?	?	?	?
Chartreuse de Montmerle	Lermely (prieur) ²²⁸	1787- ?		
Idem	Charles Fourrier (frère oblat)	1791		
Idem	Jacques Manteau (frère)	?-1789		Réfugié à Lescheroux ²²⁹
Idem	Joseph Perret (frère)	1791		Arrêté puis mis en liberté en juin 1793
Idem	Girard (chartreux)	1793		Arrêté en mai 1793 et transféré à Bourg
Idem	Carron (frère-donné)	1793		
Idem	François Vallier	?-1791	Non	Il devient intrus à Chevroux et Pont-de-Vaux
Saint-Jean ¶ &	Claude-François Peloux (curé)	1790-1794	Non	Il abdique, se marie, et devient juge de paix et marchand à Montrevel
Idem	Jacques Nicollet (vicaire)	1791	Non	Nommé à Curciat en 1792
Idem	Claude-Pierre Desmaris (Joséphiste)	1793	Non	Réfugié dans la commune et en prison en mai 1793
Idem	Broyer	?-1798	Oui	Ancien curé de Saint-Etienne
Idem	Louis Lay dit Claudin	?-1800	Oui	Missionnaire
Saint-Julien @§ & ¶	Claude-Joseph	1771-1793	Non	Il donne sa

²²⁴ Il s'agit d'une annexe de Saint-Julien-sur-Reyssouze.

²²⁵ Ayant refusé la formule d'Albitte, il est emprisonné et abdique. Il reste à Saint-Julien chez Bridon Neveu, AD de l'Ain, fiche du fond Catherin non coté.

²²⁶ Il est cependant dénoncé le 9 mars 1791, comme ayant reçu des écrits subversifs par un membre de la société des amis de la Constitution de Saint-Trivier, AC de Saint-Trivier, REV 5.

²²⁷ Montlin n'est pas une paroisse, ni une annexe avant la Révolution, elle est devenue commune en 1790, avant d'être fondue en une seule entité avec Mantenay en 1806.

²²⁸ Délibérations du directoire de l'Ain, 2 L 22.

²²⁹ Il fait une déclaration de domicile à Saint-Trivier, en avril 1793 : ci-devant religieux à la Chartreuse de Montmerle et marchand au Villard paroisse de Lescheroux, né vers 1751, taille de 5 pieds, visage rond, yeux gris, cheveux et sourcils noirs, nez pointu, bouche moyenne, menton rond demeurant depuis plus de 4 ans dans la commune. AD de l'Ain, registre des délibérations de Saint-Trivier, fond Catherin.

	Mermet (curé)			démission avant février 1793 et abdiqne en 1794
Idem	Joseph Bazard (curé)	21.03.1793- ?	Non	Intrus, il quitte la commune avant la fin de 1795
Idem	Etienne-Marie Robert	1796- ?	Oui	Intrus ancien curé de Lescheroux
Idem	Pierre Reboul (curé)	?	Oui	Missionnaire il a quelques temps la paroisse à sa charge
Idem	Louis Lay dit Claudin	?-1800	Oui	Missionnaire
Saint-Nizier &	Pierre Joseph Regeffe (curé)	1765-1792	Oui en 1792	Dénoncé comme réfractaire, il quitte la paroisse en 1792
Idem	Joseph-Philibert-Joachim Michel (vicaire)	1792-1794	Non mais il rétracte son serment en 1795	Intrus il devient prend la cure au départ de Regeffe et se maintient jusqu'à l'arrivée du représentant Albitte, il doit partir ²³⁰ .
Idem	Adam (titulaire chapelle ²³¹)	1791		
Idem	Revenu de la chapelle de Saint-Jean-Baptiste ²³²	1793		Aboli comme droit féodal
Idem	Néant	1794-1800		Plus de prêtre officiel à Saint-Nizier durant cette période
Idem	Pierre Reboul dit Villeneuve puis Chardonnay	Mai 1795-1800	Oui, il jure en 1791 dans l'année	Missionnaire emblématique du canton
Idem	J.B. Vieudrin dit Perret	1795	Oui par omission	Missionnaire remplaçant de Reboul
Saint-Trivier @&	Abbé Gaspard Gueidan (curé)	1785-1791	Oui dès 1791	Remplacé le 2 juin 1791 par G.Mercier
Idem	François Thévenard (vicaire) ²³³	1789-1791	Oui dès 1791 ²³⁴	Dès 1790 il refuse d'annoncer la fête

²³⁰ Titulaire en 1790 des 6 prébendes de l'église collégiale de Saint-Appollinaire de Meximieux, AD de l'Ain registre des délibérations, Saint-Trivier-en-Bresse.

²³¹ Chapelle construite par un seigneur qui disposait d'un agioscope. Le titulaire est le Saint-Patron mais elle était attribuée à l'usage d'une famille qui l'attribuait elle-même à un desservant. Une chapelle donnait lieu à un revenu. Interview, du Père Jean Bernard de Cormoz. Celle de Saint-Nizier est dédiée à Saint-Antoine l'ermite.

²³² Revenu du terrier de la chapelle en possession le 9 novembre 1793 de Pierre-Marie Putin avoué du tribunal du district de Pont-de-Vaux, à Saint-Trivier. Chapelle dite « du Bouchat », AD de l'Ain, AC de Saint-Trivier, fond Catherin.

²³³ Son père Claude-Joseph Thevenard habite Saint-Etienne-sur-Reyssouze, il est réputé comme ayant émigré en novembre 1792, Registre des délibérations, fond Catherin, AD de l'Ain.

				de la fédération au cours de la messe ²³⁵
Idem	François-Gilbert Mercier (Oncle, curé)	2 juin 1791- ?	Non	Ancien Chanoine, il apostasie en 1794
Idem	Sébastien Mercier (Neveu, vicaire)	1791- ?	Non	Ancien vicaire de Saint-Bénigne, il est ensuite intrus à Vescours
Idem	Broyer dit Alphonse	1794- ?	Oui	Il est arrêté et déporté
Idem	Claude-Armand Tavel (vicaire)	?-1800	Oui	Missionnaire d'abord à Lescheroux, ancien vicaire de Vieud'izenave
Chapelle Salignon, église de Saint-Trivier	D'Yvoley (chapelain)	1790		Demeurant à Bourg
Chapelle du château de Saint-Trivier	Meziat (chapelain)	1790		Curé de Satonnay
Hôtel-Dieu de Saint-Trivier ²³⁶	Catherine Champion (sœur) ²³⁷	?-1793	Oui	Exclue de l'hôpital le 28.11.1793 dans les 24 heures, nous la retrouvons à l'hospice de Pont-de-Vaux en 1800-1801
Idem	Germaine Samyon	1793-1795	Non	
Idem	Philiberte Baudin	1793-1795	Oui	Exclue de l'hôpital le 28 novembre 1793 dans les 24 heures
Idem	Philiberte Coudéry	1793-1795	Oui	Exclue de l'hôpital le 28 novembre 1793 dans les 24 heures
Idem	Lescuyier ²³⁸	1793	Oui mais elle finit par prêter le	Exclue de l'hôpital le 28 novembre

²³⁴ Le 22 janvier 1791 il déclare à la mairie qu'il souhaite prêter le serment, il le prête avec restrictions le 30 janvier 1791, la municipalité lui demande de le prêter purement et simplement le 4 février 1791, ce qu'il refuse.

²³⁵ AD de l'Ain, 11 juillet 1790 registre des délibérations de Saint-Trivier-en-Bresse. Le 27 février après réception du texte de loi, Thévenard refuse de faire publier cette loi après la messe.

²³⁶ Il est indiqué le 28 novembre 1794 que sur cinq sœurs, quatre sœurs n'ont pas prêté le serment et doivent être remplacées, seule Germaine Samyon a prêté le serment. Elles sont toutes exclues dans les 24 heures mais le service de l'hôpital et l'absence de remplaçantes semblent avoir reporté de longs mois leur départ, AD de l'Ain, registre des délibérations de Saint-Trivier, fond Catherin.

²³⁷ Remise en liberté le 25 juin 1794 par ordre du représentant du peuple Méaulle, alors qu'elle était détenue dans la maison d'arrêt de Saint-Trivier.

²³⁸ Enfermée au ci-devant château de Saint-Trivier, elle demande le 20 juin 1794 à faire sa soumission, à être libérée et à se retirer,

			serment demandé pour les fonctionnaires ²³⁹	1793 dans les 24 heures
Servignat	Claude Canard (curé)	1786-1794	Non	Apostat, il rétracte en 1802 sans réconciliation
Tagisset ²⁴⁰	Néant	Néant	Néant	Néant
Vernoux ²⁴¹	Néant	Néant	Néant	Néant
Vescours	Claude Guespe (curé)	1775-1791	Peut-être	Il décède en 1793 avant juillet
Idem	Sébastien Mercier (Neveu curé)	1793-1794	Non	Intrus il apostasie en 1794
Idem	Isidore Gond	?	Non	Ancien vicaire d'Arbigny, puis intrus

Légende :

Troubles égalitaires dans les églises qui visent à l'enlèvement des bancs, balustrades des chapelles : @

Troubles lors de la levée des 300 000 hommes : *

Demande en 1795 de remettre en service l'église pour le culte : ✕

Perte du vicaire dans la paroisse : §

Paroisse de rayonnement d'un prêtre réfractaire : &

Nom de couleur rouge : curé jureur, intrus ou très favorable aux idées républicaines

Nom de couleur bleue : curé réfractaire et missionnaire hostile aux idées républicaines

²³⁹ Emprisonnée elle prête finalement le serment demandé pour les fonctionnaires le 21 juin 1794 et le réitère le 16 août 1794.

²⁴⁰ Il n'y a pas d'église au sein de la communauté de Tagisset probablement dépendante de la paroisse de Saint-Croix en Saône-et-Loire.

²⁴¹ Juste avant la Révolution Vernoux était compris dans la paroisse de Romenay, il n'y a donc pas de cure dans ce village et il n'y a jamais eut d'église dans la commune. Nous parlons de Vernoux comme étant dans la paroisse de Courtes-Vernoux au XXème siècle.